

## RAPPORT DE GESTION

LE PRÉSENT RAPPORT DE GESTION PRÉSENTE LES PERSPECTIVES DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DU RENDEMENT DES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ET DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE AINSI QUE LA GESTION DES RISQUES ET DES FONDS PROPRES. LE RAPPORT DE GESTION EST DATÉ DU 9 DÉCEMBRE 2004.

<b>13</b>	<b>NOTRE RENDEMENT</b>	<b>38</b>	<b>GESTION DES RISQUES</b>
<b>18</b>	<b>ARRANGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>39</b>	<i>Risque de stratégie</i>
<b>19</b>	<b>CONVENTIONS COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS</b>	<b>39</b>	<i>Risque de crédit</i>
<b>22</b>	<b>MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES ET MODIFICATIONS DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE</b>	<b>41</b>	<i>Risque de marché</i>
<b>23</b>	<b>RENDEMENT DES ACTIVITÉS</b>	<b>43</b>	<i>Gestion de l'actif et du passif</i>
<b>25</b>	<i>Services bancaires personnels et commerciaux</i>	<b>45</b>	<i>Risque d'illiquidité</i>
<b>29</b>	<i>Services bancaires en gros</i>	<b>46</b>	<i>Risque d'exploitation</i>
<b>32</b>	<i>Gestion de patrimoine</i>	<b>47</b>	<i>Risque de réputation</i>
<b>35</b>	<i>Siège social</i>	<b>48</b>	<b>GESTION DES FONDS PROPRES</b>
<b>37</b>	<b>FACTEURS QUI POURRAIENT AVOIR UNE INCIDENCE SUR LES RÉSULTATS FUTURS</b>	<b>50</b>	<b>CONTRÔLES ET PROCÉDÉS</b>
		<b>51</b>	<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE</b>

Pour d'autres renseignements sur la Banque, y compris la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, consulter le site SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### *Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives*

De temps à autre, la Banque fait des déclarations prospectives, écrites ou verbales, y compris dans le présent rapport, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux dispositions d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Les déclarations prospectives comprennent, entre autres, des déclarations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, les perspectives pour les unités fonctionnelles de la Banque, ainsi que la performance financière prévue. Les déclarations prospectives se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme «croire», «prévoir», «pouvoir» et les verbes au futur et au conditionnel. Les risques et incertitudes associés à ces déclarations sont de nature générale ou spécifique et peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les déclarations prospectives. Certains des facteurs qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché, d'illiquidité, de taux d'intérêt, d'exploitation et autres présentés dans le rapport de gestion du présent rapport et d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation du Canada et auprès de la SEC; les conditions économiques et commerciales générales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où la Banque exerce des activités de même que l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires dans ces territoires et les variations des taux de change des devises ayant cours dans ces territoires; le degré de concurrence sur les marchés où la Banque exerce ses activités, de la part des concurrents établis comme des nouveaux venus; les modifications aux lois ou à la réglementation; la précision et l'intégralité des informations que la Banque recueille à l'égard des clients et des contreparties; la conception de nouveaux produits et services et le moment où ils sont lancés sur le marché; la capacité de la Banque à réaliser et à intégrer les acquisitions, y compris l'acquisition d'une participation de 51 % dans Banknorth Group, Inc.; la capacité de la Banque à recruter et à conserver des dirigeants clés; la fiabilité de tiers à fournir les infrastructures nécessaires aux activités de la Banque; l'évolution de la technologie; les modifications des lois fiscales; les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues; l'incidence néfaste continue des litiges dans le secteur des valeurs mobilières aux États-Unis; les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs; l'incidence possible sur les activités de la Banque des conflits internationaux, du terrorisme ou de catastrophes naturelles comme des séismes; la capacité de la direction à prévoir et à gérer les risques associés à ces facteurs et à réaliser les stratégies de la Banque. Cette liste n'inclut pas tous les facteurs possibles. D'autres facteurs peuvent nuire aux résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section débutant à la page 37 du présent rapport à l'égard de l'incidence que pourraient avoir sur les résultats réels certains facteurs clés. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux déclarations prospectives. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des déclarations prospectives, écrites ou verbales, qui peuvent être faites de temps à autre par elle ou en son nom.

TD WATERHOUSE S'ÉTAIT ENGAGÉE À AIDER FRANCES WARDLAW À DRESSER UN PLAN FINANCIER QUI LUI PERMETTRAIT DE REPRENDRE SES FINANCES EN MAIN. À LA SUITE D'UN CHANGEMENT IMPORTANT DANS SA VIE PRIVÉE, FRANCES CHERCHAIT À S'ASSURER LES SERVICES D'UN CONSEILLER EN PLACEMENT QUI, TOUT EN LUI OFFRANT UNE EXPERTISE EN MATIÈRE DE GESTION DE PATRIMOINE, JOUERAIT AUSSI LE RÔLE DE PÉDAGOGUE. KATHRYN DEL GRECO TRAVAILLE AVEC FRANCES DEPUIS PLUS DE TROIS ANS ET, DE CE FAIT, FRANCES SE SENT BEAUCOUP PLUS À L'AISE AVEC SA SITUATION FINANCIÈRE ET CAPABLE DE DISCUTER DE SES FINANCES PERSONNELLES AVEC ASSURANCE.

Ci-dessous : Frances Wardlaw et Kathryn Del Greco, conseillère en placement de TD Waterhouse



## NOTRE RENDEMENT

### APERÇU

- LE BÉNÉFICE NET COMME PRÉSENTÉ S'EST ÉTABLI À 2 310 MILLIONS DE DOLLARS EN 2004, COMPARATIVEMENT À UN BÉNÉFICE NET COMME PRÉSENTÉ DE 1 076 MILLIONS DE DOLLARS EN 2003 ET À UNE PERTE NETTE COMME PRÉSENTÉE DE 67 MILLIONS DE DOLLARS EN 2002
- EN 2004, LE BÉNÉFICE NET AVANT AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS A ÉTÉ DE 2 787 MILLIONS DE DOLLARS, EN REGARD DE 1 567 MILLIONS DE DOLLARS EN 2003 ET DE 567 MILLIONS DE DOLLARS EN 2002
- LE BÉNÉFICE DILUÉ PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ A ATTEINT 3,39 \$ EN 2004 COMPARATIVEMENT À UN BÉNÉFICE DILUÉ PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ DE 1,51 \$ EN 2003 ET À UNE PERTE PAR ACTION DE 0,25 \$ EN 2002
- LE BÉNÉFICE DILUÉ PAR ACTION AVANT AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS S'EST DÉGAGÉ À 4,11 \$ EN 2004 ALORS QU'IL AVAIT ÉTÉ DE 2,26 \$ EN 2003 ET DE 0,73 \$ EN 2002

### Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui sont présentés aux pages 60 à 102 du présent rapport annuel. La Banque désigne les résultats dressés selon les PCGR comme étant les résultats «comme présentés».

La Banque utilise également les résultats avant amortissement des actifs incorporels pour évaluer chacun de ses secteurs d'activité et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la Banque déduit l'amortissement des actifs incorporels des résultats comme présentés. Auparavant, la Banque présentait des résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse. Étant donné que la seule distinction entre les résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse et les résultats comme présentés depuis 2003 était l'amortissement des actifs incorporels (il n'y avait pas d'éléments exceptionnels), la Banque utilise maintenant les résultats avant amortissement des actifs incorporels, car ils décrivent mieux cette mesure. Les résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse de l'exercice 2002 ont été retraités afin de tenir compte de cette nouvelle mesure.

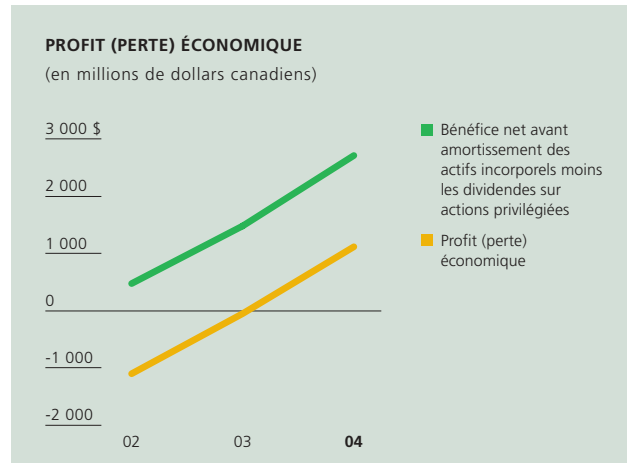
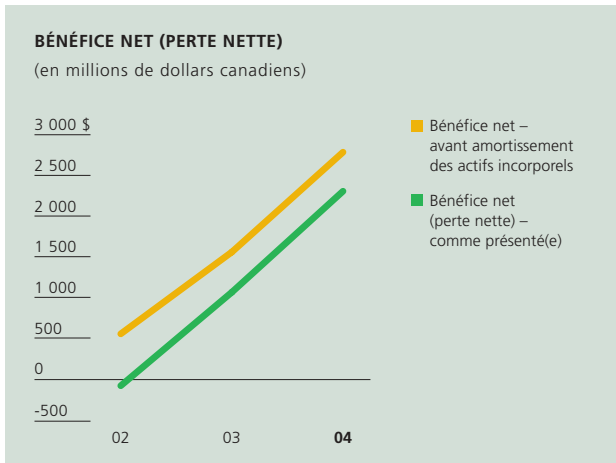
L'amortissement des actifs incorporels de la Banque se rapporte essentiellement à l'acquisition de Canada Trust au cours de l'exercice 2000. La Banque exclut l'amortissement des actifs incorporels puisque cette approche reflète sa méthode de gestion interne. Par conséquent, elle estime que les résultats avant amortissement des actifs incorporels donnent au lecteur un aperçu de ses résultats permettant une comparaison significative d'une période à l'autre.

Comme il est expliqué, les résultats avant amortissement des actifs incorporels sont différents des résultats présentés selon les PCGR. L'expression «résultats avant amortissement des actifs incorporels» et les termes connexes utilisés dans le présent rapport annuel ne sont pas définis par les PCGR et, par conséquent, ils pourraient avoir une signification différente d'une terminologie similaire utilisée par d'autres émetteurs. Le tableau ci-après présente un rapprochement des résultats avant amortissement des actifs incorporels et des résultats comme présentés de la Banque.

### Rapprochement des résultats avant amortissement des actifs incorporels et des résultats comme présentés

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net	5 943 \$	5 616 \$	5 300 \$
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	(386)	186	2 925
Autres revenus	4 883	4 424	4 929
Frais autres que d'intérêt	7 381	7 592	6 754
<b>Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle</b>	<b>3 831</b>	<b>2 262</b>	<b>550</b>
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	952	603	(81)
Part des actionnaires sans contrôle	92	92	64
<b>Bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels et dividendes sur actions privilégiées</b>	<b>2 787 \$</b>	<b>1 567 \$</b>	<b>567 \$</b>
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	477	491	634
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>2 310 \$</b>	<b>1 076 \$</b>	<b>(67) \$</b>
Dividendes sur actions privilégiées	78	87	93
<b>Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires – comme présenté(e)</b>	<b>2 232 \$</b>	<b>989 \$</b>	<b>(160) \$</b>
(en dollars canadiens)			
Bénéfice net (perte nette) de base par action ordinaire – comme présenté(e)	3,41 \$	1,52 \$	(0,25) \$
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire – comme présenté(e)	3,39	1,51	(0,25)
Bénéfice net de base par action ordinaire – avant amortissement des actifs incorporels	4,14	2,28	0,74
Bénéfice net dilué par action ordinaire – avant amortissement des actifs incorporels	4,11	2,26	0,73

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période en cours.



### Bénéfice net (perte nette)

Le bénéfice net représente les revenus (revenu d'intérêts net et les autres revenus) moins les pertes sur prêts, les frais, les impôts sur les bénéfices et la part des actionnaires sans contrôle.

Le bénéfice net comme présenté de 2004 s'est établi à 2 310 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net comme présenté de 1 076 millions de dollars en 2003 et à une perte nette comme présentée de 67 millions de dollars en 2002. Le bénéfice de base par action comme présenté de 2004 a atteint 3,41 \$ par rapport à un bénéfice de base par action comme présenté de 1,52 \$ en 2003 et à une perte par action de 0,25 \$ en 2002. Le bénéfice dilué par action comme présenté de 2004 s'est élevé à 3,39 \$, contre un bénéfice dilué par action de 1,51 \$ en 2003 et une perte par action de 0,25 \$ en 2002. Le rendement total de l'avoir en actions ordinaires a été de 18,5 % en 2004 par rapport à 8,7 % en 2003 et à (1,3) % en 2002.

En 2004, le bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels s'est dégagé à 2 787 millions de dollars, alors qu'il avait été de 1 567 millions de dollars en 2003 et de 567 millions de dollars en 2002. Le bénéfice de base par action avant amortissement des actifs incorporels est passé de 2,28 \$ en 2003 et de 0,74 \$ en 2002 à 4,14 \$ en 2004. Le bénéfice dilué par action avant amortissement des actifs incorporels a été de 4,11 \$ en 2004 en regard de 2,26 \$ en 2003 et de 0,73 \$ en 2002.

### Profit (perte) économique et rendement du capital investi

La Banque utilise le profit (la perte) économique comme outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le profit économique représente le bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels moins les dividendes sur actions privilégiées et une charge au titre du capital investi moyen. Le capital investi moyen est égal à l'avoir moyen en actions ordinaires plus le montant moyen cumulatif de l'amortissement des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, déduction faite des impôts, à la date du bilan. Le taux utilisé pour la charge au titre du capital correspond au coût en capital déterminé par rapport au modèle d'évaluation des actifs financiers. La charge représente un rendement minimum présumément exigé par les porteurs d'actions ordinaires sur le capital investi de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

### Rapprochement du profit (de la perte) économique, du rendement du capital investi et du bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Avoir moyen en actions ordinaires	12 050 \$	11 396 \$	12 144 \$
Montant cumulatif moyen de l'amortissement des écarts d'acquisition/des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	2 834	2 396	1 881
Capital investi moyen	14 884 \$	13 792 \$	14 025 \$
Taux sur le capital investi	10,7 %	10,9 %	11,2 %
Charge sur le capital investi <sup>1</sup>	(1 593)	(1 530)	(1 574)
Bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels moins les dividendes sur actions privilégiées	2 709	1 480	474
Profit (perte) économique <sup>1</sup>	1 116 \$	(50) \$	(1 100) \$
Rendement du capital investi <sup>1</sup>	18,2 %	10,5 %	3,4 %
Rendement du total de l'avoir en actions ordinaires – comme présenté	18,5 %	8,7 %	(1,3) %

<sup>1</sup> Comprend une charge de 26 millions de dollars après impôts pour l'amortissement passé des écarts d'acquisition qui ont subi une dépréciation au deuxième trimestre de 2003.

Le rendement du capital investi (RCI) est obtenu en divisant le bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels, moins les dividendes sur actions privilégiées, par le capital investi moyen. Le RCI est une variante de la mesure du profit économique qui s'avère utile comparativement au coût en capital. Le RCI et le coût en capital sont des pourcentages, tandis que le profit économique est exprimé en dollars. Lorsque le RCI excède le coût en capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un RCI supérieur au coût en capital.

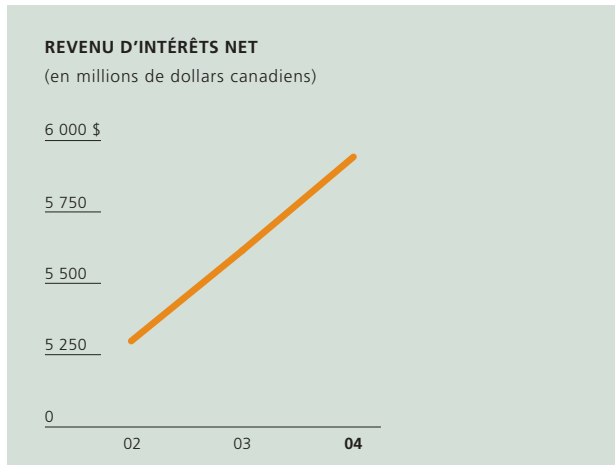
Le profit économique et le RCI ne sont pas des termes définis par les PCGR. Par conséquent, ils pourraient avoir une signification différente d'une terminologie similaire utilisée par d'autres émetteurs. Le tableau ci-après présente un rapprochement du profit (de la perte) économique de la Banque, du rendement du capital investi et du bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels. Les résultats avant amortissement des actifs incorporels et les termes connexes sont décrits à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

### Revenu d'intérêts net

La Banque calcule le revenu d'intérêts net en faisant la somme des intérêts et des dividendes gagnés sur les prêts et les valeurs mobilières et en soustrayant les intérêts qu'elle verse sur les dépôts et autres passifs.

Voir information supplémentaire pages 51 et 52, tableaux 2, 3 et 4

Le revenu d'intérêts net pour 2004 a atteint 5 943 millions de dollars, soit une augmentation d'un exercice à l'autre de 327 millions de dollars. La hausse du revenu d'intérêts net tient surtout aux Services bancaires en gros, où de nombreux facteurs y ont contribué, notamment la pondération des valeurs mobilières portant intérêt et des instruments dérivés à l'intérieur des divers portefeuilles de négociation des Services bancaires en gros. Les Services bancaires personnels et commerciaux ont également contribué à cette augmentation par la croissance continue des volumes de prêts. Le revenu d'intérêts net de Gestion de patrimoine s'est amélioré avec la hausse des prêts sur marge et des marges sur les prêts et dépôts dans le volet Courtage à escompte de Gestion de patrimoine. L'amélioration a été contrebalancée dans une certaine mesure par le recul des intérêts créditeurs gagnés sur des actifs en baisse dans le portefeuille de prêts secondaires du secteur Siège social.



Le revenu d'intérêts net pour 2003 avait atteint 5 616 millions de dollars, soit une augmentation d'un exercice à l'autre de 316 millions de dollars. Cette augmentation était attribuable à la hausse de 7 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent du volume moyen de prêts personnels, exclusion faite des titrisations, dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux, mais elle avait été atténuée par une diminution de 14 points de base de la marge d'intérêt nette, à 3,28 %. Elle tenait aussi aux soldes plus importants des placements de Gestion de patrimoine conjugués aux meilleurs rendements gagnés sur ces placements. En outre, l'augmentation du revenu d'intérêts net tenait au revenu d'intérêts découlant des remboursements d'impôts sur les bénéfices et des rajustements relatifs aux titrisations en 2003.

À compter de son exercice 2004, la Banque n'établit plus son revenu d'intérêts net global en équivalence fiscale (É.F.). En effet, l'É.F. est une mesure qui n'est pas utile à l'échelle de la Banque. Cependant, pour ses unités d'exploitation, la Banque continue de présenter le revenu d'intérêts net en équivalence fiscale. Pour en savoir plus, lire le préambule de la rubrique «Rendement des activités», page 23.

**Autres revenus**

Les autres revenus représentent tous nos revenus autres que le revenu d'intérêts net, dont le revenu tiré des activités de négociation, les frais de courtage, les frais de gestion de fonds communs de placement, les frais de service, le revenu tiré des titrisations de prêts et d'autres revenus.

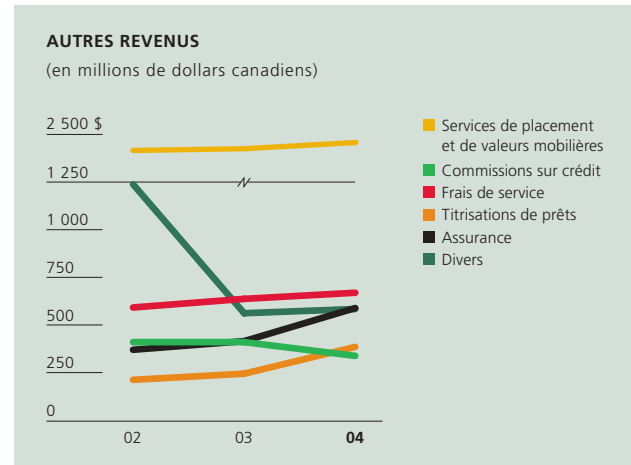
Voir Information supplémentaire page 52, tableaux 5 et 6

Pour 2004, les autres revenus comme présentés ont été de 4 883 millions de dollars, une augmentation de 459 millions de dollars par rapport à 2003.

Les revenus tirés des activités d'assurance ont fait un bond de 173 millions de dollars en regard d'il y a un an, par suite surtout de l'acquisition d'activités auprès du Groupe Liberté Mutuelle, de la croissance interne des volumes et de la diminution des réclamations. Les revenus tirés des titrisations de prêts ont progressé de 140 millions de dollars, tandis que les revenus sur cartes ont décliné de 80 millions de dollars comparativement à l'exercice 2003.

Les frais de gestion de fonds communs de placement ont grimpé de 65 millions de dollars sous l'effet de la montée des actifs gérés attribuable à la hausse des volumes de ventes. Les revenus tirés des services de courtage traditionnel et de certains autres services de valeurs mobilières ont augmenté de 48 millions de dollars grâce à l'accroissement des volumes d'affaires. Les revenus tirés du courtage autogéré ont crû de 28 millions de dollars comparativement au dernier exercice, stimulés par la hausse globale des volumes de négociation. En 2003, la Banque avait enregistré des dépréciations de 39 millions de dollars dans les autres revenus par suite de pertes de valeur permanentes au sein de certaines coentreprises internationales de gestion de patrimoine. Aucune dépréciation de cette nature n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2004.

Le portefeuille de valeurs du compte de placement a réalisé des gains nets de 192 millions de dollars pour l'exercice contre 23 millions de dollars pour l'exercice précédent. Ce progrès émane principalement du raffermissement des marchés qui a accru les occasions de sortie pour les portefeuilles d'actions et de placements auprès de la Banque. En ce qui a trait aux gains ou pertes sur les ventes d'instruments dérivés et de prêts dans le portefeuille de prêts secondaires, des gains de 71 millions de dollars ont été enregistrés, contrastant avec des pertes de 113 millions



de dollars il y a un an. Ce rétablissement découle de l'amélioration des conditions de crédit, laquelle a donné lieu à de meilleures évaluations par le marché des positions en instruments dérivés et des prêts vendus au cours de l'exercice. Cependant, le revenu de négociation présenté dans les autres revenus a reculé de 257 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, surtout par suite de la baisse des résultats des portefeuilles de crédit et d'actions. Le revenu lié aux activités de négociation (soit le total du revenu de négociation présenté dans les autres revenus et du revenu d'intérêts net sur les positions de négociation présenté dans le revenu d'intérêts net) a diminué de 109 millions de dollars. Cette diminution s'explique essentiellement par le recul des revenus tirés de la négociation de titres de participation. Les commissions sur crédit aux grandes entreprises ont fléchi de 80 millions de dollars en raison d'une réduction des actifs et des engagements en cours dans les portefeuilles de prêts secondaires et principaux. La Banque a également constaté des pertes de 77 millions de dollars, déduction faite des coûts accumulés, au titre de certains dérivés qu'elle ne peut plus comptabiliser selon la comptabilité de couverture depuis l'adoption de la nouvelle note d'orientation concernant les relations de couverture au début de l'exercice 2004.

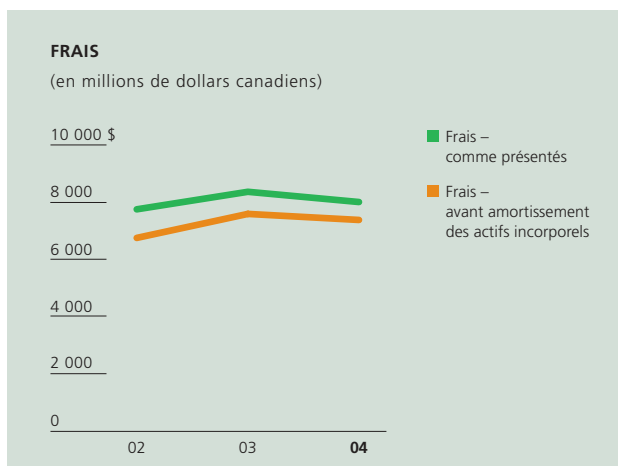
En outre, le revenu de change lié aux activités autres que de négociation s'est amélioré, se hissant de 48 millions de dollars pour l'exercice 2003 à 129 millions de dollars pour l'exercice 2004. L'amélioration est attribuable à la couverture par la Banque d'un risque hors négociation en dollars américains non encore couvert ayant trait à ses activités Visa en dollars américains.

Pour 2003, les autres revenus avaient été de 4 424 millions de dollars, en baisse de 505 millions de dollars par rapport à 2002.

Le revenu de négociation de 2003 présenté dans les autres revenus avait diminué de 425 millions de dollars par rapport à 2002, alors que le revenu lié aux activités de négociation des Services bancaires en gros s'était élevé à 993 millions de dollars pour l'exercice 2003, soit 208 millions de dollars de moins qu'à l'exercice 2002. Cette diminution témoignait du fléchissement du niveau d'activité du marché pour les produits structurés d'actions et de titres d'emprunt comparativement à l'exercice précédent. Le portefeuille de valeurs du compte de placement avait réalisé, en 2003, des gains nets de 23 millions de dollars, en regard de gains nets de 26 millions de dollars en 2002. Ce repli est en grande partie attribuable aux conditions du marché. La diminution des autres revenus en 2003 était également attribuable aux pertes sur ventes d'instruments dérivés et de prêts de 113 millions de dollars des Services bancaires en gros.

En outre, le fléchissement des autres revenus en 2003 était attribuable à des dépréciations de 39 millions de dollars enregistrées pour refléter les pertes de valeur permanentes de certaines coentreprises internationales de gestion de patrimoine. Le repli des autres revenus avait été atténué par l'augmentation des revenus de courtage autogéré de 35 millions de dollars en raison d'une hausse globale des volumes de négociation.

Le revenu de change hors négociation pour 2003 avait baissé de 61 millions de dollars sous l'effet d'une charge relative à un risque hors négociation en dollars américains non encore couvert ayant trait à nos activités Visa en dollars américains. Au cours de l'exercice 2002, la Banque avait vendu ses activités de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement et avait inscrit des gains avant impôts de 40 millions de dollars. De tels gains n'avaient pas été inscrits au cours de l'exercice 2003. La diminution avait été atténuée par la progression, comparativement à l'exercice précédent, de 48 millions de dollars des revenus sur cartes et des frais de service, de 45 millions de dollars des revenus tirés des activités d'assurance et de 32 millions de dollars des revenus tirés des titrisations de prêts.



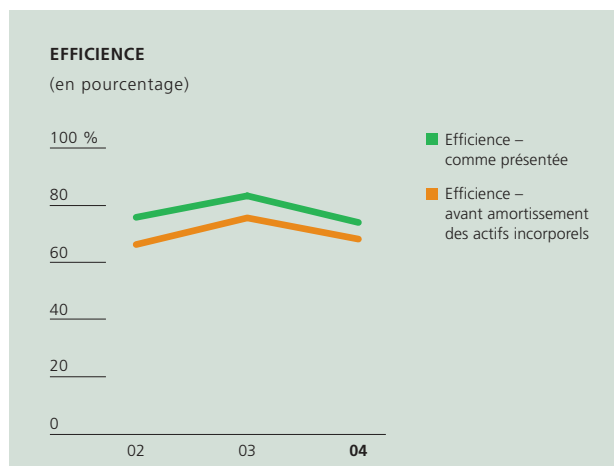
### Frais

Les frais englobent les frais autres que d'intérêts, y compris les salaires et les frais d'occupation des locaux et de matériel et de mobilier, l'amortissement des actifs incorporels ainsi que les autres frais d'exploitation.

Voir *Information supplémentaire*, page 53, tableau 7

Les frais comme présentés pour l'exercice 2004 se sont établis à 8 007 millions de dollars contre 8 364 millions de dollars pour l'exercice 2003. Ce fléchissement est attribuable essentiellement aux dépréciations de 624 millions de dollars des écarts d'acquisition et aux coûts de restructuration de 92 millions de dollars, inclus dans les chiffres de l'exercice précédent, qui se rapportaient à l'unité internationale de gestion de patrimoine de la Banque et aux activités américaines de négociation d'options sur actions des Services bancaires en gros. Au cours du deuxième trimestre de 2003, la Banque avait réévalué les écarts d'acquisition attribués à ces activités et avait déterminé qu'une perte de valeur s'était produite. Ces résultats avaient été en partie contrebalancés par des provisions pour litiges éventuels de 354 millions de dollars enregistrées à l'exercice 2004. Plusieurs actions sont en cours et, étant donné le contexte judiciaire, la Banque a accumulé les montants les plus probables à passer en charges. De plus, les frais des Services bancaires personnels et commerciaux ont augmenté principalement par suite des acquisitions d'activités auprès du Groupe Liberté Mutuelle et de succursales auprès de la Banque Laurentienne, ainsi que d'un volume plus élevé d'affaires dans les assurances. Les frais sous-jacents de Gestion de patrimoine ont grimpé dans la foulée de la hausse des commissions de suivi dans le secteur des fonds communs de placement, celle-ci étant le résultat de l'accroissement des actifs gérés, de la croissance des volumes d'activité de Conseils de placement privés, de Planification financière et de Services aux clients privés, ainsi que de l'investissement accru dans la technologie, la formation sur les produits et les plateformes de marketing. L'incidence de l'amortissement des actifs incorporels sur les frais avant impôts comme présentés de la Banque a été de 626 millions de dollars contre 772 millions de dollars pour l'exercice 2003. Les frais avant amortissement des actifs incorporels pour l'exercice 2004 ont reculé de 211 millions de dollars en regard de l'exercice 2003, passant de 7 592 millions de dollars à 7 381 millions de dollars.

Les frais comme présentés avaient fait un bond de 612 millions de dollars d'un exercice à l'autre pour atteindre 8 364 millions de dollars en 2003, l'augmentation étant attribuable essentiellement aux dépréciations de 624 millions de dollars des écarts d'acquisition et aux coûts de restructuration de 92 millions de dollars inclus dans les chiffres de l'exercice 2003, et dont il est question précédemment. L'augmentation des frais pour l'exercice 2003 s'expliquait également par la hausse des charges liées à la rémunération variable et des charges pour radiation de systèmes, par la réduction des placements immobiliers, par les provisions légales établies dans le portefeuille de prêts secondaires et par les coûts de rationalisation des activités principales des Services bancaires en gros. L'incidence de l'amortissement des actifs incorporels sur les frais avant impôts comme présentés de la Banque avait été de 772 millions de dollars pour l'exercice 2003 contre 998 millions de dollars pour l'exercice 2002. Les frais avant amortissement des actifs incorporels pour l'exercice 2003 avaient crû de 838 millions de dollars par rapport à 2002, atteignant 7 592 millions de dollars. Depuis l'exercice 2003, la Banque applique la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des options sur actions et a inscrit une charge de 9 millions de dollars.



### Efficience

Ce ratio mesure l'efficacité de nos activités. Il est calculé d'après les frais exprimés en pourcentage du total des revenus. Plus le pourcentage est faible, meilleure est l'efficacité.

Voir *Information supplémentaire*, page 53, tableau 7

L'efficacité globale comme présentée de la Banque est passée à 74,0 % pour 2004, une amélioration par rapport à 83,3 % pour 2003 et à 75,8 % pour 2002. L'efficacité consolidée de la Banque oscille en fonction de la variation de la composition des affaires. L'efficacité est considérée comme une mesure plus pertinente pour les Services bancaires personnels et commerciaux, qui ont affiché un ratio de 58,3 % pour l'exercice 2004, comparativement à 58,8 % pour 2003 et à 60,7 % pour 2002. L'efficacité de la Banque avant amortissement des actifs incorporels est passée à 68,2 %, contre 75,6 % pour 2003 et 66,0 % pour 2002.

### Impôts

Le taux d'imposition réel de la Banque comme présenté s'est élevé à 25,1 % pour l'exercice 2004, comparativement à 21,6 % pour l'exercice 2003. En fonction des bénéfices avant amortissement des actifs incorporels, le taux d'imposition réel a été de 24,8 % pour l'exercice 2004, contre 26,7 % pour l'exercice 2003. Les taux d'imposition réels pour 2004 ont subi l'incidence des passifs d'impôts futurs supplémentaires de 52 millions de dollars découlant de la modification des taux d'imposition prévus par la loi en Ontario au cours du premier trimestre de 2004, tandis que les taux de 2003 avaient été touchés par les dépréciations d'écarts d'acquisition et les autres pertes de valeur permanentes, soit une incidence fiscale de 114 millions de dollars.

Le taux d'imposition réel de la Banque comme présenté avait été de 21,6 % pour l'exercice 2003 par rapport à 99,3 % pour l'exercice 2002. Le taux d'imposition réel de la Banque selon les bénéfices avant amortissement des actifs incorporels s'était élevé à 26,7 % pour l'exercice 2003 comparativement à un taux nul pour l'exercice 2002. La Banque avait enregistré un bénéfice net à l'exercice 2003 contre une perte nette à l'exercice 2002, ce qui s'était soldé par une réduction du taux d'imposition réel. La réduction était aussi attribuable à une modification de la composition des affaires de la Banque et à une diminution des taux d'imposition prévus par la loi à l'exercice 2003.

### Bilan

Voir le *bilan consolidé* page 62

Le total de l'actif atteignait 311 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2004, soit 37 milliards de dollars de plus qu'au 31 octobre 2003. L'accroissement des positions en valeurs mobilières et en valeurs mobilières prises en pension a représenté respectivement 19 milliards de dollars et 4 milliards de dollars de l'augmentation. De plus, comparativement à l'exercice précédent, les prêts personnels, y compris les titrisations, ont progressé de 7 milliards de dollars pour atteindre 56 milliards de dollars par suite, essentiellement, d'une solide performance du portefeuille des prêts personnels de TD Canada Trust. À la fin de l'exercice, les prêts hypothécaires résidentiels, y compris les titrisations, avaient augmenté de 1 milliard de dollars à 64 milliards de dollars en regard de la fin du dernier exercice. Les actifs titrisés montés par la Banque ne figurant pas au bilan atteignaient 20 milliards de dollars contre 19 milliards de dollars en 2003.

Les dépôts de gros ont grimpé de 14 milliards de dollars et les valeurs mobilières vendues à découvert mises en pension ont progressé de 4 milliards de dollars en regard du 31 octobre 2003. Les dépôts personnels sans terme ont fait un bond de 6 milliards de dollars, tandis que les dépôts personnels à terme sont demeurés environ au même niveau.

Les actifs totalisaient 274 milliards de dollars au 31 octobre 2003, soit 4 milliards de dollars de moins qu'au 31 octobre 2002. Le repli des activités liées aux valeurs du compte de placement avait entraîné une diminution de 4 milliards de dollars et les prêts aux entreprises et aux gouvernements avaient chuté de 12 milliards de dollars depuis le 31 octobre 2002. Par contre, les valeurs mobilières prises en pension s'étaient accrues de 4 milliards de dollars, se hissant à 17 milliards de dollars, en raison de la croissance du volume des valeurs mobilières. De plus, par comparaison à l'exercice antérieur, les prêts personnels, y compris les titrisations, avaient progressé de 6 milliards de dollars pour atteindre 49 milliards de dollars. À la fin de l'exercice 2003, les prêts hypothécaires résidentiels, y compris les titrisations, avaient reculé de 3 milliards de dollars, glissant à 64 milliards de dollars. Les actifs titrisés montés par la Banque, qui sont hors bilan, s'élevaient à 19 milliards de dollars, contre 15 milliards de dollars au 31 octobre 2002.

Les dépôts de gros avaient diminué de 14 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2002, mais les dépôts personnels sans terme s'élevaient à 53 milliards de dollars, en hausse de 3 milliards de dollars, et les dépôts personnels à terme atteignaient 53 milliards de dollars, une amélioration de 2 milliards de dollars.

La Banque réalise également des opérations structurées pour le compte de clients, qui donnent lieu à la comptabilisation au bilan consolidé d'actifs pour lesquels le risque de marché a été transféré à des tiers au moyen de swaps sur le rendement total. Au 31 octobre 2004, les actifs visés par ces arrangements atteignaient 14 milliards de dollars, contre 13 milliards de dollars en 2003 et 11 milliards de dollars en 2002. La Banque assume également un risque de marché pour certains actifs par l'entremise de swaps sur le rendement total, et ce, sans acheter directement les instruments de liquidités. Les actifs visés par ces arrangements s'élevaient à 5 milliards de dollars au 31 octobre 2004 contre 6 milliards de dollars en 2003 et 6 milliards de dollars en 2002. Le risque de marché pour toutes ces positions est suivi et surveillé, et le capital réglementaire au titre du risque de marché est maintenu. Ce montant comprend les actifs vendus en vertu de ces contrats (excluant les dérivés d'actions) qui sont présentés à la page 19, sous «Autres opérations financières». Se reporter à la note 17 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour de plus amples renseignements sur les contrats d'instruments dérivés.

### Analyse du quatrième trimestre

#### *Bénéfice net*

Pour le quatrième trimestre, le bénéfice net comme présenté s'est établi à 612 millions de dollars contre 501 millions de dollars pour le même trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice de base par action comme présenté s'est élevé à 0,91 \$ pour le trimestre en regard de 0,74 \$ un an plus tôt. Le bénéfice dilué par action comme présenté a atteint 0,90 \$ pour le trimestre par rapport à 0,73 \$ pour la période correspondante du dernier exercice. Le rendement du total de l'avoir en actions ordinaires comme présenté, sur une base annualisée, a été de 19,1 % pour le trimestre contre 16,7 % un an plus tôt.

Pour le quatrième trimestre, le bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels s'est dévalué à 704 millions de dollars comparativement à 613 millions de dollars pour le même trimestre du dernier exercice. Le bénéfice de base par action avant amortissement des actifs incorporels s'est établi à 1,05 \$ pour le trimestre contre 0,91 \$ un an plus tôt. Le bénéfice dilué par action avant amortissement des actifs incorporels s'est élevé à 1,04 \$ pour le trimestre en regard de 0,90 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement du total de l'avoir en actions ordinaires avant amortissement des actifs incorporels, sur une base annualisée, a été de 22,1 % pour le trimestre comparativement à 20,6 % un an plus tôt.

#### *Revenu d'intérêts net*

Le revenu d'intérêts net comme présenté a été de 1 475 millions de dollars pour le quatrième trimestre, en hausse de 96 millions de dollars en regard du même trimestre du dernier exercice. L'augmentation provient surtout des Services bancaires personnels et commerciaux qui ont enregistré une croissance du volume des prêts immobiliers garantis ainsi que du volume des dépôts de base et des dépôts de petites entreprises, croissance qui a été en partie contrebalancée par la baisse des marges. Le revenu d'intérêts net de Gestion de patrimoine a également grimpé avec la hausse des prêts sur marge et des marges sur les prêts et dépôts de courtage à escompte de Gestion de patrimoine.

#### *Autres revenus*

Les autres revenus comme présentés se sont élevés à 1 118 millions de dollars pour le quatrième trimestre, en hausse de 24 millions de dollars par rapport au même trimestre du dernier exercice.

Les revenus tirés de l'assurance, déduction faite des réclamations, ont fait un bond de 56 millions de dollars en regard d'un an plus tôt, par suite de l'acquisition d'activités auprès du Groupe Liberté Mutuelle, de la croissance interne des volumes et de la diminution des réclamations. Cependant, le revenu sur cartes de crédit a reculé de 27 millions de dollars en raison des rajustements liés aux programmes de récompenses des clients titulaires de cartes de crédit.

Les frais de gestion des fonds communs de placement ont grimpé de 9 millions de dollars en raison de la montée des actifs gérés découlant de la hausse des volumes de ventes. Les revenus tirés des services de courtage traditionnel et de certains autres services de valeurs mobilières ont augmenté de 15 millions de dollars en regard de la même période de l'exercice précédent par suite de l'accroissement des volumes d'affaires. Cependant, les revenus tirés du courtage autogéré ont baissé de 75 millions de dollars par rapport au même trimestre du dernier exercice en raison de la diminution des volumes de négociation. La moyenne quotidienne des opérations a fléchi de 25 %, passant de 111 000 un an plus tôt à 83 000.

Le portefeuille de valeurs du compte de placement a réalisé des gains nets de 44 millions de dollars pour le quatrième trimestre contre 23 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Ce progrès émane principalement du raffermissement des marchés qui a accru les occasions de sortie pour les portefeuilles d'actions privées et publiques de la Banque. En ce qui a trait aux gains ou pertes sur les ventes d'instruments dérivés et de prêts dans le portefeuille de prêts secondaires, un gain de 19 millions de dollars a été enregistré pour le trimestre comparativement à des pertes de 19 millions de dollars un an plus tôt. Ce rétablissement découle de l'amélioration des conditions de crédit, laquelle a donné lieu à de meilleures évaluations par le marché des positions en instruments dérivés et des prêts vendus au cours du quatrième trimestre. Cependant, le revenu de négociation présenté dans les autres revenus a reculé de 53 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison de la réduction du revenu de négociation des activités relatives aux actions. Le revenu lié aux activités de négociation a également diminué de 82 millions de dollars. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse des résultats des portefeuilles de crédit, de titres d'emprunt et d'actions. La Banque a également constaté des pertes de 17 millions de dollars, déduction faite des coûts accumulés, au quatrième trimestre. Ces pertes découlent du fait qu'elle ne peut plus comptabiliser certains dérivés selon la comptabilité de couverture depuis l'adoption de la nouvelle note d'orientation sur les relations de couverture au début de l'exercice 2004.

En outre, le revenu de change lié aux activités autres que de négociation s'est amélioré par rapport au quatrième trimestre de 2003. En effet, il est passé d'une perte de 31 millions de dollars au quatrième trimestre de 2003 à un gain de 45 millions de dollars pour le même trimestre en 2004. La perte d'il y a un an est attribuable aux mesures prises par la Banque pour couvrir un risque hors négociation en dollars américains non encore couvert ayant trait à nos activités Visa en dollars américains.

#### *Frais autres que d'intérêts*

Les frais avant amortissement des actifs incorporels pour le quatrième trimestre ont reculé de 23 millions de dollars en regard de la même période du dernier exercice pour s'établir à 1 762 millions de dollars. Cette récente diminution tient principalement à la baisse des indemnités de cessation d'emploi, au fléchissement de la charge de rémunération variable des Services bancaires en gros ainsi qu'aux frais plus élevés enregistrés un an plus tôt du fait des charges relatives aux radiations de systèmes, à la réduction des biens immobiliers et aux provisions légales du portefeuille de prêts secondaires. Le recul a été contrebalancé en partie par des provisions pour litiges éventuels de 54 millions de dollars et par un accroissement des frais des Services bancaires personnels et commerciaux et de Gestion de patrimoine. Les frais des Services bancaires personnels et commerciaux ont augmenté en raison de l'acquisition d'activités du Groupe Liberté Mutuelle et de succursales de la Banque Laurentienne, de la hausse des volumes d'affaires d'assurance et de la modernisation des guichets automatiques de la Banque par la conclusion d'un accord d'externalisation. Les frais de Gestion de patrimoine ont grimpé surtout à cause de la hausse des commissions de suivi dans le secteur des fonds communs de placement, celle-ci étant le résultat de l'accroissement des actifs gérés, de la montée des commissions de vente attribuable à la croissance des activités, de l'investissement accru en technologie, de l'embauche de nouveau personnel de vente et de l'engagement de frais de marketing.

L'efficacité de la Banque avant amortissement des actifs incorporels s'est améliorée, atteignant 67,9 % pour le quatrième trimestre en regard de 72,2 % pour le même trimestre un an plus tôt. Pour les Services bancaires personnels et commerciaux, l'efficacité avant amortissement des actifs incorporels s'est établie à 58,2 % au quatrième trimestre, soit le même niveau qu'un an plus tôt. L'efficacité globale comme présentée de la Banque s'est améliorée, passant de 79,3 % pour le trimestre correspondant du dernier exercice à 73,4 %.

#### Impôts

Pour le quatrième trimestre, le taux d'imposition réel comme présenté a été de 16,7 % par rapport à 12,1 % pour le même trimestre du dernier exercice. Le taux d'imposition réel selon les résultats avant amortissement des actifs incorporels s'est élevé à 19,6 % pour le trimestre contre 17,5 % un an plus tôt. La variation des taux d'imposition réels tient à un changement dans la composition des affaires de la Banque.

Pour un condensé des résultats des huit derniers trimestres terminés de la Banque, veuillez vous reporter au tableau complémentaire 19 à la page 59 du présent rapport annuel.

## ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Banque participe à diverses opérations financières dans le cours normal de ses affaires. Selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, ces opérations ne sont pas constatées au bilan consolidé ou bien elles le sont à des montants différents des montants nominaux ou contractuels. Ces arrangements hors bilan comportent, entre autres risques, des risques de marché, de crédit ou d'illiquidité qui sont traités à la rubrique «Gestion des risques», aux pages 38 à 47 du présent rapport annuel. Les arrangements hors bilan, notamment les titrisations, les engagements, les garanties et les engagements contractuels, servent habituellement à la gestion des risques, des fonds propres ou du financement.

#### Titrisations

Mécanisme important des marchés financiers, les titrisations assurent une liquidité en facilitant l'accès des investisseurs à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Une structure de titrisation type consiste pour la Banque à vendre des actifs à une entité à détenteurs de droits variables (EDDV) qui, à son tour, finance l'achat des actifs par une émission publique de titres. Créées pour atteindre un objectif unique et distinct, les EDDV ne sont pas des unités d'exploitation et n'ont habituellement pas d'employés. Les documents constitutifs de la titrisation décrivent le mode de distribution des sommes d'argent provenant des actifs détenus par l'EDDV entre les investisseurs et les tiers ayant droit à ces sommes. La Banque est partie à des EDDV par voie de titrisations de ses actifs, de titrisations d'actifs de tiers et d'autres opérations financières. Certaines titrisations montées par la Banque sur ses propres actifs ou sur des actifs de tiers sont réalisées par l'entremise de structures d'accueil admissibles. Une structure d'accueil admissible est une fiducie ou une autre entité juridique qui est manifestement distincte de la Banque, qui exerce certaines activités permises, qui détient des actifs précis et qui ne peut vendre ou céder des actifs désignés qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières. La Banque ne consolide pas de structures d'accueil admissibles.

#### Titrisation d'actifs de la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts à la consommation, des prêts sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires commerciaux pour améliorer sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de sa situation nette. Les paragraphes suivants décrivent ces titrisations.

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels par des émissions de titres adossés à des créances immobilières et par des cessions à des EDDV. Elle continue de gérer les prêts hypothécaires titrisés et s'expose aux risques liés aux prêts cédés du fait des droits conservés dans ces

#### Acquisition de Banknorth Group, Inc.

Le 26 août 2004, la Banque a annoncé la conclusion d'une entente définitive visant à acquérir 51 % de Banknorth Group, Inc. (Banknorth) pour une contrepartie totale d'environ 5 milliards de dollars. La contrepartie devrait être réglée à hauteur de 60 % en espèces et à hauteur de 40 % en actions ordinaires de la Banque. Banknorth est une société ouverte qui a un actif de quelque 35 milliards de dollars. L'acquisition est conditionnelle à l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires de Banknorth. Si l'opération est approuvée, la clôture devrait avoir lieu en février 2005. Banknorth et la Banque ont déposé une circulaire de sollicitation de procurations/prospectus auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, qui contient des renseignements complémentaires concernant cette opération. Pour obtenir un exemplaire de ce document, il suffit de s'adresser au service des Relations avec les actionnaires aux coordonnées précisées à la page 109 du présent rapport annuel. De plus, la Banque a couvert la partie au comptant du prix d'achat pour l'acquisition proposée de Banknorth au moyen de contrats de change à terme. La juste valeur de la couverture correspond à une perte de 226 millions de dollars constatée au 31 octobre 2004. Si l'acquisition de Banknorth ne se réalise pas, la Banque enregistrera une perte après impôts de 217 millions de dollars relativement à ces contrats de change, calculée selon les taux de change en vigueur au 31 octobre 2004.

prêts. Aucune perte sur prêts n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts hypothécaires résidentiels titrisés, 99,9 % d'entre eux étant garantis par le gouvernement. Au 31 octobre 2004, l'encours des prêts hypothécaires résidentiels titrisés de la Banque totalisait 13,1 milliards de dollars, contre 11,3 milliards de dollars en 2003.

La Banque titrise des prêts immobiliers personnels garantis en les vendant à des EDDV. Ces opérations constituent des titrisations à rechargement. La Banque fournit une amélioration de crédit du fait des droits conservés dans le rendement excédentaire des EDDV et en finançant des comptes de dépôt en garantie. Les droits qu'elle conserve dans le rendement excédentaire des EDDV et dans les comptes de dépôt en garantie sont subordonnés aux obligations des EDDV envers les porteurs de leurs titres adossés à des actifs et elle absorbe les pertes sur les prêts personnels avant que ne soient versés les paiements aux porteurs. Au 31 octobre 2004, l'encours des prêts personnels titrisés de la Banque s'établissait à 4,0 milliards de dollars, contre 4,6 milliards de dollars en 2003.

La Banque titrise des prêts sur cartes de crédit en les vendant à des EDDV. Ces opérations constituent des titrisations à rechargement. La Banque fournit une amélioration de crédit aux EDDV du fait des droits conservés dans le rendement excédentaire. Les droits qu'elle conserve dans le rendement excédentaire des EDDV sont subordonnés aux obligations des EDDV envers les porteurs des titres adossés à des actifs et elle absorbe les pertes sur cartes de crédit avant que ne soient versés les paiements aux porteurs. Au 31 octobre 2004, l'encours des créances sur cartes de crédit titrisées de la Banque s'élevait à 1,3 milliard de dollars, comparativement à 1,5 milliard de dollars en 2003.

La Banque titrise également des prêts hypothécaires commerciaux qui, en plus de fournir des flux de trésorerie et une source de capitaux efficace, peuvent réduire les risques auxquels les prêts exposent la Banque, c'est-à-dire les risques de crédit, d'illiquidité et d'exploitation liés à ces prêts. Au 31 octobre 2004, l'encours des prêts hypothécaires commerciaux titrisés de la Banque atteignait 1,8 milliard de dollars par rapport à 1,4 milliard de dollars en 2003.

Les actifs titrisés de la Banque qui ne sont pas constatés au bilan consolidé totalisaient 20,2 milliards de dollars, contre 18,8 milliards de dollars un an plus tôt. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de la Banque. Si ces titrisations cessaient d'exister, la Banque devrait rétablir la totalité de ces actifs dans son bilan consolidé et assumer entièrement le risque d'exploitation, le risque financier et le risque de marché qui en découleraient.

#### Titrisation d'actifs de tiers

La Banque aide ses clients à titriser leurs actifs financiers par l'intermédiaire d'EDDV dont elle est le gestionnaire. La Banque peut fournir une amélioration de crédit aux EDDV ou obtenir pour ces structures des

facilités de swap ou de liquidité ou leur offrir des services de placement de valeurs mobilières. Les facilités de liquidité ne sont disponibles qu'en cas de perturbation générale du marché et de probabilité de perte négligeable. La Banque ne fournit pas d'employés aux EDDV et n'a aucun droit de propriété dans ces dernières. Tous les honoraires tirés de ces activités sont conformes aux conditions du marché. Si ces titrisations cessaient d'exister, les revenus de titrisation de la Banque diminueraient.

#### *Autres opérations financières*

La Banque vend des valeurs du compte de négociation à des EDDV dans le cadre de ses stratégies de gestion de sa situation nette. Comme la Banque a des droits variables importants dans ces EDDV mais n'en est pas le principal bénéficiaire, elle ne consolide pas ces EDDV. Par ailleurs, la Banque ne conserve pas de contrôle effectif sur les actifs vendus. Les actifs vendus en vertu de ces ententes s'élevaient à 3,0 milliards de dollars au 31 octobre 2004, par rapport à 5,0 milliards de dollars en 2003. La Banque conclut des swaps sur le rendement total avec les contreparties de la vente des actifs. Le risque de marché découlant de toutes ces opérations fait l'objet d'un suivi et d'une surveillance constante.

La Banque participe aussi à des structures de titres garantis par des créances en vertu desquelles elle peut agir à titre de preneur ferme, de tiers investisseur ou de contrepartie à des dérivés. Ces titres permettent de mobiliser, par l'émission de titres de créance, des capitaux qui serviront à investir dans des portefeuilles d'actions ou d'instruments dérivés. Le résultat net est réparti entre les détenteurs de droits variables dans les titres garantis par des créances.

De plus, la Banque offre des billets liés à des actions et des billets liés à des créances à différentes EDDV et à des clients indépendants. Ces opérations présentent un risque négligeable pour la Banque.

Par l'entremise de La Société Canada Trust, la Banque agit comme fiduciaire de fiducies de particuliers et de sociétés. Elle reçoit des honoraires de fiduciaire pour ces services.

La Banque est en outre le promoteur d'un grand nombre de fonds communs de placement dont elle est l'administrateur. Elle ne garantit toutefois pas le capital investi par les investisseurs ni le rendement de ces fonds.

## CONVENTIONS COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

Les conventions comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Un sommaire des principales conventions comptables est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de la Banque qui débute à la page 60 du présent rapport annuel. Certaines conventions comptables de la Banque nécessitent des jugements et des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Banque. La Banque a établi des procédés de contrôle pour assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont adéquatement contrôlés et mis en œuvre de manière appropriée et systématique. En outre, les conventions comptables critiques de la Banque sont régulièrement examinées avec le comité de vérification. Les conventions comptables critiques qui exigent que la direction établisse des jugements et des estimations incluent la comptabilisation des pertes sur prêts, la comptabilisation de la juste valeur des instruments financiers détenus dans les portefeuilles de négociation, la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, l'évaluation des valeurs du compte de placement, la comptabilisation des titrisations, l'évaluation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, et la comptabilisation des prestations de retraite et des avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite ainsi que des passifs éventuels.

De plus, la Banque offre d'autres produits financiers à ses clients. Il arrive que ces produits financiers soient créés par l'entremise d'une EDDV qui en est l'émetteur ou l'obligataire. La Banque peut offrir aux EDDV certains services d'administration et d'autres produits financiers contre une rémunération aux conditions du marché.

### Engagements

La Banque a conclu différentes ententes répondant aux besoins financiers de ses clients et comme source de revenus pour elle. Les engagements importants de la Banque comprennent des garanties financières à première demande, des garanties de bonne fin à première demande et des crédits ainsi que des engagements de crédit. Ces produits peuvent exposer la Banque à des risques d'illiquidité, de crédit ou de réputation. Les processus de gestion des risques et de contrôle en place sont adéquats pour réduire ces risques. La note 18 afférente aux états financiers consolidés de la Banque contient de l'information détaillée sur les engagements de crédit éventuels maximums de la Banque.

### Garanties

La Banque a signé divers contrats de garantie comprenant, entre autres, des garanties financières à première demande, des garanties de bonne fin à première demande, des actifs vendus avec recours, des améliorations de crédit, des options et des ententes d'indemnisation. Pour obtenir de l'information détaillée sur les garanties, se reporter à la note 18 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

### Engagements contractuels

La Banque a des engagements contractuels d'effectuer des paiements futurs sur des billets et débetures subordonnés, sur des contrats de location-exploitation et de location-acquisition, sur des titres de fiducie de capital et sur certains engagements d'achat. Les billets et débetures subordonnés, les engagements au titre de contrats de location-acquisition ainsi que les titres de fiducie de capital sont présentés au bilan consolidé de la Banque, alors que les engagements de contrats de location-exploitation et les engagements d'achat ne le sont pas. Pour obtenir de l'information détaillée sur ces engagements contractuels au 31 octobre 2004, présentés selon le terme à courir jusqu'à l'échéance, se reporter au tableau 17 en page 59 du présent rapport annuel.

### Comptabilisation des prêts douteux

La comptabilisation des prêts douteux revêt une grande importance compte tenu de la taille du portefeuille de prêts de la Banque. De 2002 à 2004, la Banque utilisait trois types de provisions pour prêts douteux : spécifique, générale et sectorielle. Les prêts douteux sont comptabilisés lorsque la Banque détermine, après l'identification et l'évaluation des comptes et des prêts problématiques, que le recouvrement opportun de la totalité des intérêts et du capital exigibles aux termes du contrat n'est plus assuré. Le choix du moment pour désigner un prêt comme prêt douteux et le montant de la provision spécifique nécessaire exigent un jugement éclairé. Le jugement de la direction est fondé sur l'évaluation de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et de l'exposition en cas de défaut. Les modifications apportées à ces estimations sont attribuables à un certain nombre de circonstances et peuvent avoir une incidence directe sur la provision pour prêts douteux et entraîner un changement de la provision. Les examens des autorités de réglementation du Canada et des États-Unis apportent une certaine uniformité aux provisions spécifiques constatées par les banques.

Des provisions sectorielles ont été établies au cours de 2002 pour les pertes qui n'avaient pas été spécifiquement relevées dans les secteurs des communications et des services publics. Les provisions sectorielles exigent un jugement continu lorsqu'on en transfère un montant à la provision spécifique et lorsqu'on en établit les charges périodiques nécessaires. Lorsque des prêts individuels dans ces secteurs deviennent douteux, une provision spécifique est constituée par un transfert à partir de la provision sectorielle. Le caractère douteux d'un prêt est déterminé en fonction de la politique de crédit de la Banque. Au cours de l'exercice 2004, la Banque a annulé des provisions sectorielles de 655 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un solde de clôture nul. L'annulation est attribuable à un revirement sur les marchés de crédit et à l'émergence d'instruments

d'atténuation des risques. Les provisions générales exigent également l'exercice d'un jugement étant donné que leur niveau dépend de l'évaluation de la conjoncture économique et des affaires, des résultats historiques et techniques prévus, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents. Pour établir le caractère approprié des provisions générales, la Banque a recours, outre le jugement de la direction, à un modèle interne fondé sur des paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'utilisation en cas de défaut. Si l'on montait ou baissait ces paramètres de 10 % de manière indépendante, le modèle indiquerait soit une augmentation soit une diminution de la provision pour prêts commerciaux et aux grandes entreprises de 48 millions de dollars au titre de la probabilité de défaut, de 48 millions de dollars au titre de la perte en cas de défaut et de 13 millions de dollars au titre de l'utilisation en cas de défaut. La rubrique «Gestion des risques», page 38 du présent rapport annuel, présente une analyse plus détaillée sur le risque de crédit. Veuillez vous reporter également aux notes 1 i) et 3 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque pour plus d'information sur la provision pour prêts douteux.

### Comptabilisation de la juste valeur des instruments financiers détenus dans les portefeuilles de négociation

Les valeurs du compte de négociation de la Banque, les obligations liées aux valeurs vendues à découvert et les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, et les gains ou pertes réalisés et latents qui en découlent sont constatés immédiatement dans les autres revenus. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus de détails sur les valeurs mobilières et les instruments financiers dérivés.

La juste valeur des instruments financiers négociés en bourse est déterminée d'après les cours du marché et rajustée en fonction des règlements de marge quotidiens, s'il y a lieu. La note 15 afférente aux états financiers consolidés de la Banque contient de l'information sur la juste valeur estimative de tous les instruments financiers au 31 octobre 2004.

La juste valeur de la presque totalité des instruments financiers détenus dans des portefeuilles de négociation est établie en fonction du cours du marché ou de modèles d'évaluation qui font appel à des paramètres de marché observables de manière indépendante. Ces paramètres de marché observables de manière indépendante comprennent les courbes des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les modèles d'évaluation englobent les taux d'intérêt et les prix pratiqués sur le marché pour des instruments sous-jacents ayant des échéances et des caractéristiques similaires et ils tiennent compte de facteurs comme la qualité du crédit de la contrepartie et les critères de liquidité et de concentration. Certains instruments dérivés sont évalués à l'aide de modèles dont les paramètres de marché ne sont pas observables. En pareil cas, la direction doit faire preuve de jugement dans l'estimation des paramètres. Ces instruments dérivés ne sont normalement pas négociés activement sur le marché et sont complexes. Par exemple, certains produits de crédit sont évalués à l'aide de modèles assortis de paramètres comme des taux de corrélation et de recouvrement qui ne sont pas observables. Toute incertitude dans l'estimation des paramètres peut avoir une incidence sur le montant des revenus ou des pertes comptabilisés pour une position particulière.

La direction exerce son jugement afin de comptabiliser les ajustements de juste valeur apportés aux modèles d'évaluation pour tenir compte de l'incertitude relative à la mesure, dans l'évaluation d'instruments dérivés complexes et négociés moins activement sur le marché.

Pour s'assurer que les évaluations produites par les modèles sont appropriées, la Banque exerce des contrôles, notamment une revue et une approbation indépendantes des modèles d'évaluation et une revue indépendante des évaluations par du personnel qualifié. Étant donné l'évolution du marché des instruments dérivés complexes, la tarification de ces produits devient plus transparente, ce qui donne lieu à une amélioration des modèles d'évaluation.

La Banque est d'avis que ses estimations de la juste valeur sont raisonnables à la lumière du processus suivi pour obtenir divers prix du marché, de l'application constante de modèles sur une certaine période et des contrôles et procédés susmentionnés. Les évaluations sont également corroborées d'après les résultats passés et d'après les règlements réels de contrats. Pour une analyse du risque de marché, se reporter à la page 41 du présent rapport annuel.

### Comptabilisation des impôts sur les bénéfices

Pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices exigibles, la Banque doit faire preuve de jugement à l'égard des questions touchant certaines opérations complexes, les questions connues en cours de pourparlers avec l'administration fiscale ou les questions soumises à un tribunal. De ce fait, la Banque a une provision fiscale pour éventualités et en évalue régulièrement le caractère adéquat.

Des impôts sur les bénéfices futurs sont constatés pour tenir compte de l'incidence des impôts futurs sur les opérations réalisées pendant la période courante. La constatation d'impôts sur les bénéfices futurs fait aussi appel au jugement pour les principales situations suivantes :

- La recouvrabilité des actifs d'impôts futurs est évaluée. La Banque constate une provision pour moins-value lorsqu'elle croit, d'après tous les éléments probants disponibles, qu'il est plus probable qu'improbable que la totalité des actifs d'impôts futurs constatés se réaliseront avant leur expiration. Cependant, le montant d'actifs d'impôts futurs constaté et considéré comme réalisable pourrait être réduit à court terme si le revenu prévu n'était pas réalisé en raison de divers facteurs, telle une conjoncture défavorable pour les affaires. Si la Banque estime que le bénéfice prévu ne sera pas atteint, elle constatera une provision pour moins-value additionnelle pour ramener ses actifs d'impôts futurs à un montant qu'elle croit réalisable dans ses déclarations de revenus futures. La taille de la provision pour moins-value repose en grande partie sur les prévisions de bénéfices de la Banque, les bénéfices déterminant dans quelle mesure la Banque pourra utiliser ses actifs d'impôts futurs.
- Les actifs d'impôts futurs sont calculés à l'aide des taux d'imposition qui sont censés s'appliquer au cours des périodes futures. Les actifs et passifs d'impôts déjà constatés doivent être rajustés lorsque la date prévue de l'événement futur est révisée en fonction de l'information la plus à jour.
- La Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts futurs au titre des bénéfices non répartis de certaines activités internationales puisqu'elle ne prévoit pas les rapatrier. Les impôts estimatifs à payer sur ces bénéfices en cas de rapatriement auraient été de 186 millions de dollars au 31 octobre 2004.

### Évaluation des valeurs du compte de placement

Les valeurs du compte de placement de la Banque comprennent les valeurs négociées en bourse et les placements dans des titres de participation privés non négociés en bourse. Selon les principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada, les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût non amorti, et rajustées à la valeur de réalisation nette afin de constater une baisse de valeur permanente.

La Banque présente la juste valeur estimative des valeurs du compte de placement à la note 2 afférente à ses états financiers consolidés. L'évaluation des valeurs négociées sur le marché est déterminée selon les cours du marché, qui fluctuent d'une période de présentation à l'autre. L'évaluation des placements de la Banque dans des titres de participation privés exige que la direction fasse preuve de jugement, étant donné l'absence de cours du marché, le manque inhérent de liquidités et la nature à plus long terme de ces placements. Ces derniers sont initialement évalués au coût. La juste valeur est établie à l'aide de techniques d'évaluation, y compris les flux de trésorerie actualisés et un multiple du bénéfice avant impôts et amortissement. La direction exerce son jugement pour choisir la méthode d'évaluation ainsi que les diverses données utilisées pour le calcul, qui peuvent varier d'une période de présentation à l'autre. Ces estimations font l'objet d'un suivi et d'un examen périodiques par le Groupe de gestion des risques de portefeuille afin d'en établir la cohérence et le caractère raisonnable. Toute imprécision de ces estimations peut influencer sur la juste valeur qui en découlera. En raison de la nature des placements dans des titres de participation privés, l'évaluation de la direction changera avec le temps à mesure que les titres sous-jacents arriveront à échéance et qu'une stratégie de sortie sera élaborée et mise en œuvre. Les estimations de juste valeur peuvent également changer d'une période de présentation à l'autre en raison de l'évolution des secteurs d'activité des émetteurs. Les changements peuvent être importants selon la nature des facteurs retenus pour la méthode d'évaluation et l'ordre de grandeur des variations de ces facteurs.

Les valeurs du compte de placement sont ramenées à leur valeur de réalisation nette lorsqu'une baisse de valeur est considérée comme permanente. La détermination du caractère temporaire ou permanent de la baisse de valeur est une question de jugement. La direction de la Banque examine régulièrement les valeurs du compte de placement pour déterminer toute baisse de valeur permanente possible, et cet examen comporte généralement une analyse des faits et circonstances propres à chaque placement et des attentes de rendement d'un titre. Plus particulièrement, les facteurs suivants sont indicatifs d'une perte de valeur : le fait que la valeur boursière du titre soit inférieure, depuis longtemps, à la valeur comptable; le fait que la société émettrice ait subi des pertes importantes au cours du ou des derniers exercices; le fait que la société émettrice accumule des déficits depuis plusieurs années; la suspension des transactions portant sur le titre en question; les difficultés de trésorerie et les problèmes de continuité de l'exploitation de la société émettrice; le fait que la juste valeur actuelle du placement soit inférieure à sa valeur comptable.

### Comptabilisation des titrisations

Deux décisions importantes doivent être prises en ce qui concerne la comptabilisation des titrisations. Pour ce qui est des actifs titrisés montés par la Banque, il faut décider si la titrisation peut être considérée comme une vente selon les PCGR du Canada. Selon les PCGR du Canada, il faut que la Banque satisfasse à certains critères particuliers pour établir qu'elle a renoncé au contrôle des actifs et, par conséquent, pour constater un gain ou une perte à la vente. Par exemple, les actifs titrisés doivent être isolés par rapport à la Banque et être placés hors d'atteinte de la Banque et de ses créanciers, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre. Pour calculer le gain ou la perte, la direction estime les flux de trésorerie futurs à partir du montant estimatif des intérêts attendus sur les actifs titrisés; du rendement revenant aux investisseurs, de la tranche des actifs titrisés qui sera versée aux investisseurs avant l'échéance prévue, des pertes sur créances prévues, du coût de gestion des actifs et du taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus. Les flux de trésorerie réels peuvent être très différents des estimations de la direction. Si les flux de trésorerie réels diffèrent des estimations par la direction des flux de trésorerie futurs, les gains ou pertes de titrisation constatés dans les revenus seront rajustés. Les droits conservés sont passés en résultats sur la durée de l'actif titrisé. La note 4 afférente aux états financiers consolidés de la Banque présente de l'information additionnelle sur les titrisations, y compris une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses. Pour l'exercice 2004, les principales hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs n'ont fait l'objet d'aucune modification importante. Les hypothèses sont révisées périodiquement et peuvent être modifiées en cas de changements économiques importants.

La deuxième décision importante consiste à déterminer si les entités à détenteurs de droits variables («EDDV») doivent être consolidées dans les états financiers de la Banque. Toutes les fiducies de titrisation de la Banque sont considérées comme des EDDV. Selon les PCGR actuels, seules les EDDV dont la Banque conserve la presque totalité des risques et avantages résiduels doivent être consolidées. En outre, la Banque ne doit pas consolider une EDDV qui est une structure d'accueil admissible. Selon les PCGR du Canada actuels, la totalité des actifs montés par la Banque et cédés à des EDDV satisfont aux critères de traitement à titre de vente et de non-consolidation.

### Évaluation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels

Selon les PCGR du Canada, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moins annuel au niveau des unités d'exploitation. Le test de dépréciation des écarts d'acquisition comporte deux parties, la première consistant à déterminer si la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle l'écart d'acquisition se rapporte est inférieure à sa valeur comptable, auquel cas un deuxième test de dépréciation est effectué. Le deuxième test consiste en un comparai-son de la juste valeur des écarts d'acquisition à leur valeur comptable. Si la juste valeur est inférieure à la valeur comptable, les écarts d'acquisition sont considérés comme ayant subi une perte de valeur, et une charge pour dépréciation doit être constatée immédiatement. La juste valeur des unités d'exploitation de la Banque est déterminée d'après des modèles

d'évaluation internes qui tiennent compte de divers facteurs comme les bénéfices prévus et normalisés, les ratios cours-bénéfices et les taux d'actualisation. La direction de la Banque exerce son jugement dans l'estimation de la juste valeur des unités d'exploitation, et toute imprécision des hypothèses et estimations de juste valeur peut influencer sur le calcul de la dépréciation et sur l'évaluation des écarts d'acquisition. La direction de la Banque est d'avis que les hypothèses et estimations utilisées sont raisonnables et justifiables dans le contexte actuel. Lorsque cela est possible, les justes valeurs internes sont comparées aux données du marché et sont jugées raisonnables. Les valeurs comptables des unités d'exploitation de la Banque sont déterminées par la direction au moyen de modèles de capital économique aux fins de rajustement des actifs et passifs nets par unité d'exploitation. Ces modèles sont fondés sur divers facteurs comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque d'exploitation, et ils visent à produire les fonds propres qui seraient détenus par une unité d'exploitation si elle était une entité autonome. L'attribution par la Banque de capital économique à l'unité d'exploitation est revue par le Comité de gestion du capital.

Les actifs incorporels qui tirent leur valeur de relations contractuelles avec des clients, ou qui peuvent être séparés et vendus, et qui ont une durée de vie utile limitée sont amortis sur leur durée de vie utile estimative. La détermination de la durée de vie utile estimative des actifs incorporels qui ont une durée de vie limitée nécessite une analyse des circonstances et du jugement de la part de la direction de la Banque. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que des circonstances indiquent que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Ces circonstances indiqueraient une dépréciation possible des actifs incorporels, auquel cas il faudrait effectuer une analyse des flux de trésorerie. Par conséquent, la valeur des actifs incorporels ayant une durée de vie limitée serait ramenée à leur valeur recouvrable nette selon les flux de trésorerie futurs prévus, à l'instar d'autres immobilisations. Se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus d'information sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels.

### Comptabilisation des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite

Les obligations de la Banque au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite sont déterminées selon les PCGR et dépendent des hypothèses utilisées pour le calcul de ces montants. Les hypothèses actuarielles sont établies par la direction qui les évalue annuellement, conjointement avec les actuaires de la Banque. Ces hypothèses comprennent le taux d'actualisation, le taux d'augmentation de la rémunération, la tendance générale du coût des soins de santé et le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés notées AA à la date d'évaluation. Les autres hypothèses sont également des estimations à long terme. L'hypothèse relative au taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime est fondée sur les rendements historiques et les attentes quant aux rendements futurs de chaque catégorie d'actifs ainsi que sur la répartition cible des actifs de la caisse. Comme ces hypothèses se rapportent à des facteurs à long terme, elles supposent un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses ainsi que les variations des hypothèses découlant des modifications des attentes futures entraînent une augmentation ou une diminution de la charge pour prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite de la Banque au cours des exercices futurs.

Le tableau de la page suivante présente la sensibilité de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées et la charge de retraite du principal régime de retraite de la Banque aux variations du taux d'actualisation, de l'hypothèse relative au rendement à long terme prévu des actifs du régime et du taux d'augmentation de la rémunération au 31 octobre 2004. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Pour plus d'information sur les principales hypothèses utilisées pour établir la charge de retraite annuelle et l'obligation au titre des prestations constituées de la Banque, se reporter à la note 13 afférente aux états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	Obligation	Charge
Incidence d'une variation de 1,0 % des principales hypothèses		
Taux d'actualisation		
Diminution des hypothèses	240 \$	32 \$
Augmentation des hypothèses	(190)	(25)
Rendement à long terme prévu des actifs du régime		
Diminution des hypothèses		15
Augmentation des hypothèses		(15)
Taux d'augmentation de la rémunération		
Diminution des hypothèses	(50)	(8)
Augmentation des hypothèses	57	7

### Passifs éventuels

La Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites dans le cours normal des affaires, dont bon nombre sont liées aux prêts. De l'avis de la direction, l'issue d'une ou de l'ensemble de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable marquée sur la situation financière de la Banque.

## MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES ET MODIFICATIONS DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Vous trouverez ci-après un résumé des modifications aux conventions comptables et modifications de présentation de l'information financière que la Banque prévoit adopter au cours des prochains exercices. Voir la note 26 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus de détails sur ces modifications futures.

### Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Le Conseil des normes comptables du Canada a publié la mise à jour d'une note d'orientation en comptabilité concernant la consolidation des entités à détenteurs de droits variables, qui sera mise en vigueur à compter de l'exercice 2005. Comme incidence de la note d'orientation, la Banque cessera de consolider l'une de ses structures de capital innovatrices, soit les titres de série 2012 de Fiducie de capital TD, qui représente 350 millions de dollars de fonds propres de première catégorie. Bien que la Banque ait le contrôle des voix, elle n'est pas considérée comme le principal bénéficiaire en vertu de la note d'orientation. Aux fins du capital réglementaire, les structures de capital innovatrices de la Banque bénéficieront d'une règle de droit acquis adoptée par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada, et les ratios de fonds propres de la Banque ne sont pas touchés.

### Passifs et fonds propres

Par suite de la mise à jour de la norme comptable intitulée «Instruments financiers – informations à fournir et présentation» de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), la Banque devra reclasser ses actions privilégiées existantes et ses fonds propres de première catégorie innovateurs à titre de passifs, à compter de l'exercice 2005. Par conséquent, les dividendes sur actions privilégiées de la Banque seront présentés comme des frais d'intérêts et les résultats attribuables aux actions ordinaires ne seront pas touchés.

### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

La Banque devra appliquer la norme comptable de l'ICCA sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à compter de l'exercice 2005. La norme exige qu'un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation à long terme soit comptabilisé à la juste valeur dans la période au cours de laquelle l'obligation est constatée. L'incidence de cette norme n'est pas importante pour la Banque.

Des provisions pour litiges éventuels sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des dépenses et que le montant peut être estimé de manière raisonnable. Outre la direction de la Banque, des experts internes et externes évaluent la probabilité et le montant des pertes. Tant qu'une éventualité existe, la direction ou les experts de la Banque peuvent obtenir de nouvelles informations qui peuvent changer leur évaluation quant à la probabilité des pertes et à leur montant estimatif. Toute modification des évaluations peut faire varier le montant des provisions pour litiges éventuels constituées. De plus, les coûts réels de résolution de ces réclamations peuvent être sensiblement supérieurs ou inférieurs aux provisions.

Au cours de l'exercice 2004, la Banque a ajouté 354 millions de dollars aux provisions pour litiges éventuels. Ce montant comprend les charges ayant trait à certaines poursuites relatives à Enron auxquelles la Banque est partie. Plusieurs de ces poursuites en sont au stade préliminaire et, étant donné l'importance des réclamations, il y a un risque de pertes additionnelles. La Banque suivra de près sa position au fur et à mesure que la situation évoluera.

### Comptabilisation pour les services de banque d'affaires

Dès 2005, la Banque commencera à comptabiliser à la valeur de consolidation les placements détenus dans le portefeuille des services de banque d'affaires s'ils sont importants. La Banque ne prévoit pas actuellement que cette modification comptable aura une incidence importante sur le bénéfice net.

### Instruments financiers, couvertures et résultat étendu

L'ICCA a publié deux projets de normes intitulés «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation» et «Couvertures» ainsi qu'une nouvelle norme comptable sur le résultat étendu. Ces normes, harmonisées en grande partie avec les PCGR des États-Unis, seront appliquées par la Banque à compter du premier trimestre de l'exercice 2007. L'incidence principale de ces normes est décrite ci-dessous.

- Le résultat étendu sera présenté comme nouveau poste distinct des capitaux propres et un nouvel état intitulé «État du résultat étendu» sera ajouté au jeu d'états financiers consolidés de base de la Banque.
- Les actifs financiers devront être classés comme «susceptibles de vente», «détenus jusqu'à l'échéance» ou «aux fins de négociation».
- Dans le cas des couvertures de juste valeur, qui consiste pour la Banque à couvrir les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des engagements fermes, la variation de valeur des dérivés et des éléments couverts sera comptabilisée dans les résultats.
- Dans le cas des couvertures du flux monétaire, qui consiste pour la Banque à couvrir la variation du flux monétaire lié aux actifs, aux passifs et aux opérations prévues à taux variable, la tranche efficace de la couverture des variations de la juste valeur des instruments dérivés sera comptabilisée dans le résultat étendu jusqu'à ce que les éléments couverts soient constatés dans les résultats.

### Sociétés de placement

Au cours de l'exercice 2005, la Banque adoptera la note d'orientation en comptabilité de l'ICCA concernant les sociétés de placement qui exige que les sociétés de placement de la Banque comptabilisent tous leurs placements à la juste valeur. L'incidence de cette note d'orientation en comptabilité est négligeable pour la Banque.

## RENDEMENT DES ACTIVITÉS

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des unités d'exploitation suivantes : Services bancaires personnels et commerciaux, Services bancaires en gros et Gestion de patrimoine.

Les Services bancaires personnels et commerciaux englobent les activités de banque de détail, les activités commerciales et l'assurance. Sous la bannière TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 10 millions de personnes et de petites entreprises. Ces produits et services sont offerts – partout et en tout temps – par téléphone, par Internet, par plus de 2 400 guichets automatiques bancaires et par notre réseau de 1 000 succursales réparties dans tout le pays. Sous les bannières TD Assurance et TD Meloche Monnex, la Banque propose une panoplie de produits d'assurance, notamment l'assurance-habitation, l'assurance-auto, l'assurance-vie et l'assurance-maladie ainsi que la protection de crédit sur les produits de prêts de TD Canada Trust. Les Services Bancaires Commerciaux TD répondent aux besoins des entreprises canadiennes en leur offrant une gamme personnalisée de produits et services financiers, de placement, de gestion de trésorerie et de commerce international, sans oublier des produits et services bancaires courants.

Les Services bancaires en gros servent une clientèle diversifiée, constituée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels sur les principaux marchés des capitaux du monde. Sous la bannière Valeurs Mobilières TD, les Services bancaires en gros offrent une gamme complète de produits et services pour les marchés financiers et les placements, dont les suivants :

- conseils sur les stratégies d'entreprise et sur les fusions et acquisitions;
- prise ferme et distribution d'émissions d'actions et de titres d'emprunt et souscription de prêts;
- structuration de solutions personnalisées de gestion des risques;
- réalisation d'opérations financières.

Gestion de patrimoine offre une vaste gamme de produits et services de placement sous différentes marques à une clientèle vaste et diversifiée de particuliers et d'institutions dans le monde entier. Gestion de patrimoine est formée d'un certain nombre d'entreprises de conseil, de distribution et de gestion d'actifs, y compris TD Waterhouse et Fonds Mutuels TD, et elle est l'un des principaux gestionnaires d'actif au Canada. Les canaux de courtage à escompte de Gestion de patrimoine servent des clients au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au Canada, Courtage à escompte, Planification financière, Conseils de placement privés et Services aux clients privés répondent aux besoins de différents groupes de clients de détail

pendant toute la durée de leur cycle de placement. Gestion de patrimoine a des actifs administrés de 279 milliards de dollars et des actifs gérés de 124 milliards de dollars.

Comme elles ne sont pas considérées comme des secteurs isolables, les autres activités de la Banque ont été regroupées dans le secteur Siège social. Le secteur Siège social comprend les activités rattachées au portefeuille de prêts secondaires, l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'élimination des ajustements selon l'équivalence fiscale (É.F.), les économies fiscales au niveau de la Banque et les revenus, frais et impôts résiduels non répartis. Le portefeuille de prêts secondaire représente les comptes de prêt pour lesquels le rapport risque-rendement n'était pas satisfaisant.

Les résultats de chaque unité reflètent les revenus, les frais, les actifs et les passifs liés à ses activités. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque unité en fonction des résultats avant amortissement des actifs incorporels et elle l'indique, le cas échéant, lorsque ces mesures sont présentées. Par exemple, l'amortissement des actifs incorporels n'a pas d'incidence sur les revenus, mais il en a sur les frais. Cette mesure n'a de pertinence que pour les unités Services bancaires personnels et commerciaux et pour Gestion de patrimoine étant donné qu'aucun montant d'actifs incorporels n'est attribué aux secteurs Services bancaires en gros et Siège social. Pour en savoir davantage, consultez la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» en page 13. Pour obtenir des renseignements sur les mesures retenues par la Banque en matière de profit économique et de rendement du capital investi, lire la page 14 du présent rapport annuel. Des renseignements sectoriels figurent également à la note 20 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

Le revenu d'intérêts net, dégagé essentiellement par les Services bancaires en gros, est établi en É.F., ce qui signifie que la valeur d'un revenu non imposable ou exonéré d'impôts et de taxes comme les dividendes est ramenée à sa valeur avant impôts et taxes. L'É.F. permet à la Banque de mesurer de façon uniforme le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts, et d'effectuer une comparaison plus pertinente entre son revenu d'intérêts net et celui d'autres sociétés semblables. L'ajustement selon l'É.F. reflété dans les résultats du secteur Services bancaires en gros est éliminé du secteur Siège social.

Les rubriques «Perspectives économiques» et «Perspectives et orientation des affaires pour 2005» insérées dans les pages qui suivent pour chaque secteur de la Banque sont fondées sur les opinions de la Banque, et il n'y a aucune certitude quant aux résultats réels. Voir la mise en garde à l'égard des déclarations prospectives en page 11.

TD CANADA TRUST S'ÉTAIT ENGAGÉE À ASSURER QUE EVA ET JOHN KAUFMAN PUISSENT DÉMÉNAGER DANS LA MAISON DE LEURS RÊVES. LORSQUE L'ENTREPRENEUR EN BÂTIMENT INITIAL A DISPARU AVEC LEUR DÉPÔT, EN LAISSANT LA MAISON PARTIELLEMENT CONSTRUITE, LES KAUFMAN SE SONT Tournés VERS DENNIS INFANTI, CONSEILLER FINANCIER, POUR CHERCHER DE L'AIDE. DENNIS A VEILLÉ À ASSURER DES OPTIONS DE FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE FLEXIBLES, PENDANT QUE LES KAUFMAN SE METTAIENT À LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ENTREPRENEUR. EN SEPTEMBRE, APRÈS UNE ATTENTE DE PLUS DE DEUX ANS, LES KAUFMAN ONT EMMÉNAGÉ DANS LEUR MAISON. DENNIS EST ALLÉ LES RETROUVER LE JOUR DU DÉMÉNAGEMENT POUR LEUR SOUHAITER CHALEUREUSEMENT LA BIENVENUE DANS LEUR NOUVELLE MAISON.

Ci-dessous : Eva et John Kaufman; Dennis Infanti, conseiller financier de TD Canada Trust



## SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX

### Stratégie générale

- Offrir un service de premier ordre à la faveur d'une marque fondée sur une expérience client hors pair.
- Tirer parti de cette qualité de service pour réaliser une croissance supérieure à la moyenne grâce à la fidélisation accrue de la clientèle, à un meilleur recrutement des clients et à l'obtention d'une plus grande part des affaires de chaque client.
- Assurer une croissance supérieure à la moyenne des secteurs sous-exploités :
  - Services bancaires aux petites entreprises;
  - Services bancaires commerciaux;
  - Assurance.
- Maintenir une compétence fondamentale en gestion des frais.
- Gérer en tenant compte d'un concept financier simple : continuer à obtenir une croissance des bénéfices à deux chiffres en maintenant un écart entre le taux de croissance des revenus et celui des frais.

### Revue du rendement financier de 2004

Les Services bancaires personnels et commerciaux ont déclaré des bénéfices records en 2004 grâce à une croissance solide des revenus et à une diminution nette de la provision pour pertes sur créances qui ont contrebalancé la hausse des frais. Le bénéfice net, à 1 487 millions de dollars avant amortissement des actifs incorporels, marque une augmentation de 210 millions de dollars, soit 16 % par rapport à 2003. Le rendement du capital investi a grimpé à 20 %, contre 19 % en 2003, en raison de la croissance des bénéfices qui a dépassé la croissance de 6 % du capital investi moyen. Les Services bancaires personnels et commerciaux ont contribué de façon marquée à la valeur pour les actionnaires, avec un profit économique de 810 millions de dollars au cours de l'exercice – en hausse de 171 millions de dollars par rapport à 2003.

Les revenus ont grimpé de 368 millions de dollars ou 6 % par rapport à l'exercice précédent. L'acquisition d'activités d'assurance auprès du Groupe Liberté Mutuelle et de succursales auprès de la Banque Laurentienne a représenté 130 millions de dollars de la croissance des revenus. Les principaux moteurs de la croissance interne ont été les importants volumes d'assurance, de dépôts de base, de prêts immobiliers garantis, de dépôts de petites entreprises et de ventes de fonds communs de placement par l'entremise des succursales, ainsi que la baisse des taux de réclamations d'assurance et la hausse des frais de transaction. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la réduction des prêts commerciaux, par la baisse des marges de taux d'intérêt nettes et par des rajustements liés aux programmes de récompense des clients titulaires de cartes de crédit.

Comparativement à l'exercice précédent (avant l'incidence de l'acquisition des succursales de la Banque Laurentienne), le volume moyen des prêts immobiliers garantis (titrisations comprises) a avancé de 9 milliards de dollars ou 10 %, et le volume des cartes de crédit, de 240 millions de dollars ou 7 %, tandis que le volume des dépôts personnels (dépôts de base et dépôts à terme) a progressé de 3 milliards de dollars ou 3 %. Les dépôts des entreprises ont augmenté de 2 milliards de dollars ou 9 %, et les primes brutes d'assurance souscrites, de 290 millions de dollars ou 21 % (avant l'incidence de l'acquisition d'activités du Groupe Liberté Mutuelle). Par contre, les prêts personnels ont régressé de 240 millions de dollars ou 2 %, et les prêts aux entreprises et les acceptations ont reculé de 1 milliard de dollars ou 7 %. L'acquisition des succursales de la Banque Laurentienne a entraîné une augmentation

### APERÇU

- PROGRESSION DES BÉNÉFICES DE 16 % POUR L'EXERCICE
- CROISSANCE DES BÉNÉFICES DE PLUS DE 10 % POUR HUIT TRIMESTRES CONSÉCUTIFS
- INTÉGRATION DES 57 SUCCURSALES ACHETÉES DE LA BANQUE LAURENTIENNE
- AMÉLIORATION DE 0,5 % DE L'EFFICIENCE – QUI EST PASSÉE À 58,3 % – MALGRÉ L'INCIDENCE DES ACQUISITIONS
- ATTEINTE D'UN NOUVEAU SOMMET DANS LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

respective du volume des prêts et du volume des dépôts de 2 milliards de dollars.

La marge sur les actifs productifs moyens a glissé de 3,28 % en 2003 à 3,07 % en raison du rétrécissement des marges sur les dépôts, qui est dû à la concurrence de prix, aux virements de fonds par les clients vers des comptes d'épargne à taux plus élevé et à la faiblesse des taux d'intérêt. Le volume plus élevé de prêts immobiliers garantis à faible marge par rapport aux actifs productifs a également contribué à la diminution de la marge globale.

La provision pour pertes sur créances a baissé de 87 millions de dollars ou 19 % par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur prêts commerciaux et prêts aux petites entreprises a été de seulement 19 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 68 millions de dollars par rapport à 2003. La provision pour pertes sur prêts personnels s'est élevée à 354 millions de dollars, soit 19 millions de dollars de moins qu'en 2003, en raison d'une baisse des retards de paiement. La provision pour pertes sur créances en pourcentage du volume de prêts s'est située à un creux cyclique de 0,27 %, contre 0,36 % pour l'exercice précédent.

Les frais avant amortissement des actifs incorporels ont augmenté de 187 millions de dollars ou 5 % par rapport à l'exercice précédent. Les acquisitions de succursales et d'activités d'assurance ont compté pour 115 millions de dollars ou 3 % de cette augmentation. Les volumes d'affaires plus élevés des activités d'assurance, les projets de développement des systèmes et la modernisation des guichets automatiques de la Banque par l'intermédiaire d'un arrangement d'externalisation ont également contribué à l'augmentation des frais.

Ces facteurs ont toutefois été contrebalancés par la hausse des indemnités de cessation d'emploi et les frais de fermeture des succursales dans les magasins Wal-Mart au dernier exercice. La croissance des activités d'assurance, qui comprend l'acquisition des activités du Groupe Liberté Mutuelle, a amené 695 postes équivalents temps plein (ETP) de plus que l'an dernier. L'effectif de base moyen comprend cependant 380 ETP de moins qu'en 2003 en raison de la fermeture des succursales en magasin et d'une série de mesures d'amélioration du rendement dans les centres d'exploitation. L'efficacité a été de 58,3 % en 2004, ce qui représente une amélioration de 0,5 % par rapport à l'an dernier.

### Revue du rendement financier de 2003

Les Services bancaires personnels et commerciaux avaient enregistré une solide croissance des bénéfices en 2003, après une modeste progression en 2002. Le bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels s'était établi à 1 277 millions de dollars, en hausse de 163 millions de dollars ou 15 % par rapport à 2002. Un écart de trois points de pourcentage entre la croissance des revenus et celle des frais, une baisse des pertes sur créances et un taux d'imposition moins élevé avaient contribué à l'amélioration marquée des bénéfices d'un exercice à l'autre. Le rendement du capital investi moyen avait grimpé de 17 % à 19 % au cours de l'exercice. La contribution des Services bancaires personnels et commerciaux à la création de valeur pour les actionnaires s'est poursuivie en 2003, grâce à un profit économique de 639 millions de dollars, une hausse de 201 millions de dollars sur l'exercice précédent.

Le total des revenus de 2003 avait progressé de 2 % par rapport à 2002. Cette poussée tenait principalement à la forte croissance des volumes de prêts immobiliers garantis et de dépôts, à l'augmentation

**ENJEUX DE 2004**

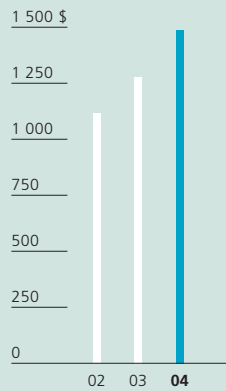
- COMPRESSION DES MARGES SUR LES DÉPÔTS EN RAISON DE LA FAIBLESSE DES TAUX D'INTÉRÊT, DE LA CONCURRENCE DE PRIX ET DES PRÉFÉRENCES DES CLIENTS EN MATIÈRE DE PRODUITS
- RÉDUCTION DES VOLUMES DE PRÊTS COMMERCIAUX ET DE PRÊTS PERSONNELS NON GARANTIS
- À PARTIR D'AOÛT 2004, LA PART DE MARCHÉ DES SERVICES BANCAIRES PERSONNELS (PRÊTS, DÉPÔTS ET FONDS COMMUNS DE PLACEMENT) ÉTAIT DE 21,0 %, EN BAISSE DE 0,06 % PAR RAPPORT À L'EXERCICE PRÉCÉDENT

**POINTS SAILLANTS DE 2004**

- CROISSANCE DES REVENUS DE 6 % MALGRÉ LA BAISSE DES MARGES DE TAUX D'INTÉRÊT
- DIMINUTION MARQUÉE DES PERTES SUR CRÉANCES
- RÉALISATION, EN JUILLET 2004, DE L'INTÉGRATION AU RÉSEAU DE TD CANADA TRUST DES 57 SUCCURSALES ACHETÉES AUPRÈS DE LA BANQUE LAURENTIENNE LE 31 OCTOBRE 2003, QUI TOUCHE 140 000 COMPTES DE CLIENTS
- ACQUISITION DES ACTIVITÉS CANADIENNES D'ASSURANCE DE DOMMAGES AUX PARTICULIERS DU GROUPE LIBERTÉ MUTUELLE EN DATE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2004, ET DÉBUT DE L'INTÉGRATION DE CES ACTIVITÉS À TD MELOCHE MONNEX
- ATTEINTE D'UN NOUVEAU SOMMET DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE, MESURÉE À L'AIDE DE L'INDICE DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE DE DÉTAIL<sup>1</sup>, LEQUEL A GRIMPÉ À 86,4 % EN 2004, DÉPASSANT DE 0,8 % LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

**BÉNÉFICE NET AVANT AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS**

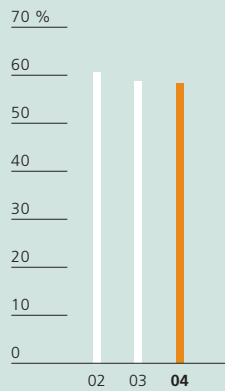
(en millions de dollars canadiens)



**1 487**  
millions \$

**EFFICIENCE AVANT AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS**

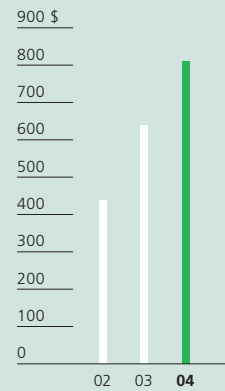
(en pourcentage)



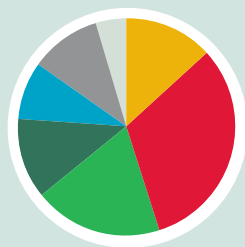
**58,3**  
pour cent

**PROFIT ÉCONOMIQUE**

(en millions de dollars canadiens)



**810**  
millions \$



**Revenus**

(en millions de dollars canadiens)

	2004	2003	2002
● Prêts immobiliers garantis	827 \$	754 \$	684 \$
● Dépôts personnels	1 994	2 009	2 003
● Crédit à la consommation	1 192	1 144	1 086
● Services bancaires aux petites entreprises	748	719	673
● Services bancaires commerciaux	542	562	594
● Assurance, déduction faite des réclamations	667	451	407
○ Autres <sup>2</sup>	287	250	321
<b>Total</b>	<b>6 257 \$</b>	<b>5 889 \$</b>	<b>5 768 \$</b>

<sup>1</sup> L'indice de satisfaction de la clientèle de détail (ISC) mesure la perception qu'ont les clients de la qualité de service lors de leur plus récente interaction avec un représentant de TD Canada Trust. Le résultat de l'ISC reflète la proportion de clients qui accorde une cote de 6 ou 7 sur 7 à la qualité du service, où 1 représente un piètre service et 7, un excellent service. Les sondages de l'ISC sont menés moins de 24 heures suivant la transaction. Chaque année, on questionne quelque 400 000 clients sur la qualité du service de TD Canada Trust.

<sup>2</sup> Les autres revenus comprennent les commissions internes sur les ventes de fonds communs de placement et d'autres produits de Gestion de patrimoine, les frais de change, les locations de coffrets de sûreté et les revenus tirés des autres services en succursale.

des frais de transaction et à la montée impressionnante des revenus tirés de l'assurance. Elle a toutefois été contrebalancée en partie par la diminution des marges de taux d'intérêt nettes, par le fléchissement des ventes en succursale des produits de Gestion de patrimoine et par le repli du volume des prêts commerciaux.

La provision pour pertes sur créances a reculé de 45 millions de dollars ou 9 % grâce à une meilleure qualité du crédit et à une amélioration soutenue des processus d'autorisation des prêts au détail. La provision pour pertes sur créances en pourcentage du volume de prêts a diminué, passant de 0,41 % en 2002 à 0,36 % en 2003.

Les frais avant amortissement des actifs incorporels ont reculé de 38 millions de dollars ou 1 % par rapport à 2002. Les synergies obtenues des regroupements de succursales et de l'amélioration des processus ont contribué, en 2003, au retranchement d'un nombre moyen de 1 420 ETP – une baisse de 5 % – de l'effectif de 2002. Le programme de regroupement des succursales a consisté en 32 regroupements réalisés en 2003, et 238 au cours des deux exercices précédents. Ces économies de coûts de personnel ont été contrebalancées en partie par l'accroissement des salaires et avantages sociaux, des indemnités de départ et des frais variables liés à la forte croissance des volumes de prêts immobiliers garantis et des produits d'assurance. En outre, des coûts directs ont été engagés vers la fin de l'exercice pour la fermeture des 118 succursales dans les magasins Wal-Mart. Les mesures d'amélioration prises ont permis de faire grimper l'efficacité avant amortissement des actifs incorporels à 58,8 % pour l'exercice, soit deux points de pourcentage de mieux qu'en 2002.

### Principaux groupes de produits des Services bancaires personnels et commerciaux

#### Prêts immobiliers garantis

- Offre de prêts hypothécaires et de lignes de crédit domiciliaires garanties par les succursales, par l'effectif de ventes directes, ainsi que par l'entremise de projets multi-résidentiels et de courtiers.
- En 2004, le secteur a connu une croissance des portefeuilles supérieure à la moyenne grâce à la hausse soutenue du prix des habitations et du volume des ventes ainsi qu'aux activités de refinancement.
- Grâce au dynamisme du marché, le volume moyen de prêts immobiliers s'est élevé à 9 milliards de dollars, une progression de 10 % par rapport à 2003. La croissance des lignes de crédit domiciliaires a surclassé celle des prêts hypothécaires. Avec la concurrence très vive dans le secteur, la hausse du volume a été légèrement inférieure à la croissance sectorielle estimative. L'acquisition de succursales auprès de la Banque Laurentienne a contribué un volume additionnel de 2 milliards de dollars.
- Les marges se sont stabilisées au cours des trois derniers trimestres de 2004, après avoir connu une baisse en 2003 et au début de 2004 en raison de la concurrence de prix.
- Des améliorations ont été apportées au processus de demande de prêts et de crédit hypothécaires en 2004.
- La demande de logements et la progression des prix pourraient revenir aux normes historiques en 2005, surtout si les taux d'intérêt montent, ce qui pourrait atténuer la croissance future du marché.
- Les objectifs pour 2005 sont d'accroître les parts de marché et les ventes croisées aux clients tout en maintenant les marges.

#### Dépôts personnels

- Offre d'une gamme complète de comptes-chèques, de comptes d'épargne et de produits de placement à terme en dollars canadiens et américains, conçue pour promouvoir les relations bancaires principales, l'épargne-retraite et les options de revenu de retraite.
- La compression des marges en 2004 découle de la faiblesse des taux d'intérêt, de la vive concurrence sur le plan des dépôts et de la préférence marquée par les clients pour les placements à court terme et liquides à faibles marges.
- Les comptes-chèques et le Compte de placement garanti ont stimulé une croissance du volume de 5 milliards de dollars, tandis que l'acquisition de succursales auprès de la Banque Laurentienne a renforcé les dépôts à terme. Le processus d'ouverture de compte «simple, rapide et facile» et le programme *EasySwitch* ont entraîné une forte augmentation du nombre de nouveaux comptes. La Banque a conservé la première place pour la part de marché des dépôts personnels.
- Les dépôts sans terme devraient connaître une forte croissance en 2005, vu que l'accent sera encore mis sur le développement des relations de base. La compression des marges sur les produits

d'épargne en 2004 se poursuivra, mais elle devrait s'atténuer si la tendance à la hausse des taux d'intérêt à court terme se maintient. Les volumes de dépôts à terme devraient afficher une croissance modeste si les taux se relèvent de leur creux historique, ouvrant ainsi la porte à une amélioration des marges.

#### Crédit à la consommation

- Offre de lignes de crédit, de prêts, de produits de protection contre les découverts et d'un large éventail de cartes de crédit Visa, dont les cartes classiques, les cartes de prestige, les cartes commerciales et les cartes offrant des programmes de primes attrayants, comme la carte *Visa TD Or Voyages* et *La Carte GM*.
- Le revenu tiré du crédit à la consommation a progressé de 4 % au cours de l'exercice grâce au relèvement des marges et des revenus découlant des frais sur les cartes et d'autres frais.
- Les volumes de prêts (à l'exclusion des cartes de crédit) ont légèrement reculé au cours de l'exercice en raison de mesures prises pour améliorer la qualité du crédit. La provision pour pertes sur créances a diminué de 0,12 % pour se situer à 1,55 %, ce qui a contribué à une hausse marquée de l'apport de ce portefeuille au profit économique.
- Les volumes d'achats par carte de crédit et la moyenne des soldes impayés ont avancé de 11 % et 7 % respectivement. Au cours de l'exercice, la Banque a renouvelé son contrat avec la General Motors pour émettre *La Carte GM*. La carte *Visa TD Or Voyages* continue de connaître une croissance robuste grâce à la souplesse et à la facilité de conversion des primes de voyages.
- Les principaux objectifs pour 2005 sont de continuer à consolider les relations de crédit avec les clients de la Banque, d'atteindre une croissance supérieure au marché pour les cartes de crédit et de tirer parti des investissements en infrastructure de gestion de crédit afin de redonner un élan à la croissance des produits de crédit à la consommation.

#### Services bancaires aux petites entreprises et services aux commerçants

- Prestation rapide et efficace de services de dépôt, de prêt et de gestion de fonds dans tout le réseau de succursales de TD Canada Trust.
- Les services aux commerçants agissent comme fournisseur de solutions de paiement par carte de crédit et de débit en offrant une technologie de point de vente et un soutien en tout temps à plus de 90 000 établissements de commerce au Canada.
- Le volume des dépôts des petites entreprises a enregistré une forte croissance grâce à une augmentation de 6 % du nombre de comptes, engendrée par la création de nouvelles petites entreprises, par le pouvoir d'attraction de notre marque et de notre offre de services, ainsi que par l'amélioration du processus d'ouverture de compte et une plus grande attention accordée à la vente dans les succursales de services bancaires de détail.
- Les volumes de crédit ont été pénalisés par la faiblesse du secteur agricole. Cependant, l'amélioration générale de la qualité du crédit s'est traduite par une diminution de la provision pour pertes sur créances par rapport au dernier exercice.
- En 2005, la priorité sera de continuer à simplifier, à accélérer et à faciliter les processus pour rehausser l'expérience des clients et des employés.

#### Services bancaires commerciaux

- Offre de services de prêts, de dépôts et de gestion de fonds aux moyennes entreprises ainsi que d'une gamme complète de services de placement, de financement d'opérations commerciales et de trésorerie.
- Les dépôts commerciaux ont maintenu leur forte croissance, mais à un rythme inférieur à celui des exercices précédents. L'augmentation du volume a été partiellement contrebalancée par la diminution des marges, causée par la faiblesse des taux d'intérêt et la préférence des clients pour des produits à marge plus faible afin d'obtenir des rendements supérieurs.
- Les volumes moyens des prêts ont accusé une baisse de 10 %, principalement en raison de réductions par plusieurs comptes importants, la plupart des refinancements ayant été effectués au moyen d'instruments hors emprunt. La baisse a eu lieu au cours des deux premiers trimestres et a été suivie par une légère reprise.
- Le profil de risque global du portefeuille, qui est resté à l'intérieur des limites acceptables, n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.
- Les pertes sur créances, exceptionnellement basses en 2004, devraient augmenter en 2005 tout en demeurant inférieures aux moyennes historiques.
- La priorité en 2005 sera d'approfondir les relations avec les clients et d'accroître le revenu.

## Services bancaires personnels et commerciaux

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net	4 191 \$	4 086 \$	4 058 \$
Provision pour pertes sur créances	373	460	505
Autres revenus	2 066	1 803	1 710
Frais autres que d'intérêts avant amortissement des actifs incorporels	3 650	3 463	3 501
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	2 234	1 966	1 762
Charge d'impôts sur les bénéfices	747	689	648
Bénéfice net – avant amortissement des actifs incorporels	1 487 \$	1 277 \$	1 114 \$
<b>Principaux volumes et ratios</b>			
Moyenne des prêts et des acceptations (en milliards de dollars canadiens)	110 \$	104 \$	98 \$
Moyenne des dépôts (en milliards de dollars canadiens)	116	107	103
Profit économique (en millions de dollars canadiens)	810 \$	639 \$	438 \$
Rendement du capital investi moyen – avant amortissement des actifs incorporels	20 %	19 %	17 %
Efficience – avant amortissement des actifs incorporels	58,3	58,8	60,7
Marge sur les actifs productifs moyens, compte tenu des actifs titrisés	3,07	3,28	3,42

### Assurance

Offre d'un large éventail de produits d'assurance et de protection de crédit sur les produits de prêts de TD Canada Trust par le biais des marques TD Assurance et TD Meloche Monnex.

#### Groupe Vie TD

- Offre d'une protection d'assurance-vie et d'assurance-maladie à 1,7 million de clients.
- Chef de file en matière d'assurance-maladie grave au Canada. Cette garantie, offerte pour les lignes de crédit, a été lancée avec succès en août 2004. Le taux de ventes initial de plus de 3 000 nouveaux assurés par semaine dépasse de loin les attentes.
- Les primes d'assurance perçues ont crû de plus de 10 % d'un exercice à l'autre, s'inscrivant dans la ligne de la croissance à double chiffre connue au cours des 10 dernières années.
- En 2005, l'accent sera mis sur la croissance soutenue des ventes ainsi que sur d'autres investissements dans les systèmes afin de continuer à simplifier, accélérer et faciliter les processus, tant pour les employés que les clients.

#### TD Meloche Monnex

- Avec l'acquisition des activités d'assurance du Groupe Liberté Mutuelle le 1<sup>er</sup> avril, Meloche Monnex est devenue le plus important assureur IARD direct (habitation et automobile) du Canada et le troisième assureur de personnes au pays, avec une part de marché estimée à 7,7 %. La société compte maintenant plus de 870 000 titulaires de police.
- Le volume des primes d'assurance a atteint 1,5 milliard de dollars, ce qui représente une croissance de 44 % d'un exercice à l'autre, dont la moitié est attribuable à l'acquisition des activités du Groupe Liberté Mutuelle. La croissance interne de 22 % de Meloche Monnex surclasse de loin celle de ses concurrents.
- La croissance marquée des revenus découle de la hausse du volume des primes et de la réduction du taux de réclamations.
- La société a mené à bien la mise au point d'importants outils de technologie de l'information et de systèmes d'exploitation. Ceux-ci permettront d'améliorer encore l'efficience globale – qui surclasse déjà celle de ses concurrents – au cours des années à venir, tout en profitant aux employés et aux clients.
- Les perspectives d'augmentation soutenue du nombre de clients sont bonnes, grâce à une meilleure méthode de souscription et au modèle de marketing d'assurance directe le plus efficace du Canada.
- Le marché devrait revenir à un contexte de prix plus stables, et la concurrence entre les assureurs pourrait s'intensifier, mais l'objectif de Meloche Monnex est de continuer à réaliser une croissance de plus de 10 % des revenus.

### Perspectives économiques

- La performance respectable mais non éblouissante de l'économie canadienne devrait être profitable aux activités des Services bancaires personnels et commerciaux en 2005.

- Le revenu personnel et les bénéfices des sociétés devraient maintenir leur progression en 2005, mais à un taux décroissant. Le contexte économique devrait malgré tout permettre une croissance des services bancaires courants et des services de gestion de fonds, de négociation et de trésorerie.
- Il se pourrait que la Banque du Canada relève légèrement les taux d'intérêt au cours du deuxième semestre, ce qui contribuerait à modérer l'expansion des marchés de l'habitation et à freiner l'achat de biens coûteux par les consommateurs, réduisant ainsi la demande pour les prêts hypothécaires et personnels.
- Le niveau d'activité sur les marchés de l'habitation devrait toutefois demeurer élevé en regard des normes historiques, et le taux de l'emploi au pays devrait se maintenir à un niveau quasi inégalé, ce qui stimulerait les dépenses des consommateurs.
- Du côté des services bancaires commerciaux, la valeur absolue du dollar canadien vis-à-vis le dollar américain pourrait conduire à des pertes sur prêts.
- Les petites et moyennes entreprises devraient néanmoins bien s'en tirer en 2005, puisqu'elles bénéficieraient de l'expansion économique soutenue et qu'elles ont tendance à être moins exposées aux fluctuations du taux de change que les grandes sociétés.

Se reporter à la page 37 pour une présentation des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs.

### Perspectives et orientation des affaires pour 2005

Le taux de croissance des revenus devrait être du même ordre qu'en 2004. Les marges d'intérêt nettes devraient bientôt se stabiliser si la tendance à la hausse des taux d'intérêt à court terme se maintient. La croissance des frais devrait également ralentir par rapport à 2004. Les taux de pertes sur créances et de réclamations d'assurance sont à des creux cycliques et ne devraient pas descendre davantage. À 16 %, le taux de croissance des revenus de l'exercice n'est probablement pas soutenable, mais l'objectif des Services bancaires personnels et commerciaux est de continuer à réaliser une croissance à deux chiffres. Les principales priorités pour 2005 sont de :

- Maintenir l'accent sur la croissance nette du nombre de clients pour les services personnels, les services aux petites entreprises et les services commerciaux.
- Améliorer la qualité du service.
- Accroître la capacité de vente en simplifiant les processus et en réduisant le fardeau administratif.
- Augmenter la croissance du volume d'affaires pour les prêts commerciaux.
- Intégrer les activités d'assurance du Groupe Liberté Mutuelle à TD Meloche Monnex.
- Continuer d'assurer une croissance des frais inférieure à celle des revenus.

## SERVICES BANCAIRES EN GROS

### Stratégie générale

- Investir dans les activités ciblant les besoins des clients et offrant des possibilités d'accroissement du profit économique.
- Fournir une gamme complète de services sur les marchés financiers aux clients des Services bancaires en gros établis au Canada.
- Exercer des activités de banque d'investissement spécialisée à l'étranger en misant sur les produits et le savoir-faire sectoriel acquis.
- Utiliser le crédit de façon sélective pour optimiser les relations-clients très lucratives.

### Revue du rendement financier de 2004

Le bénéfice net s'est dégagé à 607 millions de dollars en 2004, une hausse de 347 millions de dollars par rapport aux 260 millions de dollars de l'exercice précédent. En 2003, le bénéfice net incluait une incidence après impôts de 289 millions de dollars relative à des coûts de restructuration et à des charges de dépréciation des écarts d'acquisition liés aux activités américaines de négociation d'options sur actions. Le rendement du capital investi pour 2004 s'est établi à 25 %, contre 9 % pour l'exercice antérieur. Le profit économique pour l'exercice s'est élevé à 278 millions de dollars, alors qu'il y avait eu une perte économique de 125 millions de dollars en 2003.

Les revenus des Services bancaires en gros sont surtout tirés des opérations sur les marchés financiers et des activités des services bancaires d'investissement, des placements et des services bancaires aux grandes entreprises. Les revenus pour l'exercice ont atteint 2 215 millions de dollars, contre 2 056 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les revenus tirés des opérations sur les marchés financiers et des activités des services d'investissement, qui comprennent les services de consultation, de prise ferme d'émission, de négociation, de facilitation et d'exécution, ont légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent alors que les revenus de négociation dans leur ensemble sont demeurés assez comparables d'un exercice à l'autre. Toutefois, les revenus de prise ferme d'émissions et de facilitation de placements en actions institutionnels ont progressé. Les revenus des portefeuilles d'actions se sont également améliorés de façon sensible par rapport à l'exercice précédent par suite de la hausse des dividendes reçus et des gains nets réalisés sur les valeurs mobilières en raison de l'amélioration de la conjoncture. Ces augmentations ont été contrebalancées par les revenus plus faibles tirés des services bancaires aux grandes entreprises, conséquence des revenus plus bas engendrés par un portefeuille de prêts dont la taille a réduit.

Les provisions pour pertes sur créances se sont élevées à 41 millions de dollars pour 2004, en hausse de 26 millions de dollars en regard de 15 millions de dollars pour 2003. Les provisions pour pertes sur créances des Services bancaires en gros ont été modifiées au premier trimestre de 2004 et reclassées de manière rétroactive afin d'inclure le coût de la protection de crédit engagé pour la couverture du portefeuille de prêts. La provision pour pertes sur créances de 41 millions de dollars ne se rapporte qu'au coût de la protection de crédit. La qualité du crédit du portefeuille demeure élevée, car les Services bancaires en gros n'ont subi aucune perte sur créances dans le principal portefeuille de prêts depuis le quatrième trimestre de 2002.

Les Services bancaires en gros détiennent une protection de crédit de 4,5 milliards de dollars à l'égard du portefeuille de prêts, soit un

### APERÇU

- **RENDEMENT EXCEPTIONNEL DU CAPITAL INVESTI DE 25 % – UN RECORD POUR CE SECTEUR**
- **RESTRUCTURATION DU SECTEUR AU COURS DES DEUX DERNIERS EXERCICES POUR RÉDUIRE LES RISQUES ET OPTIMISER L'UTILISATION DU CRÉDIT**
- **FINANCEMENT DE 2 MILLIARDS DE DOLLARS POUR LE COMPTE D'OPTI CANADA INC., Y COMPRIS LE PLUS IMPORTANT PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE EFFECTUÉ PAR UNE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE CANADIENNE DEPUIS DIX ANS**
- **RÉDUCTION MARQUÉE DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES (APR), LIBÉRANT DES FOND PROPRES POUVANT ÊTRE AFFECTÉS À LA CROISSANCE**

accroissement de 1,6 milliard de dollars depuis la fin de l'exercice précédent, étant donné que des activités de couverture importantes ont été entreprises au cours de l'exercice. Les Services bancaires en gros continuent de gérer de façon proactive leur risque de crédit et ont réussi à améliorer considérablement leur profil de risque. Le coût de la protection de crédit inclus dans ce secteur représente le coût accumulé au titre de cette protection. La variation de la valeur marchande de cette protection, en sus du coût accumulé, est présentée dans le secteur Siège social.

Les actifs pondérés en fonction des risques (APR) des Services bancaires en gros se sont élevés à 30 milliards de dollars pour l'exercice, soit 10 milliards de dollars de moins qu'en 2003. La diminution par rapport à l'exercice précédent tient à une baisse du risque de marché et du risque de crédit. La baisse des APR en ce qui a trait au risque de marché découle de l'application d'un modèle approuvé par les autorités de réglementation qui régissent la Banque afin de mesurer le risque de marché associé aux APR, tandis que la diminution des APR relativement au risque de crédit est surtout attribuable à la réduction de la taille du portefeuille de prêts.

Les frais ont atteint 1 289 millions de dollars, contre 1 689 millions de dollars pour l'exercice précédent, et comprennent 416 millions de dollars au titre des coûts de restructuration et des charges de dépréciation des écarts d'acquisition liés aux activités américaines de négociation d'options sur actions. L'augmentation sous-jacente des frais s'est établie à 16 millions de dollars (avant l'incidence des coûts de restructuration et des écarts d'acquisition). Elle tient surtout à l'augmentation de la charge de rémunération variable entraînée par les meilleurs rendements des activités sur les marchés financiers et l'accroissement des investissements pour l'amélioration de l'infrastructure.

### Revue du rendement financier de 2003

Le bénéfice net des Services bancaires en gros s'était établi à 260 millions de dollars en 2003, contre une perte nette de 657 millions de dollars en 2002. L'amélioration du rendement de 2003 était principalement attribuable à une baisse marquée des pertes sur créances par rapport à 2002, mais elle incluait aussi une charge de restructuration et de dépréciation des écarts d'acquisition de 289 millions de dollars après impôts liée aux activités de négociation d'options sur actions.

Les revenus des Services bancaires en gros proviennent essentiellement des services bancaires aux grandes entreprises, des services bancaires d'investissement, des activités sur les marchés financiers et des placements. Les revenus avaient reculé de 23 % par rapport à 2002 pour s'établir à 2 056 millions de dollars. Les revenus tirés des opérations sur les marchés financiers, qui comprennent les services de consultation, de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution, avaient diminué par rapport à 2002 surtout en raison des revenus de négociation plus faibles provenant des activités de produits structurés.

Les provisions pour pertes sur créances avaient diminué, passant d'une charge de 2 490 millions de dollars en 2002 à une charge de 15 millions de dollars en 2003. La charge de 2002 incluait 1 450 millions de dollars de provisions sectorielles. La charge de 15 millions de dollars ne se rapportait qu'au coût de la protection de crédit, et aucune perte n'avait été subie.

**ENJEUX DE 2004**

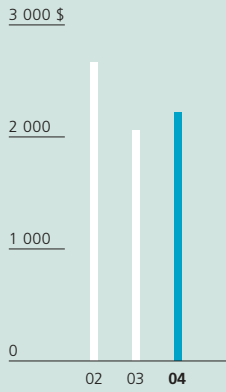
- BAISSÉ PERSISTANTE DU FINANCEMENT AUX GRANDES ENTREPRISES ET DES ACTIVITÉS DE RESTRUCTURATION EN 2004
- AMÉLIORATION CONSTANTE DE L'INFRASTRUCTURE POUR RÉPONDRE AUX NOUVELLES EXIGENCES DE GOUVERNANCE DES INVESTISSEURS ET DES AUTORITÉS DE RÉGLEMENTATION
- MAINTIEN DU CONTRÔLE DES COÛTS TOUT EN ATTEIGNANT LES OBJECTIFS D'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

**POINTS SAILLANTS DE 2004**

- RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI DE 25 %, PREUVE DU SUCCÈS DE LA TRANSFORMATION DE CE SECTEUR
- CAPACITÉ ACCRUE DE DISTRIBUTION DES PRODUITS À L'ÉCHELLE MONDIALE
- CRÉDIT UTILISÉ DE FAÇON PLUS EFFICACE EN SE CONCENTRANT SUR LA RENTABILITÉ DES CLIENTS TOUT EN RENFORÇANT LES ACTIVITÉS
- RÉDUCTION DU RISQUE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS PAR L'ACHAT D'UNE PROTECTION
- APR RÉDUITS SENSIBLEMENT
- INFRASTRUCTURE AMÉLIORÉE POUR LE CONTRÔLE DES RISQUES DE MARCHÉ ET DE CRÉDIT

**TOTAL DES REVENUS**

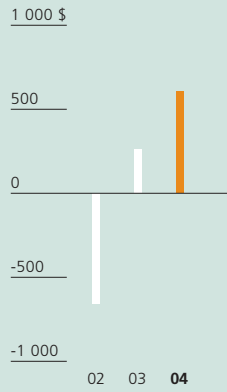
(en millions de dollars canadiens)



**2 215**  
millions \$

**BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) AVANT AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS**

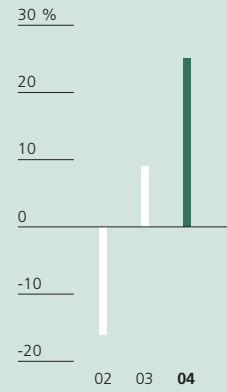
(en millions de dollars canadiens)



**607**  
millions \$

**RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI AVANT AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS**

(en pourcentage)



**25**  
pour cent



**Revenus**

(en millions de dollars canadiens)

	2004	2003	2002
● Services bancaires aux grandes entreprises	301 \$	340 \$	752 \$
● Services bancaires d'investissement et marchés financiers	1 614	1 562	1 757
● Placements en actions	300	154	159
Total	<b>2 215 \$</b>	2 056 \$	2 668 \$

## Services bancaires en gros

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net (en équivalence fiscale)	<b>1 600 \$</b>	1 355 \$	1 505 \$
Provision pour pertes sur créances	<b>41</b>	15	2 490
Autres revenus	<b>615</b>	701	1 163
Frais autres que d'intérêts avant amortissement des actifs incorporels	<b>1 289</b>	1 689	1 235
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	<b>885</b>	352	(1 057)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices (en équivalence fiscale)	<b>278</b>	92	(400)
Bénéfice net (perte nette) – avant amortissement des actifs incorporels	<b>607 \$</b>	260 \$	(657) \$
<b>Principaux volumes et ratios</b>			
Moyenne des prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations (en milliards de dollars canadiens)	<b>7 \$</b>	9 \$	25 \$
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars canadiens)	<b>30</b>	40	62
Profit (perte) économique (en millions de dollars canadiens)	<b>278 \$</b>	(125) \$	(1 192) \$
Rendement du capital investi – avant amortissement des actifs incorporels	<b>25 %</b>	9 %	(16) %
Efficience – avant amortissement des actifs incorporels	<b>58,2</b>	82,1	46,3

Les frais avaient augmenté de 37 % pour atteindre 1 689 millions de dollars en 2003. Les coûts de restructuration des activités de négociation d'options sur actions et la radiation des écarts d'acquisition en 2003 avaient eu un effet cumulé de 416 millions de dollars. L'augmentation résiduelle comprenait les coûts de rationalisation des activités de base des Services bancaires en gros, les charges de radiation de systèmes, la réduction des biens immobiliers et l'augmentation de la charge de rémunération variable par rapport à 2002.

### Principaux groupes de produits des Services bancaires en gros *Services bancaires aux grandes entreprises*

- Les revenus tirés des services bancaires aux grandes entreprises ont diminué de 11 %, passant de 340 millions de dollars en 2003 à 301 millions de dollars en 2004. Cette diminution tient surtout à la baisse des revenus tirés des activités de prêts. Les revenus de prêts ont baissé en raison de la réduction des actifs et de l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la conversion des revenus de prêts en dollars américains. La réduction des actifs découle des efforts constants pour atténuer les risques de crédit et du ralentissement du marché des prêts aux grandes entreprises.

### *Services bancaires d'investissement et activités sur les marchés financiers*

- Les revenus tirés des services bancaires d'investissement et des activités sur les marchés financiers ont augmenté de 3 %, passant de 1 562 millions de dollars en 2003 à 1 614 millions de dollars en 2004. Les revenus tirés des services bancaires d'investissement et de prise ferme ont progressé par rapport à l'exercice précédent en raison des meilleures conditions de marché. Ces gains ont été partiellement annulés par la baisse des revenus de structuration des volets d'instruments dérivés des Services bancaires en gros entraînée par le volume moindre des opérations structurées pour les grandes entreprises.

### *Placements en actions*

- Les revenus tirés des portefeuilles d'actions de sociétés ouvertes et fermées ont bondi en 2004, les gains nets sur les valeurs mobilières se hissant de 154 millions de dollars à 300 millions de dollars, soit une progression de 95 %. Cette augmentation tient à l'amélioration des conditions de marché autant pour le portefeuille d'actions de sociétés ouvertes que pour le portefeuille d'actions de sociétés fermées. En outre, les gains latents liés aux portefeuilles ont augmenté de 49 millions de dollars, passant de 369 millions de dollars à 418 millions de dollars à la fin de l'exercice 2004.

### Perspectives économiques

- On s'attend, pour 2005, à une croissance modérée de la demande de services bancaires en gros.
- Les entreprises devraient augmenter leurs investissements à un rythme soutenu, ce qui devrait stimuler les services bancaires d'investissement, les services de négociation de titres ainsi que les services de négociation d'actions pour les institutions et les investissements privés en actions.
- Le dollar américain devrait rester faible et volatil. L'imposant déficit des comptes courants des États-Unis lui portera certainement ombrage, comme l'évolution des attentes des marchés financiers en ce qui concerne la croissance économique, l'inflation et le rythme de la hausse des taux d'intérêt.
- Le sort du billet vert pourrait influencer sur celui du dollar canadien, dont la valeur pourrait monter encore. Les entreprises canadiennes devront alors composer avec un huard plus fort.

Voir les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs en page 37.

### Perspectives et orientation des affaires pour 2005

Les marchés du crédit et des actions se sont beaucoup améliorés en 2004, et les Services bancaires en gros s'attendent à un regain d'activités du côté des grandes entreprises pour 2005. Les principales priorités pour 2005 sont les suivantes :

- Poursuivre l'accroissement de la part de marché au Canada et élargir à l'échelle mondiale la stratégie axée sur les produits et les secteurs.
- Continuer de développer l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle.
- Accroître le rendement des activités sur les marchés financiers, les placements en actions étant peu susceptibles de dégager des rendements aussi exceptionnels que ceux de 2004.
- Améliorer le contrôle des coûts.
- Atteindre la fourchette cible de 15 % à 22 % du rendement du capital investi.

En 2005, les Services bancaires en gros continueront de se concentrer sur la croissance et la mise en valeur des relations avec les clients, en élargissant leur gamme de produits et services et en visant l'excellence opérationnelle. Ce secteur devrait dégager un solide rendement du capital investi en 2005 et continuer de fournir un apport important au profit économique de la Banque.

## GESTION DE PATRIMOINE

### Stratégie générale

- Développer une organisation intégrée de collecte d'actifs axée sur les clients.
- Atteindre, dans les activités sous-exploitées, une croissance supérieure à la moyenne.
  - Donner priorité à Planification financière et à Conseils de placement privés.
- Promouvoir les volets Patrimoine de TD Waterhouse et de Fonds Mutuels TD comme des services de conseil dignes de la confiance des clients pour leurs placements.
- Concevoir une suite de produits, de services et de solutions de classe mondiale pouvant combler les besoins de chaque segment de clientèle.
- Valoriser la technologie pour améliorer l'architecture des systèmes de service à la clientèle et pour hausser l'efficacité opérationnelle.
- Miser sur l'excellente relation tissée avec les Services bancaires personnels et commerciaux afin que les clients amenés par ces derniers soient servis par le meilleur canal de distribution de Gestion de patrimoine.

### Revue du rendement financier de 2004

Le bénéfice net avant amortissement des actifs incorporels de Gestion de patrimoine a été de 368 millions de dollars pour 2004, ce qui contraste avec la perte de 75 millions de dollars enregistrée en 2003. Les résultats de 2003 comprenaient une incidence après impôts de 328 millions de dollars relative à des dépréciations et à des coûts de restructuration au sein de TD Waterhouse International. Pour le reste, le bénéfice de Gestion de patrimoine a été plus élevé puisque les volumes d'affaires ont été meilleurs à l'échelle des volets Patrimoine. Le rendement du capital investi a atteint 13 % pour l'exercice, alors qu'en 2003 il avait été négatif de 4 %. Le profit économique pour 2004 s'établit à 25 millions de dollars, une amélioration de 501 millions de dollars sur 2003.

Le total des revenus a grimpé de 302 millions de dollars, à 2 606 millions de dollars, par rapport à 2003, du fait, à la fois, de l'amélioration des marchés boursiers et de la croissance des actifs confiés par les clients. Le nombre quotidien d'opérations de Courtage à escompte a monté de 10 %, alors que les revenus d'intérêts ont augmenté sous l'effet de la croissance de 20 % des soldes de prêts sur marge. Du côté de Fonds Mutuels, les frais de gestion ont progressé parallèlement à la croissance de 12 % des actifs gérés, et du côté de Conseils de placement privés et de Planification financière, les résultats se sont raffermis grâce à une croissance des actifs administrés.

Les frais avant amortissement des actifs incorporels ont été de 2 047 millions de dollars en 2004, en baisse de 187 millions de dollars par rapport à 2003. Les frais de 2003 comprenaient des charges de restructuration et de dépréciation des écarts d'acquisition de 300 millions de dollars se rapportant à TD Waterhouse International. Le reste de l'augmentation des frais est attribuable aux frais d'exécution d'opérations liés au volume, aux paiements plus élevés de commissions de suivi aux vendeurs de Fonds Mutuels TD et à la hausse de la rémunération de l'effectif de Conseils de placement privés et de Planification financière, conséquence de la croissance des revenus pour ces volets. Les frais ont eux aussi été influencés par un investissement plus élevé dans la technologie,

### APERÇU

- **CROISSANCE DE 13 % DES REVENUS STIMULÉE PAR LA FORTE ACTIVITÉ DES MARCHÉS BOURSIERS, LES OUVERTURES DE COMPTE ET LA CROISSANCE DES ACTIFS**
- **BÉNÉFICES RECORDS DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT DU FAIT DE L'AUGMENTATION NOTABLE DES ACTIFS**
- **FONDS MUTUELS TD S'EST CLASSÉE DEUXIÈME DU SECTEUR, AVEC DES VENTES NETTES DE PRODUITS À LONG TERME DE 2,7 MILLIARDS DE DOLLARS**
- **CROISSANCE DE 8 % DES ACTIFS ADMINISTRÉS ET DES ACTIFS GÉRÉS AU NOM DES CLIENTS**
- **APRÈS UNE PERTE EN 2003, LES SERVICES DE CONSEIL ONT RENOUÉ AVEC LES BÉNÉFICES**
- **ACCROISSEMENT DE 10 % DU NOMBRE QUOTIDIEN D'OPÉRATIONS DE COURTAGES À ESCOMPTE**

par l'embauche de nouveau personnel de vente et par les frais de marketing engagés afin de mieux positionner l'entreprise pour sa croissance future.

Les actifs gérés atteignaient 124 milliards de dollars au 31 octobre 2004, soit une progression de 11 milliards de dollars ou 10 % depuis le 31 octobre 2003, en raison des fortes ventes de fonds communs de placement et de la croissance des actifs institutionnels. Les actifs administrés totalisaient 279 milliards de dollars à la date du bilan, soit 20 milliards de dollars ou 8 % de plus qu'au 31 octobre 2003, étant donné de nouveaux actifs pour Courtage à escompte, Conseils de placement privés et Planification financière.

### Revue du rendement financier de 2003

En 2003, Gestion de patrimoine avait constaté une perte de 75 millions de dollars. Ce résultat tenait compte des dépréciations et des coûts de restructuration de 328 millions de dollars après impôts au sein de TD Waterhouse International. Pour le reste, le bénéfice de Gestion de patrimoine était plus élevé du fait des volumes d'affaires plus importants pendant la deuxième moitié de l'exercice et des efforts de contrôle des coûts.

Le total des revenus avait baissé de 17 millions de dollars. Cette diminution tenait à une dépréciation de 39 millions de dollars relative aux coentreprises de TD Waterhouse International et à l'incidence de l'appréciation du dollar canadien sur les résultats américains, en partie compensée par un regain des affaires dans tous les volets de Gestion de patrimoine. Les frais avant amortissement des actifs incorporels avaient augmenté de 154 millions de dollars par rapport à 2002. Ces frais tenaient compte de charges de 300 millions de dollars au titre des coûts de restructuration et de charges de dépréciation des écarts d'acquisition de TD Waterhouse International. Pour le reste, les frais avaient reculé en raison des initiatives de contrôle de coûts. La vigueur du dollar canadien avait aussi contribué au fléchissement des frais aux États-Unis. Les avantages de la restructuration de TD Waterhouse International s'étaient déjà manifestés puisque cette dernière avait atteint la rentabilité au quatrième trimestre de 2003.

Les actifs gérés avaient totalisé 113 milliards de dollars, soit 1 milliard de dollars de plus qu'au 31 octobre 2002. Les actifs administrés de 259 milliards de dollars avaient progressé de 33 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2002 en raison d'une reprise du marché, de la croissance des volets Conseils de placement privés et Planification financière et du nombre accru de clients mis en contact par la banque de détail.

### Principaux groupes de produits de Gestion de patrimoine Courtage à escompte TD Waterhouse

- Un des chefs de file du courtage autogéré, servant des clients au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.
- Les opérations quotidiennes ont atteint un sommet en janvier avec une moyenne de 164 000, mais elles ont glissé à 85 000 opérations au deuxième semestre de l'exercice, les facteurs économiques externes ayant miné la confiance des investisseurs.
- Les revenus ont augmenté de 161 millions de dollars ou 11 %. Les revenus de 2003 tenaient compte des dépréciations de 39 millions de dollars liées aux coentreprises. Pour le reste, les frais ont augmenté du fait d'une hausse de 10 % des opérations et de l'accroissement du revenu d'intérêts net résultant de la croissance

## Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net	508 \$	431 \$	426 \$
Autres revenus	2 098	1 873	1 895
Frais autres que d'intérêts avant amortissement des actifs incorporels	2 047	2 234	2 080
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	559	70	241
Charge d'impôts sur les bénéfices	191	145	116
Bénéfice net (perte nette) – avant amortissement des actifs incorporels	368 \$	(75) \$	125 \$
<b>Principaux volumes et ratios</b>			
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	279 \$	259 \$	226 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	124	113	112
Profit (perte) économique (en millions de dollars canadiens)	25 \$	(476) \$	(298) \$
Rendement du capital investi – avant amortissement des actifs incorporels	13 %	(4) %	4 %
Efficiencia – avant amortissement des actifs incorporels	78,5	97,0	89,6
Nombre moyen d'opérations par jour (en milliers)	108	98	99

des prêts sur marge. Cette hausse a été partiellement annulée par l'incidence de l'appréciation du dollar canadien sur les résultats américains.

- Les frais ont baissé de 310 millions de dollars étant donné surtout les charges de restructuration et dépréciation de 300 millions de dollars des écarts d'acquisition au sein de TD Waterhouse International en 2003. L'augmentation des frais de marketing et d'opérations aux États-Unis a été plus que contrebalancée par l'incidence de l'appréciation du dollar canadien sur les résultats américains.

### Gestion de Placements TD

- Fonds Mutuels TD est la sixième famille de fonds communs de placement en importance du Canada. Elle gérait 35 milliards d'actifs au 31 octobre 2004, soit un bond de 12 % par rapport à l'exercice précédent qui a entraîné une hausse de 17 % des revenus. La croissance des actifs gérés, conjuguée à une modification de la méthode de rémunération pour la banque de détail, a fait grimper les frais de 61 millions de dollars par rapport à 2003. L'entreprise a dégagé des bénéfices records. Pour une deuxième année de suite, Fonds Mutuels TD s'est classée deuxième du secteur, grâce à des ventes à long terme de 2,7 milliards de dollars.
- TD Investment Management est l'un des gestionnaires quantitatifs les plus réputés du pays. Ses services englobent la gestion de placement pour les caisses de retraite, les sociétés, les institutions, les fonds de dotation et les fondations. Les actifs gérés ont augmenté de 10 % par rapport à 2003.

### Services de conseil

- Groupe Clientèle Privée TD Waterhouse chapeaute les services fiduciaires, les services bancaires privés et Gestion privée. La croissance des actifs confiés par les clients explique la hausse de 10 % ou 15 millions de dollars des revenus par rapport à il y a un an. Les frais ont augmenté de 10 %, entraînés par les volumes d'affaires plus élevés et les coûts de marketing et de technologie additionnels engagés pour relancer Services aux clients privés sous la bannière TD Waterhouse.
- Conseils de placement privés TD Waterhouse offre des services de courtage traditionnel à des clients de détail partout au Canada. En 2004, les actifs administrés n'ont cessé de croître, si bien que les revenus ont augmenté de 20 % ou 48 millions de dollars. Quant aux frais, ils ont augmenté de 9 % étant donné que la croissance des revenus donnant droit à commission a bonifié la rémunération des conseillers en placement. Après avoir subi une perte en 2003, cette entreprise a renoué avec la rentabilité.
- Planification financière TD Waterhouse continue de recruter des conseillers pour sa clientèle, ayant élargi son effectif de planificateurs de 33 % alors que les actifs administrés ont grimpé de 64 % en 2004. Tandis que les revenus ont progressé de 19 millions de 2004, les frais ont crû de 21 millions de dollars puisque l'effectif de planificateurs financiers s'est élargi constamment.

## Perspectives économiques

- Les conditions économiques devraient être favorables en 2005, stimulées par une hausse du revenu disponible des particuliers, par la création d'emplois et par la confiance élevée des consommateurs qui devraient inciter au placement.
- La croissance économique devrait être modérée, le taux d'inflation devrait être faible et les bénéfices des sociétés devraient s'améliorer, de sorte que le rendement des principales catégories d'actifs financiers devrait se situer entre 1 % et 5 %.
- La Banque du Canada pourrait augmenter encore les taux d'intérêt au cours du deuxième semestre de l'année, suscitant une légère amélioration des rendements des titres du marché monétaire.
- Les bénéfices des sociétés devraient progresser d'environ 5 % (excluant les secteurs des matières premières). Les prix des matières premières pourraient fléchir, mais demeurer rentables pour la plupart des industries.
- La volatilité des taux de change persistera, surtout dans le cas du dollar américain qui pourrait influencer sur les stratégies de placement.

Voir les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs en page 37.

## Perspectives et orientation des affaires pour 2005

- Les probabilités de croissance des revenus sont excellentes pour 2005.
  - Bien que les volumes d'opérations de Courtage à escompte se soient raffermissés au cours des trois derniers mois de 2004, des facteurs économiques externes pourraient briser la tendance.
  - Le principal enjeu sera de faire croître d'au moins 10 % les actifs confiés par les clients.
- Principales priorités pour 2005 :
  - Améliorer la croissance des actifs confiés par de nouveaux clients de Gestion de patrimoine en élargissant l'effectif de conseillers pour les clients, en recrutant de façon audacieuse et en instaurant des programmes de formation pour les conseillers, qu'ils soient nouveaux ou aguerris.
  - Rehausser les affaires que nous confient les clients actuels en offrant des produits, des services et des solutions améliorés ou nouveaux.
  - Lancer, aux États-Unis et au Canada, une plateforme pour les clients très actifs des services de courtage à escompte de Gestion de patrimoine.
  - Maintenir un écart positif entre la croissance des revenus et celle des frais par une rigoureuse gestion des coûts assortie d'un investissement dans la technologie et de l'élimination de fonctions et de processus redondants.
  - Cibler des créneaux particuliers encore sous-exploités dans chaque volet Patrimoine, à titre de possibilités de croissance exceptionnelles.
  - Ajouter de nouveaux fonds de choix dans la famille Fonds Mutuels TD afin de répondre aux besoins des clients.

**ENJEUX DE 2004**

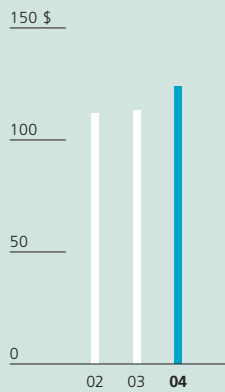
- LA VOLATILITÉ DANS LE VOLET COURTAGE À ESCOMPTE A ÉTÉ MISE EN ÉVIDENCE AVEC LE GLISSEMENT DU NOMBRE MOYEN D'OPÉRATIONS PAR JOUR DE 135 000 AU PREMIER TRIMESTRE À 83 000 AU QUATRIÈME TRIMESTRE
- LA CONCURRENCE SUR LES PRIX, SURTOUT AUX ÉTATS-UNIS, S'EST RÉPERCUTÉE SUR LES REVENUS DONNANT DROIT À COMMISSION

**POINTS SAILLANTS DE 2004**

- LES ACTIFS ADMINISTRÉS PAR GESTION DE PATRIMOINE SE SONT ACCRUS DE 20 MILLIARDS DE DOLLARS OU 8 % PAR RAPPORT À 2003 ÉTANT DONNÉ LA CROISSANCE DES AFFAIRES ET DU MARCHÉ, ALORS QUE LES ACTIFS GÉRÉS ONT AUGMENTÉ DE 11 MILLIARDS DE DOLLARS OU 10 % PAR RAPPORT À L'EXERCICE PRÉCÉDENT
- EN 2004, UN INVESTISSEMENT DE TAILLE A ÉTÉ FAIT DANS DES CRÉNEAUX ENCORE SOUS-EXPLOITÉS AFIN DE LES POSITIONNER EN VUE D'UNE MEILLEURE CROISSANCE FUTURE
- LE NOMBRE MOYEN D'OPÉRATIONS PAR JOUR DE COURTAGE À ESCOMPTE A ATTEINT 108 000, UNE HAUSSE DE 10 % PAR RAPPORT À L'EXERCICE PRÉCÉDENT
- PLANIFICATION FINANCIÈRE TD WATERHOUSE A ÉLARGI SON EFFECTIF DE VENTE DE 33 %, ET SES ACTIFS ADMINISTRÉS SE SONT ACCRUS DE 64 %
- DES COMPTES DE DONATEUR AVEC CONSEILS ONT ÉTÉ LANCÉS, UNE PREMIÈRE AU CANADA; ILS PERMETTENT AUX CLIENTS DE SE CONSTITUER UN FONDS DE DOTATION AUX FINS DE DONS DE BIENFAISANCE
- LA COENTREPRISE FRUCTUEUSE ENTRE ROYAL BANK OF SCOTLAND, DU ROYAUME-UNI, ET GESTION DE PATRIMOINE A APPORTÉ 38 000 NOUVEAUX COMPTES AU VOLET COURTAGE
- FONDS MUTUELS TD A ÉTÉ DÉSIGNÉE CHOIX DES ANALYSTES DANS LA CATÉGORIE «MEILLEURE SOCIÉTÉ DE FONDS DE L'ANNÉE» À LA 10<sup>e</sup> REMISE ANNUELLE DES PRIX DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DU PLACEMENT. CETTE DISTINCTION LUI A ÉTÉ ACCORDÉE POUR SON EXCELLENCE DANS PLUSIEURS CATÉGORIES DE FONDS, NOTAMMENT LE RENDEMENT, LA GESTION ET LE CHOIX DE FONDS DE BASE

**ACTIFS GÉRÉS<sup>1</sup>**

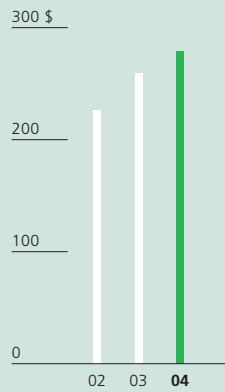
(en milliards de dollars canadiens)



**124**  
milliards \$

**ACTIFS ADMINISTRÉS<sup>2</sup>**

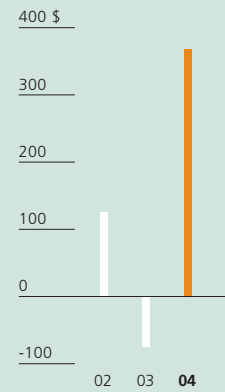
(en milliards de dollars canadiens)



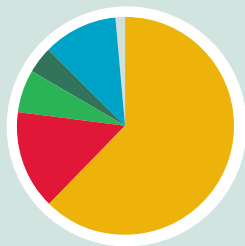
**279**  
milliards \$

**BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) AVANT AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS**

(en millions de dollars canadiens)



**368**  
millions \$



**Revenus<sup>3</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	2004	2003	2002
● Courtage à escompte	1 623 \$	1 462 \$	1 475 \$
● Fonds Mutuels	384	327	345
● Groupe Clientèle privée	167	152	156
● Gestion de Placements	104	102	100
● Conseils de placement privés	291	243	238
○ Planification financière	37	18	7
<b>Total</b>	<b>2 606 \$</b>	<b>2 304 \$</b>	<b>2 321 \$</b>

<sup>1</sup> Actifs gérés : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de Fonds Mutuels TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

<sup>2</sup> Actifs administrés : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

<sup>3</sup> Certains revenus sont présentés déduction faite des cessions internes.

## SIÈGE SOCIAL

### Revue du rendement financier de 2004

Pour l'exercice 2004, le secteur Siège social a inscrit un bénéfice net de 325 millions de dollars. Parmi les principaux facteurs qui ont contribué à ce résultat, notons un bénéfice avant impôts découlant de l'annulation de 655 millions de dollars de provisions sectorielles pour prêts douteux au cours de l'exercice, de l'annulation de 67 millions de dollars de provisions générales pour prêts douteux au deuxième trimestre de 2004, et des revenus d'intérêts gagnés sur des remboursements d'impôts sur les bénéfices de 77 millions de dollars avant impôts. Ce bénéfice a été en partie contrebalancé par des réserves pour litiges éventuels de 354 millions de dollars. Plusieurs actions sont en cours et, étant donné le contexte judiciaire, la Banque a constaté d'avance les charges les plus probables. Le secteur Siège social a aussi enregistré des pertes de 77 millions de dollars découlant de l'incidence de la note d'orientation sur les relations de couverture et par suite des coûts liés aux activités de trésorerie nettes et aux revenus, frais et impôts nets non répartis.

### Revue du rendement financier de 2003

Pour l'exercice 2003, le secteur Siège social avait inscrit un bénéfice net de 105 millions de dollars. Parmi les principaux facteurs qui avaient contribué à ce résultat, notons un bénéfice avant impôts découlant de l'annulation de 157 millions de dollars de provisions générales pour prêts douteux au quatrième trimestre de 2003, des revenus d'intérêts gagnés sur des remboursements d'impôts sur les bénéfices de 55 millions de dollars avant impôts au troisième trimestre de 2003, d'un gain de titrisation de 12 millions de dollars après impôts au troisième trimestre de 2003 et de recouvrements d'impôts de 13 millions de dollars en 2003. Ce résultat avait été contrebalancé par une perte de 39 millions de dollars après impôts visant à couvrir un risque hors négociation en dollars américains non encore couvert ayant trait aux cartes de crédit Visa en dollars américains de la Banque, par un rajustement fiscal de 30 millions de dollars au deuxième trimestre de 2003 par suite de la dépréciation de contrats de location, ainsi que par les coûts liés aux activités de trésorerie nettes et les revenus, frais et impôts nets non répartis.

### Siège social

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net	<b>(356) \$</b>	(256) \$	(689) \$
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	<b>(800)</b>	(289)	(70)
Autres revenus	<b>104</b>	47	161
Frais autres que d'intérêt avant amortissement des actifs incorporels	<b>395</b>	206	(62)
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	<b>153</b>	(126)	(396)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	<b>(264)</b>	(323)	(445)
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	<b>92</b>	92	64
Bénéfice net (perte nette) – avant amortissement des actifs incorporels	<b>325 \$</b>	105 \$	(15) \$

### Gestion de l'entreprise

La fonction Gestion de l'entreprise du Groupe Financier Banque TD est formée des membres de la Vérification, de la Conformité, des Affaires internes et publiques, des Services économiques, des Solutions technologiques (technologie de l'information), des Finances, des Ressources humaines, du Service juridique, du Marketing, du Bureau de l'ombudsman, des Services immobiliers, de la Gestion des risques et de la Sécurité.

Le secteur des services bancaires est de plus en plus complexe et ardu. Les exigences et attentes de nos parties prenantes – clients, actionnaires, employés, organismes de réglementation, gouvernements et collectivité en général – changent constamment. Veiller à ce que la Banque demeure à l'affût des tendances et des développements en émergence est essentiel pour maintenir la confiance des intéressés envers le GFBTD.

En même temps, une banque moderne requiert une organisation complexe. Les gens qui servent nos treize millions de clients à l'échelle internationale par l'entremise de nos trois principaux secteurs comptent sur le soutien efficace et solide d'une grande variété de groupes fonctionnels afin de demeurer concentrés sur la priorité essentielle de dépasser les attentes de nos clients. Le mandat de la fonction Gestion de l'entreprise est d'agir comme guichet central d'avis et de conseils et de concevoir, établir et instaurer des processus, des systèmes et des technologies pour faire en sorte que les principaux secteurs de la Banque exercent leurs activités de façon efficiente, efficace et conforme à toutes les réglementations applicables. Pour ce faire, la fonction Gestion de l'entreprise voit à ce que nous ayons les gens, les processus et les outils de la plus grande qualité possible pour appuyer nos activités, clients, employés et actionnaires.

OPTI CANADA INC. DÉTIENT UNE PARTICIPATION DE 50 % DANS LE PROJET DE 3,4 MILLIARDS DE DOLLARS DE LONG LAKE, À FORT MCMURRAY (ALBERTA). IL S'AGIT DU PROCHAIN GRAND PROJET DE SABLES BITUMINEUX INTÉGRÉ DU CANADA, QUATRIÈME DU GENRE. LORSQUE OPTI A INITIALEMENT RETENU LES SERVICES DE VALEURS MOBILIÈRES TD EN 2001, NOUS NOUS SOMMES ENGAGÉS À RÉUNIR LES CAPITAUX ET LES EMPRUNTS NÉCESSAIRES POUR FINANCER LEUR PARTICIPATION AU PROJET. DEPUIS, VALEURS MOBILIÈRES TD A OBTENU PLUS DE 2,2 MILLIARDS DE DOLLARS DE NOUVEAU FINANCEMENT POUR OPTI, DONT 2 MILLIARDS EN 2004. CES RÉUSSITES RÉCENTES COMPRENNENT L'UN DES PLUS IMPORTANTS INVESTISSEMENTS EN CAPITAUX PRIVÉS POUR UNE SOCIÉTÉ CANADIENNE, LE PLUS IMPORTANT PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE POUR UNE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE CANADIENNE DEPUIS PLUS DE DIX ANS ET L'UN DES PLUS IMPORTANTS FINANCEMENTS DE PROJET SANS RECOURS JAMAIS RÉUNI.

À gauche : Sid Dystra, président et chef de la direction de OPTI Canada; George Crookshank, directeur financier, OPTI Canada  
À droite : Robert Mason, administrateur délégué, Services de placement; Dean Ariss, administrateur délégué, Crédit aux grandes entreprises



## FACTEURS QUI POURRAIENT AVOIR UNE INCIDENCE SUR LES RÉSULTATS FUTURS

Comme il est indiqué dans la mise en garde à l'égard des déclarations prospectives présentée à la page 11 du présent rapport annuel, les risques et incertitudes inévitablement associés à toutes ces déclarations sont de nature générale et spécifique et peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les déclarations prospectives. Certains de ces facteurs sont présentés ci-dessous.

### Facteurs liés au secteur

*Conditions économiques et commerciales générales dans les régions où la Banque exerce ses activités*

La Banque exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Par conséquent, les conditions économiques et commerciales générales dans les régions où la Banque exerce ses activités peuvent avoir une incidence importante sur ses revenus. Ces conditions comprennent les taux d'intérêt à court et à long terme, l'inflation, les fluctuations des marchés financiers, les taux de change, la vigueur de l'économie, les menaces terroristes et le niveau des affaires réalisées par la Banque dans une région donnée.

### *Politique monétaire*

Les politiques monétaires de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine ainsi que d'autres interventions sur les marchés des capitaux ont des répercussions sur les revenus de la Banque. Les variations de la masse monétaire et du niveau général des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur la rentabilité de la Banque. Une fluctuation du niveau des taux d'intérêt a un effet sur l'écart entre les intérêts versés sur les dépôts et les intérêts gagnés sur les prêts, ce qui entraîne une variation du revenu d'intérêts net de la Banque. La Banque n'exerce aucun contrôle sur les modifications des politiques monétaires ou les changements des conditions des marchés des capitaux et ne peut, par conséquent, les prévoir ni les anticiper.

### *Concurrence*

Le niveau de concurrence sur les marchés où la Banque exerce ses activités a une incidence sur son rendement. La Banque fait actuellement face à une très forte concurrence dans son secteur. Le maintien de la clientèle dépend de nombreux facteurs comme les prix des produits ou des services, le niveau de service à la clientèle offert et les modifications des produits et services proposés.

### *Modifications des lois et des règlements*

Les modifications des lois et des règlements, y compris les changements touchant leur interprétation ou leur mise en œuvre, pourraient avoir une incidence sur la Banque puisqu'elles pourraient restreindre son offre de produits ou de services ou augmenter la capacité des concurrents à rivaliser avec ses produits ou ses services. En outre, le défaut de la Banque de se conformer aux lois et aux règlements applicables pourrait entraîner des sanctions et des amendes pouvant avoir une incidence défavorable sur les revenus de la Banque et sur sa réputation.

### *Exactitude et intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties*

La Banque compte sur l'exactitude et l'intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties. Dans ses décisions concernant l'autorisation d'un crédit ou d'autres opérations avec des clients et contreparties, la Banque peut utiliser des renseignements fournis par ces clients et ces contreparties, y compris des états financiers et d'autres informations financières. La Banque peut également s'en remettre aux déclarations faites par des clients et des contreparties à l'égard de l'exactitude et de l'intégralité de ces renseignements et aux rapports des vérificateurs en ce qui a trait aux états financiers. La situation financière et les revenus de la Banque pourraient en pâtir si elle se fiait à des états financiers qui ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus, qui sont trompeurs ou qui ne présentent pas, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des clients et des contreparties.

### Facteurs particuliers à la Banque

*Nouveaux produits et services pour maintenir ou accroître la part de marché*

La capacité de la Banque à maintenir ou à accroître sa part de marché dépend, en partie, de son aptitude à adapter ses produits et ses services aux normes changeantes du secteur. Les sociétés de services

financiers subissent de plus en plus de pression à l'égard des prix de leurs produits et services. Ce facteur peut réduire le revenu d'intérêts net ou les revenus tirés des produits et des services donnant droit à des commissions. En outre, l'adoption à grande échelle de nouvelles technologies, y compris les services fondés sur Internet, peut entraîner de grandes dépenses pour la Banque afin de modifier ou adapter ses produits et ses services. La Banque pourrait être incapable de déployer avec succès de nouveaux produits et services, de les faire accepter par le marché et/ou de développer une clientèle et de la fidéliser.

### *Acquisitions*

La Banque soupèse régulièrement des occasions d'acquérir d'autres sociétés de services financiers. Le 26 août 2004, la Banque a annoncé la conclusion d'une entente visant à acquérir 51 % de Banknorth Group, Inc. Son aptitude à réaliser avec succès une acquisition est souvent conditionnelle à l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires, comme c'est le cas pour l'acquisition de Banknorth, et la Banque ne peut être certaine ni du moment ni des modalités et conditions entourant l'approbation, le cas échéant, des autorités de réglementation. Les acquisitions peuvent avoir une incidence sur les résultats futurs selon que la direction réussit à intégrer l'entreprise acquise. Si la Banque se butte à des difficultés dans l'intégration de l'entreprise acquise, les augmentations des revenus, les économies, la part de marché accrue et autres avantages attendus de l'acquisition pourraient ne pas se réaliser.

### *Capacité de recruter et de garder des dirigeants clés*

Le rendement futur de la Banque repose en grande partie sur sa capacité de recruter et de garder des dirigeants clés. Il existe une forte rivalité pour s'attacher les meilleures personnes dans le secteur des services financiers, et les dirigeants d'une société acquise par la Banque peuvent choisir de ne pas rester après l'acquisition. La Banque ne peut garantir qu'elle sera en mesure de continuer à recruter et à garder des dirigeants clés, bien que cela soit un objectif des politiques et pratiques de gestion des ressources de la Banque.

### *Infrastructure commerciale*

Des tiers fournissent des composantes essentielles de l'infrastructure commerciale de la Banque comme les connexions à Internet et l'accès aux réseaux. Les interruptions des services Internet, d'accès aux réseaux ou autres services de communication de la voix et des données fournis par ces tiers pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Banque d'offrir des produits et services aux clients et d'exercer autrement ses activités.

### *Taux de change*

Les variations des taux de change des monnaies du Canada, des États-Unis et des autres pays où la Banque exerce des activités peuvent avoir une influence néfaste sur sa situation et sur ses bénéfices futurs. Par exemple, l'appréciation du dollar canadien peut nuire à nos placements dans les filiales américaines, y compris, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires et de la réalisation de l'opération, le placement dans Banknorth Group, Inc. L'appréciation du dollar canadien peut aussi nuire aux bénéfices des petites entreprises, des commerces ou des grandes sociétés clients de la Banque au Canada.

### Autres facteurs

Les autres facteurs sur lesquels la Banque n'exerce aucun contrôle et qui peuvent avoir une incidence sur ses résultats futurs sont indiqués dans la Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives, à la page 10 du présent rapport annuel. Les autres facteurs, comme les risques de stratégie, de crédit, de marché, d'illiquidité, de taux d'intérêt, d'exploitation et de réglementation ainsi que d'autres facteurs de risque sont présentés dans la section «Gestion des risques» débutant à la page 38 du présent rapport annuel et dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation canadiennes et de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis.

La Banque prévient le lecteur que d'autres facteurs que ceux précités pourraient avoir une incidence sur ses résultats futurs. Lorsqu'ils s'en remettent à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs et les autres intéressés devraient considérer attentivement ces facteurs ainsi que d'autres incertitudes, événements potentiels et facteurs liés au secteur ou particuliers à la Banque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ses résultats futurs. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des déclarations prospectives, écrites ou verbales, qui peuvent être faites de temps à autre par elle ou en son nom.

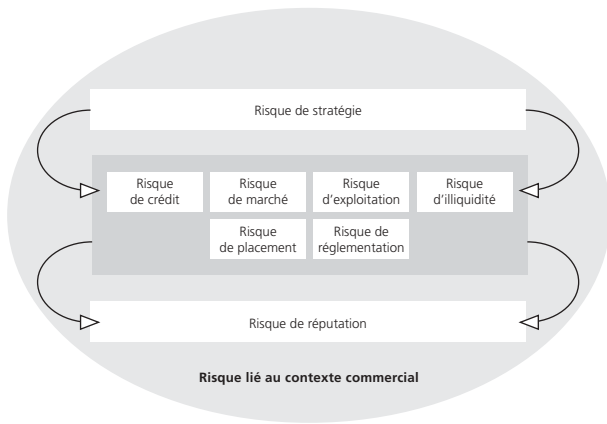
## GESTION DES RISQUES – SOMMAIRE

La prestation de services bancaires et financiers comporte des risques. Ce qui importe aux actionnaires, c'est comment nous gérons notre exposition aux risques. L'objectif du Groupe Financier Banque TD est d'obtenir un rendement stable et durable sur ses diverses activités tout en restant dans des limites de risque acceptables. La gestion des risques requiert une compréhension des risques statiques et mouvants qui planent sur nos activités ainsi qu'une évaluation des conséquences possibles et de la probabilité de chaque risque. Pour y parvenir, nous établissons des politiques, des procédés et contrôles et des mesures de protection internes dans le but de réduire les risques à un niveau acceptable.

### Quels sont les risques pour nos entreprises?

#### Cadre de gestion des risques

Notre cadre de gestion des risques a été mis sur pied afin d'assurer la gestion des différents types de risques auxquels nous sommes exposés. Il s'agit d'un modèle dynamique qui repère les principaux risques pouvant mettre en péril la réalisation de nos objectifs et de nos stratégies d'affaires.

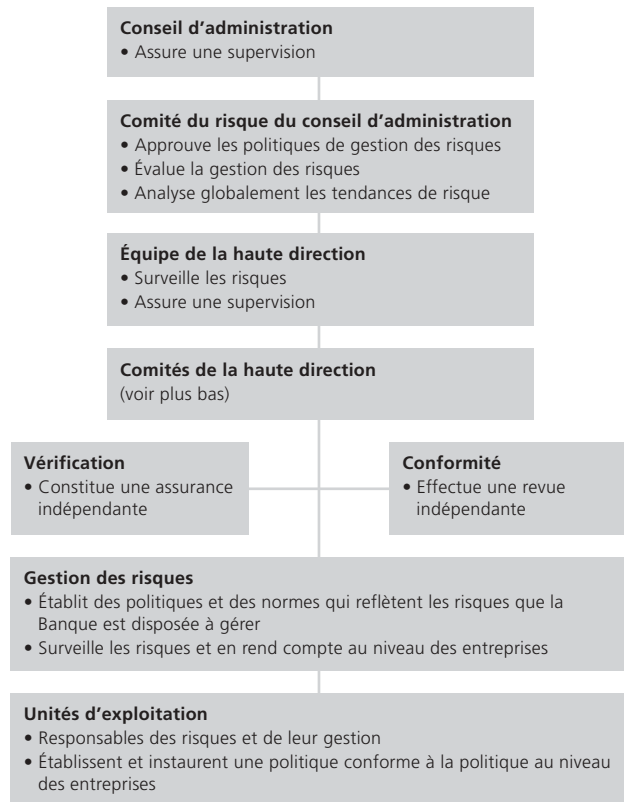


Comme le graphique ci-dessus l'illustre, le cadre de gestion des risques définit les principales catégories de risque auxquelles nous sommes exposés ainsi que les rapports qui les unissent. Nous mettons en place des stratégies pour nos diverses unités d'exploitation compte tenu du contexte au sein duquel nous exerçons nos activités. Ces stratégies nous exposent à six catégories de risque, comme il est illustré : les risques de crédit, de marché, d'exploitation, d'illiquidité, de placement et de réglementation.

En outre, comme tous ces risques peuvent porter atteinte à la réputation de la Banque, notre manière de les gérer détermine la menace qu'ils font peser sur la réputation générale de la Banque et sur ses fonds propres.

#### Responsables de la gestion des risques

Nous avons mis en place un cadre de gouvernance pour la gestion des risques qui établit la filière-risque et attribue des responsabilités à chaque groupe participant à la gestion des risques. Il nous aide à établir les priorités, à répartir les ressources et à prendre des décisions efficaces quant aux risques assumés et gérés. Une structure officielle de gouvernance pour la gestion des risques, alignée sur le cadre de gestion des risques, assure la diffusion de l'information sur les principaux risques par les unités d'exploitation et les fonctions chargées de la supervision à l'équipe de la haute direction et au conseil d'administration.



Comités de la haute direction		
<p><b>Comité des risques de crédit et de marché</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présidé par le président et chef de la direction</li> <li>Examine les crédits individuels importants, les concentrations de crédit par secteur d'activité et les principaux enjeux des politiques liés aux risques de crédit et de marché</li> </ul>	<p><b>Comité d'examen du rendement des affaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présidé par le président et chef de la direction</li> <li>Examine l'ensemble des stratégies et le rendement de l'exploitation</li> </ul>	<p><b>Comité de surveillance du risque d'exploitation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présidé par le vice-président à la direction et chef des risques</li> <li>Chargé de la gestion et de la supervision de toutes les activités de gestion du risque de la Banque en matière d'exploitation et de conformité aux lois</li> </ul>
<p><b>Comité des placements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présidé par le président et chef de la direction</li> <li>Examine le rendement de tous les principaux placements, y compris le portefeuille de la Banque et les mandats de clients, gérés par des gestionnaires de portefeuille externes et internes</li> </ul>	<p><b>Comité de gestion de l'actif et du passif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présidé par le vice-président à la direction et chef des finances</li> <li>Chargé de la surveillance du risque de marché lié aux activités autres que de négociation de la Banque, de la situation de financement et de trésorerie consolidée et de la structure du capital consolidé, y compris la couverture des capitaux en monnaies étrangères</li> </ul>	<p><b>Comité des produits structurés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présidé par le vice-président à la direction et chef des risques</li> <li>Examine et approuve les opérations sur les produits structurés complexes, et établit et supervise la politique relativement au risque de réputation ou juridique</li> </ul>

Le cadre de gouvernance pour la gestion des risques établit ce qui suit :

- Le conseil d'administration et le comité du risque du conseil d'administration sont responsables de voir à ce que la direction instaure et oriente, à l'échelle de la Banque, une culture de gestion des risques efficace. Les risques que la Banque est disposée à gérer et le soutien des objectifs connexes de gestion des risques sont clairement communiqués à tous les employés par l'entremise des unités d'exploitation et des fonctions chargées de la supervision de l'entreprise.
- L'équipe de la haute direction de la Banque, présidée par le président et chef de la direction, est responsable de la surveillance, de l'évaluation et de la gestion des risques à l'échelle de la Banque. Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président à la direction et chef des risques, avec l'appui des autres membres de l'équipe de la haute direction, sont responsables du recensement et de la communication au conseil d'administration des risques jugés importants.
- Les comités de la haute direction surveillent, à l'échelle des unités d'exploitation, les principaux risques et principales expositions aux risques par l'examen et l'approbation des politiques, des stratégies et des opérations de gestion des risques. Les principales politiques de gestion des risques sont alors approuvées par le comité du risque du conseil d'administration. Les comités de la haute direction voient à ce que les ressources de gestion des risques déployées dans toute la Banque soient suffisantes pour que nos objectifs en la matière soient réalisés.
- La fonction Gestion des risques exercée au niveau du Siège social est responsable de l'établissement de normes et de politiques, pour les unités d'exploitation, qui reflètent les risques que la Banque est disposée à gérer. La fonction Gestion des risques doit aussi surveiller les risques à l'échelle des unités d'exploitation et en rendre compte lorsqu'une combinaison de risques touchant plusieurs activités commerciales peuvent nuire à la Banque.
- Les fonctions Vérification et Conformité s'assurent, de façon indépendante, de l'efficacité des politiques, des procédés et des contrôles internes de gestion des risques et en rendent compte à la direction et au conseil d'administration.
- Chaque unité d'exploitation est responsable de la gestion de ses propres risques. Les professionnels de la gestion des affaires et de la gestion des risques de chaque unité d'exploitation s'assurent que des politiques, des procédés et des contrôles internes sont établis afin de gérer, outre les affaires, les risques qui y sont associés.

#### Comment nous gérons les risques

La Banque a adopté une approche globale et proactive de la gestion des risques qui intègre l'expérience et les connaissances spécialisées de nos unités d'exploitation ainsi que de nos fonctions chargées de la supervision. Notre approche fait la promotion d'une solide culture de gestion des risques et d'un alignement sur les objectifs stratégiques de la Banque. Elle comprend ce qui suit :

- Des politiques et des procédés de gestion des risques appropriés, à l'échelle de l'entreprise, y compris des lignes directrices et des limites qui maintiennent les risques à des niveaux acceptables.
- Un examen et une évaluation réguliers des principales politiques de gestion des risques par les comités de la haute direction, puis par le comité du risque du conseil d'administration.
- Un cadre intégré d'information sur les risques, à l'échelle de l'entreprise, qui permet de communiquer, sous forme de rapports, les éléments clés du profil de risque de la Banque, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif, à la haute direction et au conseil d'administration.
- Des méthodes de mesure des risques qui recourent à une quantification, y compris l'analyse de la valeur à risque et des simulations de crise.
- Des autoévaluations annuelles par les principales unités d'exploitation et fonctions de la Banque chargées de la supervision de leurs principaux risques et contrôles internes.
- Une mesure appropriée de la performance qui répartit le capital économique à risque entre les unités d'exploitation et impute une charge correspondante.
- Une surveillance active des occurrences de risques internes et externes afin de jauger l'efficacité des contrôles internes.

- Des examens indépendants et exhaustifs par le service Vérification interne quant à la qualité de l'environnement du contrôle interne et à la conformité avec les politiques et procédés de gestion des risques.

Les pages suivantes décrivent les principaux risques auxquels la Banque est confrontée et notre manière de les gérer.

#### RISQUE DE STRATÉGIE

Le risque de stratégie correspond à l'éventualité d'une perte découlant de la mise en application de stratégies inefficaces, de l'absence de stratégies d'affaires intégrées, de l'incapacité de mettre en œuvre ces stratégies et de l'incapacité d'adapter les stratégies à l'évolution de la conjoncture des affaires.

La haute direction évalue, gère et atténue les principaux risques de stratégie courus par la Banque, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

#### Responsables de la gestion du risque de stratégie

L'équipe de la haute direction gère le risque de stratégie de la Banque. L'équipe de la haute direction se compose des principaux cadres supérieurs de la Banque, représentant chacune des principales unités d'exploitation ou fonctions chargées de la supervision au sein de la Banque.

La stratégie globale de la Banque est établie par le président et chef de la direction et l'équipe de la haute direction, en consultation avec le conseil d'administration et avec son approbation. Chaque cadre supérieur qui gère une importante unité d'exploitation ou fonction est chargé de gérer les stratégies de cette sphère et d'assurer qu'elles sont alignées sur la stratégie globale de la Banque. Les cadres supérieurs sont aussi responsables devant le président et chef de la direction et l'équipe de la haute direction de la surveillance, de la gestion et du compte rendu des risques commerciaux inhérents à leurs stratégies respectives.

Le président et chef de la direction fait rapport au conseil d'administration sur la mise en œuvre des stratégies de la Banque, sur le recensement des risques commerciaux inhérents à ces stratégies et sur la méthode de gestion de ces risques.

#### Comment nous gérons le risque de stratégie

L'équipe de la haute direction examine les stratégies globales et la performance d'exploitation des principales unités d'exploitation et fonctions chargées de la supervision au sein de la Banque dans le cadre de séances d'examen du rendement. La fréquence des examens des stratégies dans le cadre de ces séances dépend du profil de risque et de l'importance de l'unité ou de la fonction en cause.

#### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond à l'éventualité d'une perte financière si un emprunteur ou la contrepartie à une opération n'honore pas ses engagements.

Le risque de crédit est sans contexte l'un des risques les plus importants et les plus généralisés qui planent sur les activités bancaires. Tout prêt conventionnel, tout crédit ou toute opération qui comportent des règlements entre la Banque et d'autres parties ou d'autres institutions financières – comme des opérations de dérivés ou les portefeuilles de valeurs mobilières – nous exposent à un degré de risque de crédit. De ce fait, nous avons comme stratégie de laisser clairement entendre que nous n'accordons les prêts qu'en fonction des relations d'affaires avec nos clients, et gérons toutes nos activités de façon extrêmement méthodique et prudente, en nous concentrant rigoureusement sur le rendement économique pour toutes nos relations avec nos clients.

### Responsables de la gestion du risque de crédit

L'unité d'exploitation, avec le concours de Gestion des risques, établit les politiques et procédés de gestion du risque de crédit de la Banque de manière globale. Ses responsabilités comprennent ce qui suit :

- établissement de lignes directrices visant à limiter les concentrations de risque de crédit dans les portefeuilles par pays, par secteur d'activité et par groupe affilié;
- approbation de limites discrétionnaires accordées aux membres de la direction à l'échelle de la Banque pour l'approbation des lignes de crédit;
- formulation de normes visant la mesure du risque de crédit;
- approbation de techniques de «pointage» servant à l'octroi du crédit personnel;
- approbation de l'ensemble des politiques liées à tous les produits de la Banque comportant des risques de crédit;
- établissement de critères d'évaluation des risques pour les comptes commerciaux d'après un système de 21 catégories.

Un groupe de crédit au sein de chaque unité d'exploitation est le principal responsable des décisions et doit exercer ses activités selon les politiques et les limites strictes d'autorisation et de risque établies par la Gestion des risques.

Le comité du risque du conseil d'administration examine et approuve périodiquement les principales politiques sur le risque de crédit. En outre, le comité des risques de crédit et de marché, présidé par le président et chef de la direction, examine et approuve toutes les principales politiques de crédit et les concentrations par secteur d'activité et il résout tout problème majeur touchant la politique sur le risque de marché ou de crédit.

### Comment nous gérons le risque de crédit

Comme il est indiqué plus haut, la Banque établit des limites d'exposition au risque de crédit par pays, par secteur d'activité et par groupe affilié. Les diverses catégories de risque sont gérées comme suit :

#### Risque-pays

Un changement économique ou politique dans un pays étranger pourrait nuire aux paiements transnationaux relatifs aux produits et services, emprunts, dividendes et crédits liés aux échanges ainsi qu'à la capacité de rapatrier les capitaux de la Banque du pays étranger. Actuellement, la Banque est exposée à un risque de contrepartie dans 58 pays, avec une concentration en Amérique du Nord. Nous utilisons un système interne de notation du risque interne pour établir des lignes directrices à l'égard du risque-pays qui tiennent compte de tous les aspects du risque de crédit auquel s'exposent nos diverses activités.

#### Prêts aux entreprises et aux gouvernements

Dans le cadre de notre stratégie, nous fixons aussi des limites par secteur d'activité et par groupe particulier en ce qui concerne le risque de crédit lié aux entreprises et aux gouvernements. Une méthode systématique sert à limiter les concentrations par secteur d'activité et à assurer la diversification du portefeuille de prêts de la Banque. Des lignes directrices à l'égard du risque constituent un élément clé de ce processus, en limitant l'exposition au risque d'après la notation de risque interne. La notation est déterminée à l'aide de notre Modèle de notation du risque sectoriel et par une analyse sectorielle exhaustive.

Nous avons recensé 26 groupes de secteurs d'activité importants et les avons répartis en 108 segments auxquels nous avons attribué une notation. Si nous croyons que plusieurs segments d'un secteur partagent les mêmes risques, nous leur attribuons une ligne directrice commune. En outre, à chaque secteur, Gestion des risques attribue une limite de concentration en pourcentage du total de l'exposition de la Banque aux risques globaux et commerciaux. Nous révisons régulièrement l'attribution des notations de risque par secteur d'activité afin qu'elles continuent de refléter adéquatement le risque rattaché à chaque secteur.

Nous attribuons à chaque entreprise ou gouvernement qui emprunte à la Banque une notation de risque d'après un système de 21 catégories, d'après lequel nous établissons des limites quant au risque de crédit lié aux comptes de l'entreprise ou du gouvernement. En outre, nous utilisons un modèle de rendement du capital redressé en fonction des risques pour évaluer le rendement des relations de crédit d'après la structure et l'échéance des prêts de même que d'après la notation interne des emprunteurs en cause. Nous révisons

la notation et le rendement du capital de chaque emprunteur au moins annuellement.

Pour les comptes dont les risques se rapportent, entre autres, aux instruments dérivés, nous utilisons des accords généraux de compensation ou des garanties, dans la mesure du possible, pour atténuer ces risques.

#### Institutions financières

Notre portefeuille d'institutions financières est divisé en 15 principaux groupes, chacun composé de sociétés ayant en commun certaines caractéristiques et certains facteurs de risque communs. Dans ces groupes, nous avons établi à l'égard du risque des lignes directrices précises pour 29 segments. Gestion des risques examine continuellement les lignes directrices des segments et les risques de chaque groupe.

Nous appliquons notre système de 21 catégories pour allouer à chaque groupe une notation de risque d'après sa solidité financière. Nous attribuons à chaque emprunteur une notation de crédit fondée sur la valeur nette de la société, la qualité de ses actifs, la régularité et le niveau de ses bénéfices ainsi que sur la notation accordée par les principales agences de notation. Pour certains types d'institutions financières, nous pouvons recourir à d'autres critères.

#### Crédit personnel

Les demandes de crédit personnel sont évaluées à l'aide de systèmes de pointage automatisés ou sont acheminées à des centres de crédit régionaux qui sont soumis à des limites d'autorisation explicites. Une fois que les crédits à la consommation sont financés, ils font l'objet d'un suivi constant par des programmes de gestion quantitative des clients, qui détectent toute fluctuation des risques ainsi que les possibilités d'accroître le rendement compte tenu du risque. La centralisation de l'examen quantitatif des crédits à la consommation a permis de bien équilibrer les portefeuilles et de les assortir de caractéristiques de rendement prévisibles. En disposant d'estimations de pertes plus prévisibles, la direction réussit mieux à atteindre des cibles optimales de rentabilité des clients et de répartition des capitaux.

La Banque procède à un important investissement dans la plateforme logicielle pour les activités de détail et de crédit, y compris une technologie automatisée de décision et des techniques de notation du crédit. Par cet investissement, la Banque arrivera à mieux contenir les pertes de crédit à la consommation à l'intérieur de limites prévisibles ainsi qu'à renforcer l'environnement de contrôle destiné à réduire le risque d'erreurs opérationnelles. De plus, la nouvelle plateforme produira plus rapidement de l'information de gestion plus complexe et plus complète, ce qui amènera une amélioration mesurable de la gestion du risque de crédit. Par conséquent, le processus global de crédit à la consommation se trouvera optimisé par des systèmes, des méthodes et des processus à la fine pointe de la technologie.

#### Risque classifié / Prêts douteux

Le risque classifié se rapporte aux prêts et autres crédits qui, selon les normes, comportent un risque de crédit plus élevé que la normale. Un prêt est considéré comme douteux lorsque, de l'avis de la direction, nous n'avons plus l'assurance raisonnable de pouvoir recouvrer le plein montant du capital et des intérêts à l'échéance.

Nous constituons des provisions spécifiques pour prêts douteux lorsqu'une perte est probable ou lorsque la valeur estimative du prêt, d'après les flux de trésorerie futurs actualisés prévus, est inférieure à la valeur enregistrée. Les provisions pour les portefeuilles de crédit personnel reposent sur la défaillance et le type de garantie.

Voir *Information supplémentaire*, page 56, tableau 12.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, pages 66 et 67 note 1 h) et i).

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, page 71, note 3.

#### Provisions spécifiques

Les provisions spécifiques pour prêts douteux sont constituées pour ramener la valeur comptable des prêts à la valeur de réalisation estimative dans le cours normal des affaires. Dans le cas des portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts aux grandes entreprises, elles sont revues chaque trimestre et établies par emprunteur. En ce qui a trait au portefeuille de prêts personnels ou de prêts à la consommation, les provisions sont calculées pour l'ensemble d'une facilité à partir d'une formule qui tient compte des pertes récentes.

### Provisions générales

Pour constater les pertes qui, selon la direction, se sont déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts ou des crédits qui n'ont pas encore été désignés comme douteux, nous constituons des provisions générales pour risque de crédit. Les provisions générales correspondent aux risques pour tous les portefeuilles et toutes les catégories et varient en fonction de la nature et de la composition de notre portefeuille, des mouvements du cycle économique et du cycle de crédit, de nos pertes passées et prévues et d'autres facteurs pertinents.

Les provisions générales sont révisées chaque trimestre au moyen de modèles de risque de crédit élaborés par la Banque. Le montant des provisions globales dépend de la probabilité qu'un emprunteur manque à un engagement relatif à un emprunt (fréquence des pertes), de la perte en cas de défaut (importance des pertes) et du risque prévu au moment du défaut. Dans le cas des portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts aux grandes entreprises, les provisions sont établies par l'emprunteur. La perte en cas de défaut dépend de la garantie de la facilité. Le risque de défaut est fonction de l'utilisation courante, de la solvabilité de l'emprunteur et du montant engagé. En ce qui a trait au portefeuille de crédit à la consommation, la provision générale est calculée pour le portefeuille et dépend d'une estimation statistique de la perte, d'après des modèles des pertes passées et des recouvrements ainsi que des soldes prévisionnels. Enfin, les provisions sont établies d'après les pertes prévues et sont directement rattachées aux variations des pertes et aux caractéristiques inhérentes aux produits dans chaque portefeuille. Les modèles sont validés par rapport aux résultats passés et mis à jour au moins chaque année. La méthode de constitution des provisions générales est approuvée à intervalles réguliers par le conseil d'administration.

Au 31 octobre 2004, notre provision générale pour pertes sur prêts s'élevait à 917 millions de dollars, contre 984 millions de dollars au dernier exercice. La diminution reflète la réduction stratégique de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises au cours de la dernière année afin d'abaisser le risque global rattaché au portefeuille de prêts de gros.

### Provisions sectorielles

Lorsque les pertes ne sont pas adéquatement couvertes par les provisions générales susmentionnées, nous établissons des provisions sectorielles pour les pertes sur prêts liées à des secteurs d'activité ou à des régions touchés par des événements néfastes spécifiques ou des changements dans les conditions économiques, même si les prêts individuels pour chaque groupe ne sont pas encore considérés comme douteux.

Les provisions sectorielles sont évaluées chaque trimestre pour chaque portefeuille, selon la perte prévue du portefeuille d'emprunteurs dans un secteur donné. L'analyse comprend l'examen des probabilités de défaut et, en cas de défaut, de la perte prévue à la vente. La méthode sectorielle et les intrants du modèle sont passés en revue chaque trimestre.

Quand des comptes qui font partie d'un groupe de prêts pour lequel une provision sectorielle a été constituée deviennent douteux, les provisions sectorielles relatives à ces prêts sont transférées aux provisions spécifiques.

Le secteur Siège social a annulé les dernières provisions sectorielles de 101 millions de dollars après impôts (155 millions de dollars avant impôts) au cours du quatrième trimestre après une revue de l'ensemble des provisions. La Banque a des provisions spécifiques et n'a plus besoin de provisions sectorielles.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, page 71, note 3.

### Provision pour pertes sur créances

Nous ajoutons la provision pour pertes sur créances aux provisions spécifiques, générales et sectorielles pour prêts douteux au cours de l'exercice afin de porter celles-ci à un niveau que la direction considère comme adéquat pour absorber toutes les pertes de crédit probables que le portefeuille de prêts de la Banque pourrait subir. Tout recouvrement d'un prêt qui était présumé en défaut est soustrait de la provision nette de l'exercice.

La Banque a annulé des pertes sur créances de 386 millions de dollars en 2004, alors qu'en 2003 elle avait comptabilisé une provision pour pertes sur créances de 186 millions de dollars.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, page 71, note 3. Voir l'information supplémentaire, page 57, tableau 14.

### Prêts douteux nets

La Banque contrôle le niveau des prêts douteux nets dans son portefeuille. Ce niveau correspond au montant brut des prêts douteux, moins le total des provisions spécifiques, générales et sectorielles pour prêts douteux. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, les prêts douteux nets totalisaient 646 millions de dollars, en regard d'un total de 641 millions de dollars pour l'exercice 2003.

Voir l'information supplémentaire, page 56, tableau 12.

## RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond à la perte éventuelle découlant des variations de la valeur des instruments financiers. La valeur d'un instrument financier peut être influencée par les variations :

- des taux d'intérêt;
- des taux de change;
- des prix des actions et des marchandises;
- des écarts de crédit.

Nous sommes exposés au risque de marché dans notre portefeuille de valeurs du compte de négociation et dans notre portefeuille de valeurs du compte de placement ainsi que dans nos activités autres que de négociation. Pour ce qui est de nos portefeuilles de valeurs du compte de négociation et de valeurs du compte de placement, nous participons activement à des opérations sur le marché afin d'obtenir des rendements pour la Banque par la gestion prudente de nos positions et de nos stocks. Lorsque nous exerçons des activités bancaires autres que de négociation, nous sommes exposés au risque de marché par les opérations exécutées au nom des clients.

### Risque de marché dans nos activités de négociation

Les quatre principales activités de négociation suivantes nous exposent à un risque de marché :

- *Tenue de marché* – Nous maintenons un marché pour un grand nombre de valeurs mobilières et d'autres produits négociés. Nous constituons un portefeuille de ces valeurs mobilières pour en vendre et en acheter aux investisseurs. Nous gagnons un profit sur l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur. La rentabilité est fonction du volume de négociation.
- *Ventes* – Nous offrons une vaste gamme de produits financiers qui répondent aux besoins de nos clients. Les revenus tirés de ces produits nous proviennent des marges bénéficiaires ou des commissions. La rentabilité dépend du volume de ventes.
- *Arbitrage* – Nous prenons des positions sur certains marchés ou certains produits et compensons le risque connexe sur d'autres marchés ou produits. Grâce à nos connaissances des divers marchés et produits ainsi que des relations entre ceux-ci, nous pouvons relever les anomalies de prix et en tirer avantage.
- *Positionnement* – En prévision de fluctuations sur certains marchés de capitaux, nous cherchons à réaliser des profits en prenant des positions sur ces marchés. Cette stratégie est la plus risquée de nos activités de négociation, et nous l'employons de façon sélective.

### Responsables de la gestion du risque de marché dans les activités de négociation

Les Services bancaires en gros assument au premier chef la responsabilité de la gestion du risque de marché, tandis que le groupe Risques de négociation, qui fait partie de Gestion des risques, supervise leurs activités. Les services Finances et Exploitation des Services bancaires en gros apportent leur soutien fonctionnel pour la surveillance du risque de marché et le calcul du capital réglementaire.

Bien qu'il n'ait pas de comptes à rendre quant aux revenus de négociation, le groupe Risques de négociation assume les responsabilités suivantes :

- conception de méthodes pour mesurer les risques de marché et en faire rapport;
- établissement de la politique sur le risque de marché, y compris conception et fixation de toutes les limites de négociation pour les activités des Services bancaires en gros;
- mise en application des limites approuvées pour le risque de marché.
- approbation de tous les nouveaux produits de négociation du point de vue du risque de marché;
- mise à l'essai indépendante de tous les modèles d'établissement de prix, modèles de risque et systèmes de négociation;
- approbation de tous les taux et prix du marché utilisés pour évaluer les positions de négociation de la Banque et estimer le risque de marché;
- exécution de simulations de crise pour déterminer l'incidence sur le portefeuille de fluctuations inhabituelles marquées du marché;
- conception et validation des modèles utilisés pour calculer le capital réglementaire requis aux fins du risque de marché.

Le comité du capital et du risque de marché est présidé par le premier vice-président, Risques de négociation et composé de cadres supérieurs des Services bancaires en gros et de la Vérification. Il se réunit toutes les deux semaines pour faire une révision interne du profil de risque de marché de nos activités de négociation, donner son approbation aux modifications apportées aux politiques sur les risques, faire la revue de l'inventaire des prises fermes et faire l'examen de l'emploi des capitaux et des actifs au sein des Services bancaires en gros.

Les questions importantes liées au risque de marché sont transmises au comité des risques de marché et de crédit, qui est présidé par le président et chef de la direction de la Banque et composé de cadres supérieurs des Services bancaires en gros et du vice-président à la direction et chef des risques. Le comité du risque du conseil d'administration supervise la gestion du risque de marché et approuve périodiquement toutes les principales politiques sur le risque de marché.

### Comment nous gérons le risque de marché dans nos activités de négociation

La gestion du risque de marché constitue un élément stratégique de notre processus de planification opérationnelle. Nous n'amorçons de nouvelles activités de négociation et n'étendons celles qui existent que si le risque a été évalué de façon exhaustive et jugé susceptible d'être assumé selon notre capacité et nos compétences en affaires et si nous possédons l'infrastructure nécessaire pour surveiller, contrôler et gérer le risque.

Nous gérons le risque de marché principalement en appliquant des limites de négociation et en soumettant nos activités de négociation à des simulations de crise.

#### Limites de négociation

Nous fixons des limites de négociation qui sont conformes au plan d'affaires approuvé pour une activité donnée et à notre tolérance à l'égard du risque de marché de cette activité. En établissant ces limites, nous tenons compte de la volatilité du marché, de sa liquidité, de l'expérience des négociateurs et de la stratégie d'affaires.

Notre mesure principale pour établir les limites de négociation est la valeur à risque. La valeur à risque mesure l'incidence négative que les éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pour une période donnée. Nous utilisons la valeur à risque pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et calculer le capital réglementaire requis pour le risque de marché.

Nous pouvons aussi appliquer des limites spéciales, comme les limites théoriques, les limites d'ordre stop et les limites liées aux écarts de crédit, aux variations de la courbe de rendement et aux risques de perte, ainsi que d'autres limites, s'il convient de le faire. Ces limites supplémentaires réduisent la probabilité que des pertes sur des activités de négociation n'excèdent les limites de la valeur à risque.

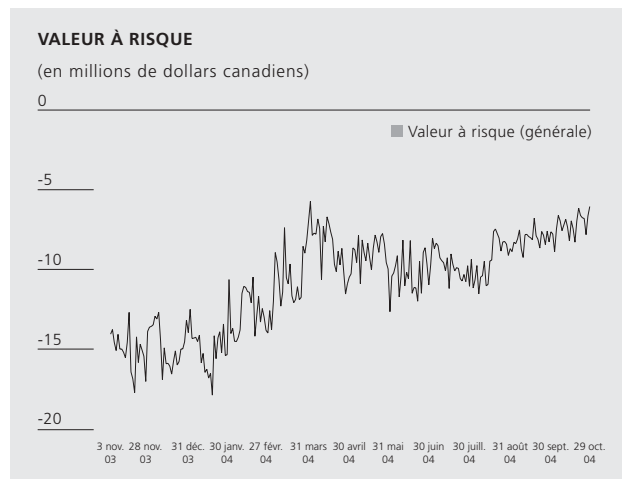
À la fin de chaque journée, l'Analyse et rapports du risque de marché compare les positions de risque aux limites et fait rapport de toute situation où les limites de négociation ont été dépassées. Les négociateurs doivent faire autoriser tout dépassement en utilisant un processus automatisé de remontée des paliers de décision vers des personnes désignées en vertu de la politique sur le risque de marché. Si un dépassement est rejeté, l'entreprise doit fermer la position. Le négociateur a pour responsabilité de voir à ce que les positions ne

dépasse pas la capacité du marché et, en cas de rejet d'un dépassement, de fermer immédiatement la position à risque. Dans le cas de dépassements désignés à fort impact, un processus de remontée vers le vice-président directeur et chef des risques est immédiatement enclenché.

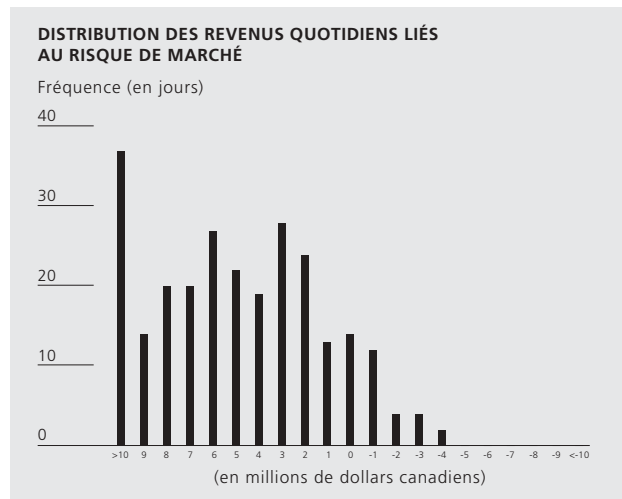
#### Calcul de la valeur à risque

Nous estimons la valeur à risque en créant une distribution des variations possibles de la valeur marchande du portefeuille actuel. Nous évaluons celui-ci à l'aide des prix du marché et des fluctuations de taux au cours des 259 derniers jours de négociation. Nous calculons ensuite la valeur à risque, qui constituera le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de négociation sur 100.

Le graphique ci-après indique la valeur à risque quotidienne.



Le graphique ci-après montre la distribution de nos revenus quotidiens liés au risque de marché pour l'exercice 2004.

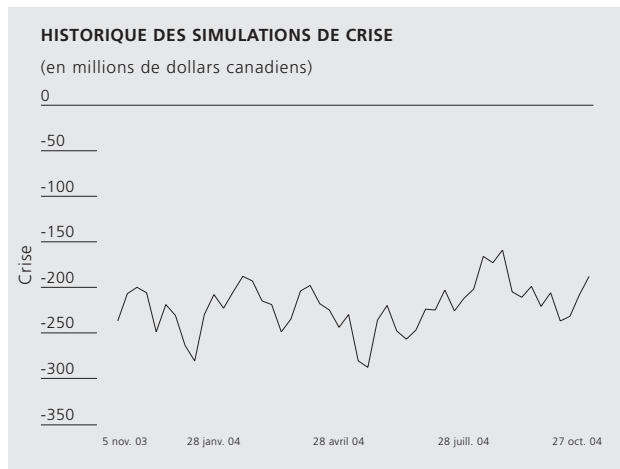


#### Simulations de crise

Nous recourons à des simulations de crise pour quantifier la plus importante perte trimestrielle que nous sommes prêts à assumer dans le cadre de nos activités de négociation. Nos activités de négociation sont assujetties à une limite aux fins des simulations de crise pour l'ensemble des activités mondiales, et pour chaque activité mondiale. En outre, chaque grande catégorie de risque est assortie d'une limite globale aux fins des simulations de crise. Des scénarios de crise sont conçus pour reproduire des événements économiques inhabituels, les pires résultats historiques ou des fluctuations importantes mais plausibles des facteurs de risque sur des marchés clés.

Les simulations de crise sont effectuées et revues toutes les semaines avec le vice-président à la direction et chef des risques. Elles sont examinées toutes les deux semaines avec le comité du capital et du risque de marché et régulièrement au cours de l'année avec le comité du risque du conseil d'administration.

Le graphique qui suit représente les résultats de nos simulations de crise hebdomadaires, qui montrent l'effet immédiat des fluctuations importantes du marché.



**Risque de marché dans les activités de placement**

Nous sommes aussi exposés à un risque de marché dans le propre portefeuille de placements de la Banque et dans le service de banque d'affaires. Les risques sont gérés par un recensement de nos risques spécifiques, l'établissement de leur incidence possible et l'instauration de politiques et de procédés pour surveiller, évaluer et atténuer ces risques.

**Responsables de la gestion du risque de marché dans les activités de placement**

Le comité du risque du conseil d'administration examine et approuve les politiques de placement pour le propre portefeuille de la Banque et pour le service de banque d'affaires. Le comité des placements examine régulièrement le rendement des placements de la Banque et évalue le rendement des gestionnaires de portefeuille.

**Comment nous gérons le risque de marché dans les activités de placement**

Nous utilisons des systèmes et des outils de mesure perfectionnés pour gérer le risque du portefeuille. L'information sur le risque fait partie intégrante du processus de prise de décision en matière de placement du fait de l'utilisation d'objectifs de performance, de profils risque/rendement et d'un seuil de tolérance à l'égard du risque. L'attribution des objectifs de performance consiste notamment à déterminer des inducteurs de rendement par la sélection de certains secteurs ou titres et à évaluer l'incidence de certains processus comme l'exécution des opérations.

**Risque de marché dans les opérations bancaires autres que de négociation**

Nous sommes exposés au risque de marché lorsque nous concluons des opérations bancaires autres que de négociation avec nos clients. Ces opérations englobent surtout les dépôts et les prêts, qui sont aussi désignés comme nos «positions d'actif et de passif».

**GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF**

La gestion de l'actif et du passif correspond à la gestion des risques de marché que nos activités bancaires traditionnelles présentent. Les risques de marché comprennent principalement le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

**Responsables de la gestion de l'actif et du passif**

Le service de gestion de la trésorerie et du bilan au sein des Finances évalue et gère les risques de marché de nos activités bancaires autres que de négociation, sous la supervision du comité de gestion de l'actif et du passif, qui est présidé par le vice-président à la direction et chef des finances, et qui comprend d'autres membres de la haute direction. Le comité du risque du conseil d'administration revoit et approuve périodiquement toutes les politiques relatives au risque de marché pour la gestion de l'actif et du passif.

**Comment nous gérons nos positions d'actif et de passif**

Lorsque des produits sont émis, les risques sont mesurés au moyen d'un cadre de prix de transfert redressé en fonction des options, assorti d'une couverture intégrale. Ce cadre permet au service de gestion de la trésorerie et du bilan d'évaluer et de gérer le risque lié aux produits selon un profil de risque cible. Il permet aussi de s'assurer que les unités d'exploitation ne prendront des risques que pour des activités jugées productives.

*Gestion du risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges, les revenus et la valeur économique de la Banque. Par exemple, si des actifs à taux fixe étaient financés par des dépôts à court terme, une hausse des taux d'intérêt pourrait faire augmenter nos coûts de financement et réduire ainsi le revenu d'intérêts net gagné sur certains prêts.

Nous gérons le risque de taux d'intérêt afin de veiller à obtenir des revenus réguliers et prévisibles au fil du temps. À cette fin, la Banque a adopté une méthode de couverture méthodique pour la gestion de l'apport au bénéfice net de ses positions d'actif et de passif, y compris un profil d'échéances modélisé pour les actifs, les passifs et l'avoir des actionnaires non sensibles aux taux d'intérêt. Les principaux aspects de cette méthode sont les suivants :

- contrer l'incidence d'une hausse ou d'une baisse des taux d'intérêt sur le revenu d'intérêts net et la valeur économique;
- mesurer la contribution de chaque produit de la Banque en fonction du risque et compte tenu d'une couverture intégrale, y compris l'incidence des options financières accordées aux clients, entre autres les engagements hypothécaires;
- élaborer et instaurer des stratégies pour stabiliser le revenu d'intérêts net à l'égard de tous les produits bancaires personnels et commerciaux.

Nous sommes exposés au risque de taux d'intérêt lorsque les flux de trésorerie en capital et intérêts de l'actif et du passif ont différentes dates d'échéance ou de paiement d'intérêts. Il s'agit alors d'une position asymétrique. Un actif ou un passif sensible à l'évolution des taux d'intérêt est réévalué lorsque les taux varient, lorsque des flux de trésorerie sont générés à l'échéance ou pendant l'amortissement normal, ou lorsque les clients exercent les options de remboursement anticipé, de conversion ou de rachat qui sont rattachées à un produit particulier.

Notre risque de taux d'intérêt dépend de l'ampleur et de l'orientation des fluctuations des taux d'intérêt ainsi que de l'importance et de l'échéance de la position asymétrique. Il est aussi influencé par le volume des nouvelles activités, par le renouvellement des prêts et des dépôts ainsi que par la fréquence à laquelle les clients exercent les options, comme le remboursement d'un prêt avant son échéance.

Le risque de taux d'intérêt est mesuré à l'aide de simulations «chocs» des mouvements des taux d'intérêt permettant d'évaluer l'incidence des variations de taux d'intérêt sur les revenus annuels à risque et la valeur économique à risque de la Banque. Les revenus à risque correspondent à la variation du revenu d'intérêts net annuel de la Banque résultant d'un mouvement défavorable de 100 points de base du taux d'intérêt dû à des flux de trésorerie asymétriques. La valeur économique à risque correspond à la variation combinée de la valeur actualisée du portefeuille d'actifs de la Banque et à la variation de la valeur actualisée du portefeuille de passifs de la Banque, compte tenu des instruments hors bilan, qui résultent d'un mouvement défavorable de 100 points de base des taux d'intérêt.

Toutes les positions d'actif et de passif ainsi que tous les risques hors bilan sont évalués chaque semaine, et certaines positions sur options sont évaluées tous les jours. Nos objectifs consistent à protéger la valeur actualisée de la marge comptabilisée au moment de la prise d'effet des actifs et des passifs à taux fixe et à réduire la volatilité des revenus d'intérêts nets gagnés au fil du temps. Nous évaluons les actifs et les passifs en actualisant les flux de trésorerie futurs selon une courbe de rendement représentative du coût combiné ou du crédit des fonds de chaque portefeuille d'actifs et de passifs. La valeur actualisée nette qui en découle comprend

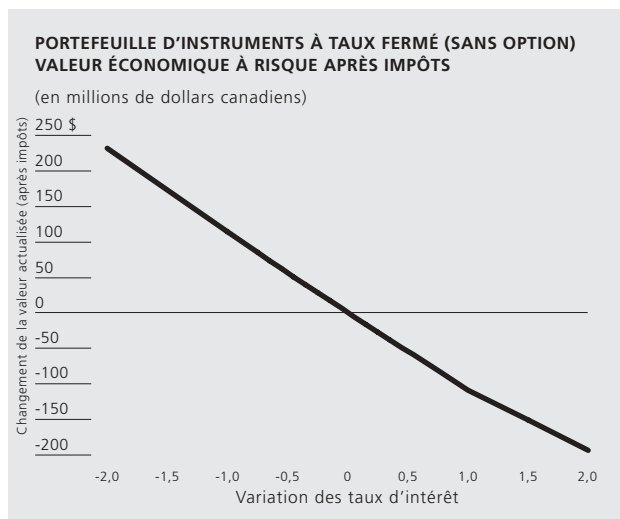
la valeur actualisée des marges comptabilisées. Nous couvrons ensuite la position financière qui résulte selon le profil de risque cible correspondant au risque économique résiduel minimal. La gestion du risque de taux d'intérêt comporte l'utilisation d'instruments financiers dérivés, d'instruments de gros et d'autres instruments du marché financier ainsi que des stratégies de fixation de prix, mais dans une moindre mesure.

Le risque de taux d'intérêt lié aux instruments comportant des liquidités à un taux fixe fermé (sans option) est évalué et géré séparément des options des produits. Les instruments à taux fermé présentent le profil de rendement habituel, presque linéaire ou symétrique par rapport aux changements parallèles des taux d'intérêt (c.-à-d. la valeur des actifs augmente à mesure que les taux baissent et elle diminue à mesure que les taux montent). Les flux de trésorerie futurs comprennent l'incidence des risques modélisés pour :

- un profil présumé des échéances pour le portefeuille de dépôts de base de la Banque;
- le profil cible des placements de la Banque d'après sa position nette en actions.

Les actifs, les passifs et l'avoir des actionnaires non sensibles aux taux d'intérêt sont modélisés de la même manière, soit en supposant un terme intermédiaire à l'aide d'un profil d'échéances de 60 mois en glissement résultant en une durée moyenne de deux ans et demi. Les principales hypothèses comprises dans l'évaluation des flux de trésorerie fixes englobent les hypothèses de règlement des hypothèques hors options de remboursement anticipé. Pour ce qui est des instruments à taux fermé, la gestion du portefeuille a pour objectif d'éliminer l'asymétrie des flux de trésorerie et ainsi de préserver la valeur actualisée des marges sur les produits.

Le graphique ci-après indique, au 31 octobre 2004, notre exposition au risque de taux d'intérêt lié aux instruments à taux fermé (sans option) inclus dans la position financière. S'il y avait eu, le 31 octobre 2004, une hausse directe et soutenue de 100 points de base des taux, la valeur économique de l'avoir des actionnaires aurait diminué de 110 millions de dollars après impôts, comparativement à 13 millions de dollars pour une baisse de 100 points de base le 31 octobre 2003. Une baisse de 100 points de base aurait diminué de 11 millions de dollars le bénéfice net au cours des douze prochains mois, comparativement à 14 millions de dollars pour une baisse de 100 points de base en 2003.

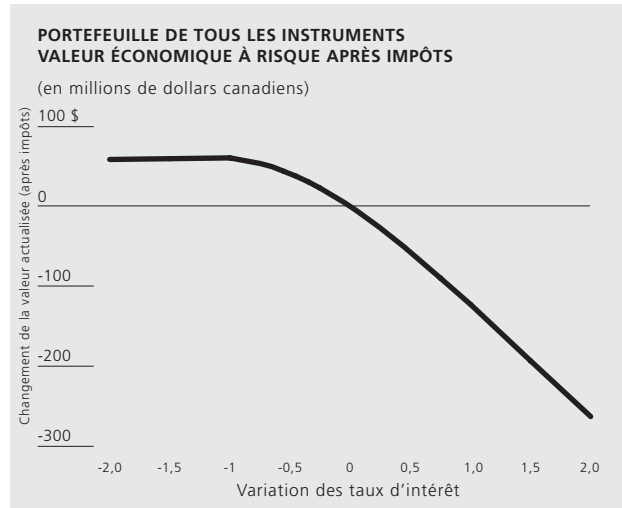


Les options des produits, qu'elles soient autonomes comme les engagements à l'égard des taux hypothécaires ou qu'elles soient intégrées dans des emprunts ou des dépôts, exposent la Banque à un risque financier considérable.

Nos risques à l'égard des options autonomes des prêts hypothécaires sont modélisés d'après un taux de financement prévu tiré des résultats historiques. Les risques liés aux options intégrées à d'autres produits, comme une option de remboursement ou de rachat anticipé, sont modélisés d'après l'application rationnelle d'un pourcentage présumé fondé sur une analyse des comportements des clients. Nous modélisons également une exposition au risque de baisse de taux d'intérêt donnant lieu à une compression des marges

sur certains comptes de dépôt à vue sensibles aux taux d'intérêt. Les risques liés aux options des produits sont gérés par l'achat d'options boursières ou par un processus de couverture dynamique conçu pour reproduire le rendement des options boursières. Dans la mesure où il lui est possible d'acheter des options boursières dont les caractéristiques permettent un profil de rendement qui devrait compenser celui des engagements intégrés à ses produits, la Banque en achètera. Cependant, l'ampleur du marché des options canadien ne permet pas de couvrir la totalité des engagements à des conditions avantageuses. Pour cette raison, nous utilisons une couverture dynamique consistant à imiter le rendement produit au moyen d'une combinaison de swaps et d'obligations, puis à rééquilibrer le portefeuille en fonction des légers mouvements de taux survenus, indiqués par le coefficient delta (variation de valeur implicite après un mouvement des taux) de l'engagement sous-jacent couvert. La couverture dynamique suppose un rééquilibrage de nos instruments de couverture en fonction des légers mouvements des taux.

Le graphique suivant montre notre exposition le 31 octobre 2004 au risque de taux d'intérêt lié à tous les instruments inclus dans la position financière : les instruments à taux fermé (sans option) plus les options de produits. Une hausse directe et soutenue de 100 points de base des taux aurait diminué la valeur économique de l'avoir des actionnaires de 124 millions de dollars après impôts, ou 0,98 %, en regard de 30 millions de dollars en 2003. La valeur économique à risque de l'ensemble du portefeuille s'est échelonnée de 19 millions de dollars à 133 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004. La politique de la Banque prévoit des limites globales à l'égard de la valeur économique à risque et du revenu à risque d'après un mouvement des taux de 100 points de base. La valeur économique à risque découlant des positions asymétriques d'actifs et de passifs ne peut excéder 1,5 % de l'avoir en actions ordinaires de la Banque, ou 191 millions de dollars. Quant au revenu à risque, il ne peut dépasser 1 % du revenu d'intérêts net annualisé de la Banque, ou 59 millions de dollars.



#### *Gestion du risque de change hors du compte de négociation*

Le risque de change correspond aux pertes qui pourraient découler des fluctuations des taux de change. L'actif et le passif libellés en monnaie étrangère comportent un risque de change.

Nous sommes exposés à un risque de change hors du compte de négociation en raison de nos placements dans des établissements à l'étranger et lorsque nos actifs libellés en monnaie étrangère sont supérieurs ou inférieurs à nos passifs libellés dans la même monnaie. La situation donne aussi lieu à une position ouverte en monnaie étrangère. Des fluctuations défavorables des taux de change peuvent nuire au bénéfice net et aux fonds propres de la Banque ainsi qu'à ses ratios de fonds propres. Nous visons à réduire au minimum l'effet de ces fluctuations.

Minimiser l'effet d'une fluctuation défavorable des taux de change sur les fonds propres déclarés donne lieu à une variabilité des ratios de fonds propres en raison du montant des actifs pondérés en fonction du risque libellés en monnaie étrangère. Si le dollar canadien fléchit, l'équivalent en dollars canadiens des actifs pondérés en fonction du risque de la Banque en monnaie étrangère augmente, ce qui accroît les exigences en matière de fonds propres de la Banque. Donc, le risque de change découlant des placements nets de la Banque dans des établissements à l'étranger est couvert dans la mesure où la variation des ratios de fonds propres ne dépasse pas une valeur tolérable par suite d'une variation donnée des taux de change. La valeur tolérable augmente à mesure que le ratio de fonds propres de la Banque grossit.

La politique de la Banque à l'égard d'une position ouverte en monnaie étrangère est de limiter la position totale à 100 millions de dollars. Notre politique à l'égard de l'exposition aux capitaux en monnaie étrangère est de réduire au minimum l'effet d'une variation défavorable des taux de change sur les fonds propres déclarés sous réserve de la restriction voulant que les ratios de fonds propres de la Banque ne peuvent varier de plus de 10 points de base pour une fluctuation de 8 % des taux de change.

#### **Pourquoi les marges sur les produits fluctuent avec le temps**

Comme nous l'expliquons plus haut, une méthode de couverture intégrale pour la gestion de l'actif et du passif bloque les marges sur les prêts et dépôts à taux fixe lorsqu'ils sont comptabilisés. Elle atténue aussi l'incidence d'un mouvement instantané de taux d'intérêt sur le niveau du revenu d'intérêts net devant être gagné avec le temps en raison de l'asymétrie des flux de trésorerie et de l'exercice des options intégrées. Malgré cette méthode de couverture intégrale, la marge sur les actifs productifs moyens peut fluctuer avec le temps, pour les raisons suivantes :

- Les marges gagnées sur les nouveaux produits à taux fixe ou sur les produits à taux fixe renouvelés par rapport aux marges auparavant gagnées sur les produits parvenus à échéance auront une incidence sur les marges des portefeuilles existants.
- La marge moyenne pondérée sur les actifs productifs moyens variera par suite des changements apportés à la composition des affaires.
- Le risque de fluctuations du taux de base des acceptations bancaires et le décalage dans l'évolution des prix des produits peuvent avoir une incidence sur les marges gagnées.
- Le niveau général des taux d'intérêt influe sur le rendement généré par la Banque sur le profil d'échéances modélisé pour ses dépôts de base et sur le profil de placements pour sa position nette en actions au fil du temps. Le niveau général des taux d'intérêt constitue également un facteur clé de certains risques modélisés au titre des options et aura une incidence sur le coût de couverture de ces risques.

Une méthode de couverture intégrale tend à atténuer l'incidence de ces facteurs au fil du temps, ce qui donne lieu à un flux de revenus plus réguliers et prévisibles.

#### **RISQUE D'ILLIQUIDITÉ**

Le risque d'illiquidité se rapporte au risque que nous ne puissions pas satisfaire aux demandes de liquidités et nous acquitter de nos obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir au retrait d'un dépôt, à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit. Le risque d'illiquidité comprend également le risque de ne pas être en mesure de liquider des actifs dans des délais convenables et à un prix raisonnable.

Une banque doit toujours avoir accès à des fonds suffisants pour ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître ses actifs et ses activités, tant dans des conditions normales qu'en cas de contraintes. Dans le cas improbable qu'elle manque de fonds, la Banque doit pouvoir poursuivre ses activités sans être forcée de liquider une trop grande partie de ses actifs. La gestion du risque d'illiquidité est le processus qui lui assure l'accès à des fonds adéquats.

#### **Responsables de la gestion du risque d'illiquidité**

Le comité de gestion de l'actif et du passif (décrit en page 38) supervise le programme de gestion des risques d'illiquidité de la Banque. Il s'assure de l'existence d'une structure de gestion efficace à même d'évaluer et de gérer convenablement le risque d'illiquidité. De plus, le Forum général sur les liquidités, qui comprend des cadres supérieurs des Finances, de Gestion de la trésorerie et du bilan, de Gestion des risques et des Services bancaires en gros, relève et surveille nos risques d'illiquidité. Au besoin, le Forum recommande au comité de gestion de l'actif et du passif les mesures qui s'imposent pour maintenir notre position de liquidité à l'intérieur de certaines limites tant dans des conditions normales qu'en cas de contraintes.

La Banque n'est assujettie qu'à une seule politique globale pour le risque d'illiquidité, mais les grandes unités d'exploitation évaluent et gèrent nos risques d'illiquidité comme suit :

- Le service de la Gestion de la trésorerie et du bilan des Finances est chargé de consolider et de présenter la position globale de la Banque à l'égard du risque d'illiquidité et d'en faire rapport ainsi que de gérer la position de risque d'illiquidité des Services bancaires personnels et commerciaux.
- Les Services bancaires en gros sont responsables de la gestion des risques d'illiquidité inhérents aux portefeuilles d'activités bancaires de gros et de services bancaires aux grandes entreprises.
- TD Waterhouse Bank est chargée de la gestion de sa position de liquidité.

Chaque unité d'exploitation doit adhérer à la politique mondiale de gestion des risques d'illiquidité, qui est passée en revue et approuvée périodiquement par le comité du risque du conseil d'administration.

#### **Comment nous gérons le risque d'illiquidité**

Les exigences globales en matière de liquidités de la Banque sont définies comme étant le montant requis pour financer les sorties de fonds prévues, plus une réserve de liquidités prudente visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès à des liquidités. Nous ne recourons au financement de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou des actifs à court terme.

Nous mesurons les exigences de liquidités à l'aide de différents scénarios de contraintes, avec un scénario de base définissant le montant minimal à détenir en tout temps. Ce scénario prévoit la couverture de la totalité de nos titres de créances de gros non garantis venant à échéance ainsi que d'autres retraits possibles de dépôts et engagements éventuels pour un minimum de 90 jours. D'autres scénarios peuvent nécessiter une couverture plus importante. Nous procédons également à un test de couverture supplémentaire des liquidités pour surveiller notre capacité de financer nos activités de façon entièrement garantie, au cas où nous ne pourrions pas remplacer nos titres de créance non garantis après le délai de 90 jours et pour une période maximale d'un an.

Nous répondons à nos besoins en matière de liquidités en détenant suffisamment d'actifs facilement convertibles en espèces et en gérant nos flux de trésorerie. Ne sont des liquidités que les actifs négociables à court terme, assortis d'une notation de crédit suffisante et pouvant être vendus facilement. Les actifs liquides sont représentés selon l'écart cumulatif des liquidités d'après le moment du règlement et l'ampleur du marché. Les actifs requis aux fins de garantie et ceux affectés à des fins semblables ne sont pas compris dans les liquidités.

Bien que nos unités d'exploitation aient chacune la responsabilité de mesurer et de gérer leurs risques d'illiquidité respectifs, nous gérons aussi des liquidités à l'échelle globale, en nous assurant de la gestion uniforme et efficiente du risque d'illiquidité dans toutes nos activités. Le 31 octobre 2004, notre position d'actifs liquides excédentaires consolidés s'établissait à 18,8 milliards de dollars canadiens jusqu'à 90 jours, en regard d'une position de 8,7 milliards de dollars canadiens le 31 octobre 2003. Notre position d'actifs liquides excédentaires correspond au total des actifs liquides de la Banque, moins les exigences de financement de gros non garanti de la Banque, les retraits possibles de dépôts autres que de gros et les engagements éventuels venant à échéance dans 90 jours.

Pour les situations de crise, nous disposons de plans d'urgence qui nous permettent de respecter tous nos engagements.

## Financement

La Banque dispose d'une réserve importante de dépôts stables de détail et commerciaux, comptant pour plus de 63 % du total du financement. De plus, nous comptons un programme actif de financement de gros nécessaire pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs. Le financement de gros de la Banque est également réparti par régions, par monnaies et par réseaux de distribution. Nous avons des limites sur les sommes que nous pouvons garder pour un déposant de sorte à ne pas compter excessivement sur un client ou un petit groupe de clients comme source de financement.

Au cours de l'exercice 2004, la Banque a titrisé et vendu 2,9 milliards de dollars de prêts hypothécaires et a émis 3,7 milliards de dollars d'autres titres de financement à moyen et à long terme.

Au moment de la préparation des présentes, la Banque avait conclu une entente pour acquérir le contrôle de Banknorth Group, Inc. au début de 2005. Même si cette acquisition aura des répercussions sur les liquidités excédentaires de la Banque, nous nous sommes assurés d'avoir suffisamment d'actifs liquides pour couvrir la partie à régler au comptant du prix d'acquisition (estimé à quelque 3,0 milliards de dollars) tout en conservant une réserve prudente normale de liquidités.

## RISQUE D'EXPLOITATION

Le risque d'exploitation est le risque d'une perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes.

Le risque d'exploitation est inhérent à toutes nos activités commerciales : dépôts, crédit, prêts, services fiduciaires, services conseils, exécution d'opérations et assurances. Il englobe une grande gamme de risques, notamment l'inexécution des opérations et les erreurs dans la documentation, les infractions fiduciaires, les défaillances technologiques, l'interruption des affaires, le vol et la fraude, la sécurité des lieux de travail et les dommages aux actifs corporels, et il découle de nos activités internes et de nos activités d'externalisation. Son incidence peut entraîner des pertes financières et nuire à notre réputation, ou donner lieu à des peines réglementaires et à des blâmes.

Même s'il est impossible de supprimer entièrement le risque d'exploitation, la gestion de ce risque est essentielle à la création continue de valeur pour les actionnaires ainsi qu'à l'efficacité de l'exploitation et au maintien d'un environnement sécuritaire pour le personnel et la clientèle.

### Responsables de la gestion du risque d'exploitation

Gestion des risques est responsable de la conception et de la mise en œuvre du système de gestion global des risques d'exploitation, qui se compose de politiques et de processus à l'échelle des unités d'exploitation qui permettent de déceler, de mesurer, d'amoinrir et de contrôler le risque d'exploitation. Gestion des risques facilite la surveillance du risque et la présentation, au comité de surveillance du risque d'exploitation et au comité du risque du conseil d'administration, de rapports sur le degré de risque d'exploitation présent au sein de la Banque.

La responsabilité de la gestion quotidienne des risques d'exploitation incombe essentiellement à la direction de chaque unité d'exploitation. Chaque unité d'exploitation et chaque groupe du Siège social comporte une fonction de gestion du risque indépendante qui veille à mettre en œuvre le système de gestion global des risques d'exploitation, compte tenu de la nature et de l'ampleur de ses risques d'exploitation propres. Chaque unité d'exploitation a un comité de gestion des risques qui se compose des cadres supérieurs de l'unité et qui est chargé de s'assurer que l'entreprise respecte le système de gestion des risques d'exploitation de la Banque.

### Comment nous gérons le risque d'exploitation

Par le système de gestion des risques d'exploitation, la Banque se dote d'un cadre complet de politiques, de processus et de méthodes qui limitent le risque d'exploitation à des niveaux appropriés et mettent l'accent sur des pratiques de gestion proactives. Les principales activités de gestion du risque d'exploitation sont les suivantes :

## Rapports

Gestion des risques, en collaboration avec la direction des unités d'exploitation, facilite l'ascension transparente des paliers de décision pour les principaux problèmes et informations relatifs au risque d'exploitation, par l'entremise des comités de gestion des risques des unités d'exploitation, et s'assure que les responsabilités de la filière de résolution des problèmes sont clairement attribuées.

### Autoévaluations des risques et des contrôles

Le processus d'autoévaluation des risques et des contrôles a été adopté par chacune de nos entreprises dans le but de gérer de façon proactive nos risques d'exploitation. Ce processus vise à recenser les principaux risques d'exploitation présents dans l'entreprise et à évaluer si les contrôles en place sont appropriés pour atténuer ces risques. La probabilité et l'incidence possible d'un risque sont mesurées d'après nos contrôles en place, et des plans d'action peuvent être instaurés quand nous trouvons des solutions pour réduire notre exposition à ce risque.

### Surveillance des occurrences de risque d'exploitation

La surveillance des occurrences de risque d'exploitation est importante pour la sensibilisation aux risques rencontrés et pour aider la direction à agir afin de réduire notre risque de pertes. La Banque a un système centralisé d'information qui sert à surveiller les occurrences et à en faire rapport. L'information sur une occurrence est analysée pour en dégager les tendances aux fins d'étalonnage ainsi que pour bien comprendre les risques courus dans nos entreprises et par la Banque dans son ensemble de façon continue. Les occurrences de risque d'exploitation qui surviennent en dehors de la Banque sont aussi passées en revue et analysées. Une surveillance régulière et l'amélioration continue de notre compréhension de ces occurrences nous permettent de réduire nos coûts et d'améliorer l'efficacité opérationnelle.

### Assurance

Gestion des risques gère activement un vaste portefeuille d'assurances ainsi que d'autres instruments de financement des risques. Gestion des risques évalue le type et le niveau de la garantie d'assurance requise par rapport à notre tolérance au risque et par rapport à nos obligations réglementaires. Il s'agit entre autres de procéder à des analyses de risques et à trouver des occasions permettant de transférer les risques le cas échéant.

Gestion des risques passe également en revue la garantie d'assurance des contreparties aux ententes d'externalisation et autres arrangements de prestation de services afin de s'assurer que cette garantie protège adéquatement la Banque contre les risques correspondants.

Les unités d'exploitation du secteur de l'assurance gèrent le risque de souscription, y compris le risque de catastrophe. Le risque de souscription est le risque qu'une perte soit subie par suite d'une erreur dans la sélection et l'évaluation des risques assurés. La Banque atténue ce risque par une segmentation par cibles et par la conception de produits, par une surveillance des risques individuels et des risques globaux par portefeuille, et par la diversification et la réassurance.

### Technologie de l'information

La gestion des risques d'exploitation liés à notre infrastructure de technologies et de systèmes est primordiale pour la Banque. Les risques technologiques qui touchent à l'intégrité et à la sécurité opérationnelles de nos données, de nos systèmes et de notre infrastructure sont gérés de façon active par la mise en place d'un cadre de contrôles technologiques, qui comprend les meilleures pratiques de l'industrie.

### Gestion de la poursuite des activités

La gestion de la poursuite des activités est vitale et fait partie intégrante du cours normal de nos activités. Elle consiste en l'établissement, à l'échelle des unités d'exploitation, de processus de gestion de la poursuite des activités. Ces processus comprennent des contrôles de protection visant à réduire au minimum la probabilité, le coût et la durée des interruptions des processus d'affaires et des services.

Le groupe de gestion de la poursuite des activités instaure des pratiques, des politiques et des procédés appropriés qui aident les unités d'exploitation à gérer leurs propres stratégies de poursuite des activités. Chaque unité d'exploitation a son propre plan de reprise en cas d'arrêt ou de dérèglement d'une composante essentielle pour les fonctions critiques.

### Gouvernance de l'externalisation

L'externalisation s'entend d'un arrangement passé avec un prestataire de services qui exécute au nom de la Banque des activités, des fonctions ou des processus d'affaires. L'externalisation d'activités d'affaires peut être profitable pour la Banque en faisant intervenir des technologies de pointe, des connaissances spécialisées, des économies d'échelle et des efficacités opérationnelles. Ces arrangements entraînent en général une plus grande dépendance envers le prestataire pour l'obtention des services attendus.

Afin d'atténuer le risque lié à l'externalisation, la Banque a créé le Bureau de gouvernance de l'externalisation, à qui est confiée la responsabilité de formuler les politiques, normes, lignes directrices et méthodes d'externalisation, de les communiquer et d'en surveiller l'efficacité. Ce bureau énonce des orientations quant aux meilleures pratiques d'externalisation et veille à ce que les entreprises surveillent les activités d'externalisation et en fassent rapport à la Banque.

### RISQUE DE RÉGLEMENTATION

Le risque de réglementation correspond au risque de non-conformité aux lois, règlements et directives réglementaires applicables.

Les services financiers sont parmi les secteurs les plus strictement réglementés, et il est attendu que la direction d'une entreprise de services financiers comme la nôtre respecte des normes élevées dans toutes ses relations et activités d'affaires. Par conséquent, nous sommes exposés à un risque de réglementation dans la quasi-totalité de nos activités. La non-conformité aux exigences réglementaires applicables entraîne un risque de réputation pour la Banque dans son ensemble ainsi qu'un risque de peine ou de blâme.

Le risque de réglementation diffère des autres risques bancaires, comme le risque de crédit ou le risque de marché, car il ne s'agit pas d'un risque que la direction prend activement et consciemment en prévision de gagner un rendement. Nous courons ce risque dans le cours normal de nos affaires.

#### Responsables de la gestion du risque de réglementation

La gestion proactive du risque de réglementation constitue l'un des objectifs clés de la Banque. Ainsi, elle gère ce risque principalement par l'entremise d'un cadre de gestion du risque de réglementation à l'échelle des unités d'exploitation appelé «cadre de gestion de la conformité aux lois». Le service de la Conformité au sein du Service juridique est responsable de l'efficacité de ce cadre.

Le cadre de gestion de la conformité aux lois établit deux niveaux de contrôle pour la gestion du risque de réglementation. Il s'agit des contrôles portant sur le respect courant des exigences réglementaires et des contrôles de surveillance indépendants.

La direction de chaque unité d'exploitation est responsable du volet courant de la gestion du risque de réglementation. Elle doit faire la preuve que toutes les exigences réglementaires sont respectées. Pour aider les unités d'exploitation à s'acquitter de cette responsabilité, les fonctions du Siège social chargées de la supervision, soit le Service juridique, le service de la Conformité et le service de la Vérification, leur prodiguent des conseils et leur prêtent main-forte. Les fonctions de surveillance procèdent également à un examen indépendant des contrôles au sein des unités d'exploitation et s'en remettent à la haute direction et au conseil d'administration pour les problèmes importants. Les services de la Conformité et de la Vérification font rapport à la direction des unités d'exploitation, à la haute direction et au comité de vérification du conseil d'administration quant au degré de respect des exigences réglementaires et à l'efficacité des contrôles internes des unités.

#### Comment nous gérons le risque de réglementation

Les unités d'exploitation gèrent le risque courant de réglementation surtout par l'éducation et la formation des employés relativement aux exigences réglementaires, par l'établissement et l'application de politiques et de procédés appropriés et par la surveillance de la conformité. Les fonctions chargées de la supervision font la promotion d'une culture de la conformité au sein de la Banque comme suit :

- en s'assurant que les responsabilités de la filière de conformité aux exigences réglementaires ont été attribuées et qu'une méthode permet de responsabiliser les personnes;
- en communiquant les exigences réglementaires à chaque unité d'exploitation; en vérifiant que les unités d'exploitation appliquent des politiques et procédés appropriés et que les employés obtiennent une formation adéquate sur les exigences réglementaires;
- en surveillant de manière indépendante les unités d'exploitation afin de s'assurer qu'elles respectent les politiques, procédés et exigences;
- en relevant et transmettant à la haute direction et au conseil d'administration les problèmes et les constatations importants.

Le respect des exigences réglementaires est également documenté par un processus d'attestation officiel assuré par la direction de l'unité d'exploitation. Outre l'exécution de processus de surveillance et d'examen tout au long de l'année, les unités d'exploitation canadiennes révisent une fois l'an les exigences réglementaires auxquelles la Banque est assujettie en vertu des lois qui la régissent et mettent à jour leurs évaluations des risques et leurs contrôles destinés à atténuer ces risques. Plus un risque est élevé, plus le processus de contrôle doit être rigoureux afin de réduire au minimum le risque de non-conformité. Le service de la Conformité examine aussi les évaluations pour déterminer l'efficacité des contrôles des unités d'exploitation.

Une fois que le processus d'examen annuel est achevé, la haute direction des unités d'exploitation atteste par écrit qu'elles sont en conformité avec les exigences réglementaires applicables ou bien qu'il existe des écarts ou des lacunes. En cas d'écarts ou de lacunes, un plan d'action doit être dressé et instauré pour y remédier.

### RISQUE DE RÉPUTATION

Le risque de réputation correspond à l'incidence qu'une opinion négative du public ou du personnel aurait sur les revenus, les fonds propres ou les marques de la Banque.

La réputation d'une société est en soi un bien précieux, essentiel pour optimiser la valeur pour les actionnaires. Voilà pourquoi elle est toujours sensible aux risques. Le risque de réputation ne peut être géré à part des autres risques, puisque la réputation n'échappe à aucun risque et qu'à son tour la réputation peut rejallir sur les marques, le bénéfice et les fonds propres. Qu'il s'agisse du risque de crédit, du risque de marché, du risque d'exploitation, du risque d'illiquidité, du risque de placement ou du risque de réglementation, tous doivent être gérés de manière efficace afin d'atténuer toute incidence défavorable sur la réputation de la Banque.

Étant donné l'évolution des pratiques commerciales dans la foulée des nouveaux paradigmes d'exploitation qui définissent le risque de réputation, nous avons accru, à l'instar d'autres entreprises de notre secteur, l'importance que nous accordons à ce risque. Nous avons défini et documenté le processus d'approbation des opérations structurées. Ce processus fait intervenir des comités ainsi que des représentants des fonctions d'affaires et de contrôles, et il consiste entre autres à prendre en considération tous les aspects d'un nouveau produit structuré, y compris le risque de réputation.

#### Responsables de la gestion du risque de réputation

L'équipe de la haute direction et les comités de direction qui examinent le risque de réputation dans le cadre de leur mandat normal sont ultimement responsables de la réputation de la Banque. Cependant, tous les employés et les représentants de la Banque doivent contribuer positivement à la réputation de la Banque, en s'assurant de respecter un code d'éthique en tout temps et de maintenir des relations harmonieuses avec les parties intéressées et en s'assurant que la Banque respecte les politiques, lois et règlements applicables. La gestion du risque de réputation est plus efficace lorsque tout un chacun a toujours à cœur d'améliorer et de protéger la réputation de la Banque.

## GESTION DES FONDS PROPRES

### Structure du capital réglementaire et ratios

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
<b>Fonds propres de première catégorie</b>			
Bénéfices non répartis	9 540 \$	8 518 \$	8 292 \$
Gain ou perte de change	(265)	(130)	418
Actions ordinaires	3 252	3 179	2 846
Actions privilégiées admissibles	1 310	1 535	1 328
Surplus d'apport	20	9	–
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	1 250	1 250	1 119
Moins : écarts d'acquisition et actifs incorporels excédant la limite de 5 %	(2 467)	(3 035)	(4 213)
Total des fonds propres de première catégorie	12 640	11 326	9 790
<b>Fonds propres de deuxième catégorie</b>			
Billets et débiteures subordonnés	5 644	5 887	4 343
Actions privilégiées admissibles et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	–	–	157
Provision générale pour prêts douteux incluse dans le capital	878	947	1 056
Moins : amortissement des billets et débiteures subordonnés	(212)	(241)	(357)
Total des fonds propres de deuxième catégorie	6 310	6 593	5 199
Placement dans des filiales non consolidées / intérêts de groupe financier	1 855	919	870
Protection de premier niveau	189	145	159
<b>Total du capital réglementaire</b>	<b>16 906 \$</b>	<b>16 855 \$</b>	<b>13 960 \$</b>
<b>Ratios des fonds propres</b>			
<b>Par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques</b>			
Fonds propres de première catégorie	12,6 %	10,5 %	8,1 %
Total du capital réglementaire	16,9	15,6	11,6
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres <sup>1</sup>	17,1	15,2	18,9

<sup>1</sup>Total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que les lettres de crédit et les garanties, moins les placements dans des sociétés associées, les écarts d'acquisition et les actifs nets incorporels, divisé par le total du capital réglementaire.

### Objectifs de la Banque

- Conserver des fonds propres suffisants pour garder la confiance des investisseurs et des déposants, tout en procurant un rendement satisfaisant aux porteurs d'actions ordinaires.
- Posséder, par rapport aux autres institutions financières, une structure de fonds propres appropriée selon l'évaluation interne de la Banque et la définition des autorités de réglementation pertinentes.
- Maintenir des notations élevées.
- Veiller à avoir en main ou à pouvoir obtenir rapidement, à un coût raisonnable, des fonds propres suffisants et appropriés.
- Obtenir le coût global le plus bas pour les fonds propres, tout en préservant une composition appropriée d'éléments de fonds propres.

#### Sources des fonds propres

Les fonds propres de la Banque proviennent principalement des porteurs d'actions ordinaires et des bénéfices non répartis. D'autres sources de financement proviennent des porteurs d'actions privilégiées et de titres de créance subordonnés de la Banque.

#### Responsables de la gestion des fonds propres

Les Finances gèrent les fonds propres de la Banque et ont la responsabilité de les recueillir, de les maintenir et de les rembourser. Le conseil d'administration supervise la gestion des fonds propres.

### Capital économique

La Banque recourt à des modèles internes pour déterminer le capital requis pour couvrir les pertes imprévues découlant des risques de crédit, de marché et d'exploitation. Connue sous le nom de «capital économique», cette mesure est différente du capital réglementaire puisqu'elle s'applique tant aux produits de dépôts qu'aux produits

d'actifs ainsi qu'aux risques d'exploitation, de crédit et de marché. Le capital réglementaire est établi selon les exigences du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (voir rubrique suivante).

Selon le cadre de mesure de la Banque, le capital économique sert à couvrir les pertes imprévues. La Banque considère que les pertes prévues font partie des coûts liés à la conduite des affaires et sont comprises dans l'établissement du prix des produits.

Le capital économique est suffisant pour absorber la perte qui découlerait du scénario le plus défavorable, à des niveaux comparables à une notation AA. Contrairement aux mesures des agences de notation et du capital réglementaire, le capital économique désigne uniquement le capital en actions ordinaires. Étant donné que les pertes sont portées à l'état des résultats consolidé, la Banque s'assure de disposer d'un avoir en actions ordinaires suffisant pour absorber la perte du scénario le plus défavorable.

La Banque fonde ses décisions d'affaires sur le rendement du capital économique, tout en s'assurant que, dans l'ensemble, elle dispose des fonds propres suffisants pour satisfaire aux exigences des autorités de réglementation et des agences de notation.

### Capital réglementaire

#### Fonds propres de première catégorie

Les bénéfices non répartis, corrigés du gain ou de la perte de change, ont augmenté de 887 millions de dollars au cours de l'exercice. L'incidence défavorable des fluctuations du change sur les bénéfices non répartis a été de 135 millions de dollars. La Banque a réuni 273 millions de dollars en actions ordinaires, dont 174 millions de dollars au moyen du régime de réinvestissement des dividendes. Toutefois, elle a racheté 350 millions de dollars d'actions ordinaires dans le cadre d'une offre publique de rachat lancée dans le cours normal de ses affaires en mars dernier. En outre, la Banque a racheté, au cours de l'exercice, 225 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang, série H, et elle n'a émis aucune nouvelle action privilégiée.

### Fonds propres de deuxième catégorie

Au cours de l'exercice, la Banque avait 157 millions de dollars de titres de créance subordonnés venant à échéance. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter aux notes 9 à 11 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque.

### Dividendes

La politique de dividende de la Banque est approuvée par le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, la Banque a haussé son dividende trimestriel à deux reprises. En avril, le dividende a été augmenté de 0,02 \$ pour s'établir à 0,34 \$ par action et, en octobre, les dividendes ont été relevés de 0,02 \$ supplémentaires pour atteindre 0,36 \$ par action, ce qui est conforme à la fourchette cible de 35 % à 45 % du bénéfice avant amortissement des actifs incorporels de la Banque pour le ratio de distribution de dividendes. La capacité de la Banque à verser des dividendes est assujettie à la *Loi sur les banques* et aux règlements du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 11 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

### Notation

L'agence internationale de notation Fitch Ratings a porté de négative à stable la perspective de la notation AA de la Banque et a souligné les efforts de cette dernière pour rehausser son profil de risque de crédit et préserver ses fonds propres. Après que la Banque a annoncé son intention d'acquiescer 51 % de Banknorth, les agences de notation suivantes ont maintenu les notations à long terme attribuées à la Banque comme suit : Fitch, AA-; Moody's, Aa3; DBRS, AA (faible), et S&P, A+.

### Ratios des fonds propres

#### À propos des ratios des fonds propres

Les ratios des fonds propres permettent de mesurer la santé et la souplesse financières.

Le Bureau de surintendant des institutions financières Canada (BSIF) définit deux principaux ratios d'adéquation des fonds propres : le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres. Le BSIF établit des niveaux cibles pour les banques canadiennes comme suit :

- Le ratio des fonds propres de première catégorie est défini comme étant les fonds propres de première catégorie divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 7 % pour leurs fonds propres de première catégorie.
- Le ratio du total des fonds propres est défini comme étant le total du capital réglementaire divisé par les actifs pondérés en

fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 10 % pour le total de leurs fonds propres.

Le 31 octobre 2004, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque et son ratio du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 12,6 % et à 16,9 %, contre 10,5 % et 15,6 % le 31 octobre 2003. Les principaux facteurs soutenant ces augmentations d'un exercice à l'autre ont été l'amélioration du bénéfice en 2004 et la gestion habile de la croissance des actifs pondérés en fonction des risques (APR). Par conséquent, la Banque a surpassé son objectif à moyen terme de 9 % à 9,5 % pour les fonds propres de première catégorie.

Le BSIF mesure l'adéquation des fonds propres des banques canadiennes d'après ses lignes directrices sur les fonds propres à risques, les actifs pondérés en fonction des risques et les éléments hors bilan pondérés en fonction des risques. Cette démarche repose sur le cadre réglementaire de la Banque des Règlements Internationaux visant à atteindre une mesure plus uniforme de l'adéquation des fonds propres et à établir des normes pour les banques engagées dans des activités internationales.

### Acquisition de Banknorth

L'acquisition de Banknorth entraînera une baisse des ratios des fonds propres de la Banque, par suite de l'augmentation des APR, conjuguée à une hausse des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, laquelle baisse sera compensée en partie par l'émission d'actions ordinaires additionnelles de la Banque. Cette dernière s'attend néanmoins à atteindre ses objectifs à moyen terme relatifs à ses fonds propres de première catégorie. Pour obtenir de l'information détaillée sur les hypothèses et les facteurs de risque relatifs à cette opération, se reporter à la circulaire d'information et au prospectus déposés par Banknorth et la Banque auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC). Pour en obtenir un exemplaire, communiquer avec le service des Relations avec les actionnaires dont les coordonnées figurent en page 109 du présent rapport annuel.

### Actifs pondérés en fonction des risques (APR)

Les APR sont établis selon les pondérations en fonction des risques prescrites par le BSIF et appliquées aux instruments financiers du bilan et hors bilan, d'après le risque de crédit de la contrepartie. Les APR comprennent également une somme qui représente l'exposition au risque de marché de la Banque pour son portefeuille de négociation.

Le total des APR de la Banque a diminué de 8 milliards de dollars ou 7 % en 2004 par rapport à 2003. Cette diminution est attribuable surtout à la réduction des APR compte tenu du risque de marché, laquelle a été favorisée en grande partie par la mise en œuvre des deux premières phases du modèle de valeur à risque liée aux taux d'intérêt (modèle en trois phases) de la Banque appliqué au calcul du capital réglementaire selon les exigences prescrites par le BSIF en 2004. Ce modèle, qui remplace le dispositif uniforme ou «l'approche standardisée», permet de mesurer la perte potentielle de l'investissement financier découlant d'un changement de notation ou d'une défaillance de la Banque.

## Actifs pondérés en fonction des risques

(en millions de dollars canadiens)	2004		2003		2002	
	Solde	Solde pondéré en fonction des risques	Solde	Solde pondéré en fonction des risques	Solde	Solde pondéré en fonction des risques
<b>Actifs au bilan</b>						
Liquidités et autres	9 038 \$	1 582 \$	7 719 \$	1 344 \$	6 538 \$	1 108 \$
Valeurs mobilières	98 280	4 155	79 665	3 686	82 197	6 247
Valeurs mobilières prises en pension	21 888	589	17 475	235	13 060	282
Prêts (montant net)	123 924	61 251	118 058	59 273	122 627	63 965
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 507	5 414	6 645	6 400	7 719	7 066
Autres actifs	52 390	6 208	43 970	5 885	45 899	6 288
<b>Total des actifs au bilan</b>	<b>311 027 \$</b>	<b>79 199 \$</b>	<b>273 532 \$</b>	<b>76 823 \$</b>	<b>278 040 \$</b>	<b>84 956 \$</b>
<b>Actifs hors bilan</b>						
Instruments de crédit		9 031		10 937		14 559
Instruments financiers dérivés		6 268		5 987		6 259
<b>Total des actifs hors bilan</b>		<b>15 299</b>		<b>16 924</b>		<b>20 818</b>
Total de l'équivalent des actifs pondérés en fonction des risques						
– risque de crédit		94 498		93 747		105 774
– risque de marché		5 808		14 470		14 859
<b>Total des actifs pondérés en fonction des risques</b>		<b>100 306 \$</b>		<b>108 217 \$</b>		<b>120 633 \$</b>

### Accord révisé sur les fonds propres

En 2004, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié le Nouvel accord de Bâle sur les fonds propres, afin de remplacer celui qui avait été instauré en 1988 et modifié en 1996. Les trois piliers du Nouvel accord de Bâle prennent en compte les divers degrés de complexité et de technicité des banques pour faciliter la mise en application du cadre réglementaire proposé. Ce dernier permettra aux banques admissibles d'établir leurs fonds propres en fonction de leur approche d'évaluation interne, de gestion et d'atténuation des risques. Il offre en outre un éventail de méthodes, allant de la plus simple à celle offrant un haut degré de différenciation, pour évaluer le risque de crédit et le risque d'exploitation. Une mesure plus évoluée des risques devrait rapprocher davantage le capital réglementaire et le capital économique.

Par ailleurs, le nouveau cadre réglementaire vise à inciter les banques à mettre de l'avant une gestion des risques plus rigoureuse et plus exacte en réduisant le capital réglementaire proposé en fonction d'une approche plus souple et moins complexe. Bien que l'objectif général du nouveau cadre ne vise ni à augmenter ni à diminuer le niveau global des fonds propres dans le système, certaines institutions financières verront leur capital réglementaire augmenter, tandis que d'autres le verront diminuer, selon la combinaison des actifs, le niveau de risque et les résultats techniques propres à chacune.

La Banque a préparé des plans de projet afin de recueillir, analyser et présenter les données nécessaires et elle est en bonne voie de respecter les exigences du Nouvel accord de Bâle telles qu'elles sont prescrites pour le contexte canadien par le BSIF. Le nouveau cadre réglementaire entrera en vigueur pour les banques canadiennes en 2008.

## CONTRÔLES ET PROCÉDÉS

Au cours de l'exercice 2004, il n'y a eu aucun changement important dans les contrôles internes exercés sur la présentation de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes exercés sur la présentation de l'information financière. Toutefois, la Banque procède continuellement à l'amélioration de son infrastructure et de ses contrôles.

Sous la supervision et avec la participation de la direction de la Banque, y compris le président et chef de la direction et le chef des finances, une évaluation de l'efficacité de la conception et du

fonctionnement des contrôles et procédés de présentation de l'information financière de la Banque, telle qu'elle est définie dans les règles de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, a été effectuée à la fin de la période visée par le présent rapport annuel. Selon cette évaluation, la direction de la Banque, y compris le président et chef de la direction et le chef des finances, a conclu que les contrôles et procédés de présentation de l'information financière de la Banque étaient efficaces au 31 octobre 2004.

**INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE**

51	Tableau 1	Résultats avant amortissement des actifs incorporels	55	Tableau 11	Prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations, déduction faite de la provision pour prêts douteux
51	Tableau 2	Analyse des modifications du revenu d'intérêts net	56	Tableau 12	Prêts douteux moins provision pour prêts douteux
51	Tableau 3	Marge des taux d'intérêt nette	56	Tableau 13	Incidence des prêts douteux sur le revenu d'intérêts net
52	Tableau 4	Soldes et taux d'intérêt moyens productifs	57	Tableau 14	Provision pour pertes sur créances
52	Tableau 5	Autres revenus	58	Tableau 15	Coût de remplacement actuel des dérivés
52	Tableau 6	Revenu lié aux activités de négociation	58	Tableau 16	Actifs administrés et actifs gérés
53	Tableau 7	Frais autres que d'intérêts et efficacité	59	Tableau 17	Obligations contractuelles, par période d'échéance
53	Tableau 8	Impôts	59	Tableau 18	Capital social et dividendes par action
54	Tableau 9	Prêts aux petites et moyennes entreprises	59	Tableau 19	Résultats trimestriels
54	Tableau 10	Honoraires versés aux vérificateurs des actionnaires			

**TAB LEAU 1 Résultats avant amortissement des actifs incorporels<sup>1</sup>**

	2004	2003	2002
<b>Résultat dilué par action ordinaire – comme présenté</b>	<b>3,39 \$</b>	1,51 \$	(0,25) \$
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts <sup>2</sup>	<b>0,72</b>	0,75	0,98
<b>Résultat dilué par action ordinaire – avant amortissement des actifs incorporels</b>	<b>4,11 \$</b>	2,26 \$	0,73 \$
<b>Rendement de l'avoir total des porteurs d'actions ordinaires – comme présenté</b>	<b>2 232 \$</b>	989 \$	(160) \$
Bénéfice net applicable aux actions ordinaires (en millions de dollars canadiens)	<b>12 050</b>	11 396	12 144
Avoir moyen des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars canadiens)	<b>18,5 %</b>	8,7 %	(1,3) %
Rendement de l'avoir total des porteurs d'actions ordinaires			

<sup>1</sup> Les résultats avant amortissement des actifs incorporels sont définis à la section «Présentation de l'information financière de la Banque», page 13 du présent rapport annuel.

<sup>2</sup> Les charges d'amortissement hors caisse des actifs incorporels identifiés de la Banque se rapportent à l'acquisition de Canada Trust au cours de l'exercice 2000.

**TAB LEAU 2 Analyse des modifications du revenu d'intérêts net**

(en millions de dollars canadiens)	2004 par rapport à 2003			2003 par rapport à 2002		
	Modification favorable (défavorable) attribuable au changement de			Modification favorable (défavorable) attribuable au changement de		
	Volume moyen	Taux moyen	Modification nette	Volume moyen	Taux moyen	Modification nette
Total de l'actif productif	335 \$	(405) \$	(70) \$	(182) \$	(222) \$	(404) \$
Total des engagements portant intérêts	(37)	434	397	223	497	720
<b>Revenu d'intérêts net</b>	<b>298 \$</b>	<b>29 \$</b>	<b>327 \$</b>	<b>41 \$</b>	<b>275 \$</b>	<b>316 \$</b>

**TAB LEAU 3 Marge des taux d'intérêt nette**

(en millions de dollars canadiens)	2004			2003			2002		
	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net	Marge	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net	Marge	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net	Marge
Canada	166 647 \$	4 019 \$	2,41 %	156 193 \$	3 758 \$	2,41 %	150 738 \$	3 773 \$	2,50 %
États-Unis	43 067	747	1,73	48 582	681	1,40	53 784	543	1,01
Autres pays	45 655	1 177	2,58	47 032	1 177	2,50	52 038	984	1,89
<b>Total – Banque</b>	<b>255 369 \$</b>	<b>5 943 \$</b>	<b>2,33 %</b>	<b>251 807 \$</b>	<b>5 616 \$</b>	<b>2,23 %</b>	<b>256 560 \$</b>	<b>5 300 \$</b>	<b>2,07 %</b>

TABLEAU 4 Soldes et taux d'intérêt moyens productifs

(en millions de dollars canadiens)	2004			2003			2002		
	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen
<b>Actif productif</b>									
Dépôts auprès de banques	7 760 \$	517 \$	6,7 %	7 323 \$	212 \$	2,9 %	6 108 \$	132 \$	2,2 %
<b>Valeurs mobilières</b>									
Compte de placement	27 678	1 219	4,4	29 183	1 017	3,5	28 663	1 193	4,2
Compte de négociation	71 188	2 438	3,4	62 161	2 431	3,9	67 633	2 485	3,7
Total des valeurs mobilières	98 866	3 657	3,7	91 344	3 448	3,8	96 296	3 678	3,8
Valeurs mobilières prises en pension	28 306	734	2,6	33 311	902	2,7	31 758	850	2,7
<b>Prêts</b>									
Prêts hypothécaires	52 155	2 625	5,0	53 168	2 881	5,4	53 035	3 101	5,8
Prêts à la consommation et autres prêts personnels	45 215	2 373	5,2	36 909	2 195	5,9	32 849	1 918	5,8
Cartes de crédit	2 289	271	11,8	2 181	271	12,4	1 307	172	13,2
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	20 778	955	4,6	27 571	1 293	4,7	35 207	1 755	5,0
Total des prêts	120 437	6 224	5,2	119 829	6 640	5,5	122 398	6 946	5,7
<b>Total de l'actif productif</b>	<b>255 369 \$</b>	<b>11 132 \$</b>	<b>4,4 %</b>	<b>251 807 \$</b>	<b>11 202 \$</b>	<b>4,4 %</b>	<b>256 560 \$</b>	<b>11 606 \$</b>	<b>4,5 %</b>
<b>Engagements portant intérêts</b>									
<b>Dépôts</b>									
Particuliers	108 586 \$	2 077 \$	1,9 %	102 485 \$	2 130 \$	2,1 %	98 163 \$	2 300 \$	2,3 %
Banques	16 166	309	1,9	22 170	412	1,9	24 821	720	2,9
Entreprises et gouvernements	81 139	1 467	1,8	77 750	1 660	2,1	81 131	1 734	2,1
Total des dépôts	205 891	3 853	1,9	202 405	4 202	2,1	204 115	4 754	2,3
Billets et débiteures subordonnés	5 731	312	5,4	4 710	259	5,5	4 250	201	4,7
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension	34 730	1 024	2,9	38 378	1 125	2,9	44 931	1 351	3,0
<b>Total des engagements portant intérêts</b>	<b>246 352 \$</b>	<b>5 189 \$</b>	<b>2,1 %</b>	<b>245 493 \$</b>	<b>5 586 \$</b>	<b>2,3 %</b>	<b>253 296 \$</b>	<b>6 306 \$</b>	<b>2,5 %</b>
<b>Total du revenu d'intérêts net</b>		<b>5 943 \$</b>			<b>5 616 \$</b>			<b>5 300 \$</b>	

TABLEAU 5 Autres revenus

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002	2001	2000
Commissions et honoraires – TD Waterhouse	985 \$	957 \$	922 \$	1 002 \$	1 521 \$
Revenus sur services de courtage traditionnel et autres services de valeurs mobilières	738	667	641	701	667
Gestion de fonds communs de placement	573	508	522	502	452
Commissions sur crédit	343	415	415	425	545
Gains nets sur valeurs du compte de placement	192	23	26	216	382
Revenu (perte) de négociation	(153)	104	529	1 318	1 225
Frais de service	673	641	596	561	441
Titrisations de prêts	390	250	218	272	236
Revenu sur cartes	172	252	249	249	233
Assurance, déduction faite des règlements	593	420	375	326	198
Honoraires de fiducie	78	70	76	86	75
Gains à la vente de placements immobiliers	–	–	–	350	–
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement	–	–	40	–	–
Réduction de valeur du placement dans des coentreprises	–	(39)	–	–	–
Divers	299	156	320	439	425
<b>Total</b>	<b>4 883 \$</b>	<b>4 424 \$</b>	<b>4 929 \$</b>	<b>6 447 \$</b>	<b>6 400 \$</b>
<b>Pourcentage d'augmentation (de diminution) par rapport à l'exercice précédent</b>	<b>10,4 %</b>	<b>(10,2) %</b>	<b>(23,5) %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>7,9 %</b>

TABLEAU 6 Revenu lié aux activités de négociation<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net	1 037 \$	889 \$	672 \$
Autres revenus	(153)	104	529
<b>Total du revenu lié aux activités de négociation</b>	<b>884 \$</b>	<b>993 \$</b>	<b>1 201 \$</b>
<b>Par secteur</b>			
Portefeuilles – taux d'intérêt et crédit	559 \$	581 \$	741 \$
Portefeuilles – change	230	248	217
Portefeuilles – actions et autres	95	164	243
<b>Total du revenu lié aux activités de négociation</b>	<b>884 \$</b>	<b>993 \$</b>	<b>1 201 \$</b>

<sup>1</sup> Le revenu lié aux activités de négociation comprend le revenu de négociation présenté dans les autres revenus et le revenu d'intérêts net tiré des instruments de négociation.

**TAB LEAU 7 Frais autres que d'intérêts et efficience**

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002	2001	2000
<b>Salaires et avantages sociaux</b>					
Salaires	2 254 \$	2 304 \$	2 273 \$	2 225 \$	2 032 \$
Rémunération au rendement	1 084	986	875	1 150	1 048
Prestations de retraite et autres avantages sociaux	442	468	418	333	319
<b>Total des salaires et des avantages sociaux</b>	<b>3 780</b>	<b>3 758</b>	<b>3 566</b>	<b>3 708</b>	<b>3 399</b>
<b>Frais d'occupation des locaux</b>					
Location	353	361	330	323	266
Amortissement	134	143	148	149	104
Divers	125	152	127	120	128
<b>Total des frais d'occupation des locaux</b>	<b>612</b>	<b>656</b>	<b>605</b>	<b>592</b>	<b>498</b>
<b>Frais de matériel et mobilier</b>					
Location	165	185	170	159	118
Amortissement	160	175	164	169	156
Divers	237	290	327	328	287
<b>Total des frais de matériel et mobilier</b>	<b>562</b>	<b>650</b>	<b>661</b>	<b>656</b>	<b>561</b>
<b>Frais généraux</b>					
Dépréciation des écarts d'acquisition	–	624	–	–	–
Amortissement des écarts d'acquisition	–	–	–	198	142
Amortissement des actifs incorporels	626	772	998	1 292	1 203
Coûts de restructuration	(7)	92	–	239	475
Développement des affaires et marketing	384	348	388	410	434
Frais de courtage	228	229	224	229	260
Services professionnels et consultatifs	446	372	366	322	284
Communications	207	208	225	205	202
Impôt et taxe sur le capital et taxe d'affaires	141	133	107	106	82
Affranchissement	100	91	96	115	110
Déplacements et déménagements	62	58	68	67	65
Divers	866	373	448	515	412
<b>Total des frais généraux</b>	<b>3 053</b>	<b>3 300</b>	<b>2 920</b>	<b>3 698</b>	<b>3 669</b>
<b>Total des frais</b>	<b>8 007 \$</b>	<b>8 364 \$</b>	<b>7 752 \$</b>	<b>8 654 \$</b>	<b>8 127 \$</b>
<b>Pourcentage d'augmentation (de diminution)</b>	<b>(4,3) %</b>	<b>7,9 %</b>	<b>(10,4) %</b>	<b>6,5 %</b>	<b>78,2 %</b>
<b>Efficience</b>					
Revenu d'intérêts net	5 943 \$	5 616 \$	5 300 \$	4 391 \$	3 605 \$
Autres revenus	4 883	4 424	4 929	6 447	6 400
<b>Total des revenus</b>	<b>10 826 \$</b>	<b>10 040 \$</b>	<b>10 229 \$</b>	<b>10 838 \$</b>	<b>10 005 \$</b>
<b>Efficience – comme présentée</b>	<b>74,0 %</b>	<b>83,3 %</b>	<b>75,8 %</b>	<b>79,8 %</b>	<b>81,2 %</b>
<b>Efficience – avant amortissement des actifs incorporels</b>	<b>68,2</b>	<b>75,6</b>	<b>66,0</b>	<b>67,9</b>	<b>69,2</b>

**TAB LEAU 8 Impôts**

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002	2001	2000
<b>Impôts sur les bénéfices</b>					
Impôts sur les bénéfices	952 \$	603 \$	(81) \$	646 \$	880 \$
<b>Autres impôts</b>					
Charges sociales	178	193	187	174	160
Impôt et taxe sur le capital	133	125	97	98	76
TPS et taxes de vente provinciales	146	150	162	149	92
Taxe municipale et taxe d'affaires	85	86	93	91	93
<b>Total des autres impôts</b>	<b>542</b>	<b>554</b>	<b>539</b>	<b>512</b>	<b>421</b>
<b>Total des impôts</b>	<b>1 494 \$</b>	<b>1 157 \$</b>	<b>458 \$</b>	<b>1 158 \$</b>	<b>1 301 \$</b>
<b>Taux d'impôt sur les bénéfices réel – avant amortissement des actifs incorporels<sup>1</sup></b>	<b>24,8 %</b>	<b>26,7 %</b>	<b>– %</b>	<b>25,3 %</b>	<b>33,8 %</b>
<b>Taux d'impôt total réel – avant amortissement des actifs incorporels<sup>1</sup></b>	<b>34,2</b>	<b>41,1</b>	<b>42,1</b>	<b>37,7</b>	<b>43,1</b>

<sup>1</sup> Les résultats avant amortissement des actifs incorporels sont définis à la section «Présentation de l'information financière de la Banque», page 13 du présent rapport annuel.

Le taux d'impôt sur les bénéfices réel comme présenté est indiqué à la note 14 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

TABLEAU 9 Prêts aux petites et moyennes entreprises

(en millions de dollars canadiens)						
Montant de prêt	Prêts autorisés			Montant impayé		
	2004	2003	2002	2004	2003	2002
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>						
0 – 24	1 054 \$	1 056 \$	1 081 \$	522 \$	530 \$	555 \$
25 – 49	768	745	738	445	434	431
50 – 99	1 308	1 298	1 280	727	745	735
100 – 249	2 701	2 682	2 660	1 608	1 626	1 623
250 – 499	2 484	2 409	2 440	1 452	1 421	1 414
500 – 999	2 537	2 478	2 571	1 286	1 271	1 342
1 000 – 4 999	6 969	6 769	6 898	3 185	3 112	3 167
<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>17 821 \$</b>	<b>17 437 \$</b>	<b>17 668 \$</b>	<b>9 225 \$</b>	<b>9 139 \$</b>	<b>9 267 \$</b>

<sup>1</sup> Les prêts personnels utilisés aux fins commerciales ne sont pas inclus dans ces totaux.

TABLEAU 10 Honoraires versés aux vérificateurs des actionnaires

(en milliers de dollars canadiens)			
	2004	2003	2002
Honoraires de vérification <sup>1</sup>	10 464 \$	7 773 \$	6 178 \$
Honoraires liés à la vérification <sup>2</sup>	5 023	605	942
Honoraires de conseils fiscaux <sup>3</sup>	2 866	3 457	3 205
Autres honoraires <sup>4</sup>	3 867	6 368	6 062
<b>Total</b>	<b>22 220 \$</b>	<b>18 203 \$</b>	<b>16 387 \$</b>

<sup>1</sup> Les honoraires de vérification représentent les honoraires professionnels relatifs à la vérification des états financiers de la Banque ou d'autres services normalement offerts par les vérificateurs de la Banque en rapport avec les dépôts légaux auprès des autorités de réglementation ou les mandats prévus par la loi. Les honoraires de vérification comprennent non seulement les honoraires des services nécessaires à l'exécution d'une vérification ou d'un examen en conformité avec les normes de vérification généralement reconnues, mais également les honoraires versés aux vérificateurs de la Banque pour les lettres d'accord présumé, les vérifications légales, les services d'attestation, les consentements ainsi que l'aide fournie pour la préparation et l'examen des documents déposés auprès des autorités de réglementation.

<sup>2</sup> Les honoraires liés à la vérification représentent les services de certification et services connexes offerts par les vérificateurs de la Banque. Ces services comprennent les vérifications des régimes d'avantages sociaux, les consultations comptables ayant trait aux acquisitions et désinvestissements, les examens des contrôles des applications et des contrôles généraux (y compris la vérification pilote en vertu de la Loi *Sarbanes-Oxley*), les services d'attestation non exigés en vertu d'une loi ou d'une réglementation et l'interprétation des normes comptables et normes de présentation de l'information financière.

<sup>3</sup> Les honoraires de conseils fiscaux comprennent les services rendus par les services d'observation fiscale, de conseils en fiscalité et de planification fiscale des vérificateurs de la Banque, à l'exception des services de fiscalité se rapportant à la vérification. Les services d'observation fiscale comprennent en général la préparation des déclarations de revenus initiales et modifiées de même que des demandes de remboursement. Les services de conseils en fiscalité comprennent l'assistance relative aux contrôles, aux appels et aux décisions en matière d'impôt dans le cadre de fusions et d'acquisitions. Les services de planification fiscale comprennent les services en fiscalité des expatriés et en fiscalité locale ainsi que ceux touchant les prix de transfert.

<sup>4</sup> Tous les autres honoraires comprennent les honoraires liés aux questions d'insolvabilité et de rentabilité, qu'ils soient versés par la Banque ou par des tiers. Dans ces cas, les services des vérificateurs de la Banque sont retenus pour fournir de l'aide dans le cadre des revues des activités d'exploitation, des négociations avec les prêteurs, des évaluations des plans d'affaires, de la restructuration de la dette et du recouvrement des actifs. Le montant des honoraires liés à l'insolvabilité et à la rentabilité versés par des tiers et inclus ci-dessus est de 1 574 mille dollars (3 540 mille dollars en 2003; 3 013 mille dollars en 2002). Entrent dans cette catégorie les honoraires relatifs aux vérifications de fonds communs de placement (y compris les impôts et les renouvellements de prospectus) et l'achat des logiciels servant aux dépôts aux fins d'observation fiscale et aux dépôts réglementaires.

Le comité de vérification de la Banque a mis en œuvre une politique restreignant les services qui peuvent être fournis par les vérificateurs de la Banque et les honoraires versés aux vérificateurs de la Banque. Avant de confier un mandat aux vérificateurs de la Banque, le comité de vérification de la Banque approuve au préalable la prestation des services. S'il s'agit de services autres que de vérification, le comité de vérification s'assure que sa décision est conforme à sa politique et que la prestation des services autres que de vérification n'a pas d'incidence sur l'indépendance des vérificateurs. Il s'agit notamment de considérer les exigences et les lignes directrices

réglementaires applicables et de déterminer si la prestation des services ferait que les vérificateurs soit vérifieraient leur propre travail, soit seraient amenés à agir comme s'ils étaient dirigeants de la Banque, ou se poseraient comme défenseurs des intérêts de la Banque.

Chaque trimestre, le chef des finances de la Banque fait au comité de vérification une présentation détaillant les services autres que de vérification rendus par les vérificateurs de la Banque depuis le début de l'exercice, et il soumet à l'étude et à l'autorisation préalable, le cas échéant, du comité de vérification tous les mandats proposés.

**Prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations,  
déduction faite de la provision pour prêts douteux**

TABLEAU 11

(en millions de dollars canadiens)									
Par secteur	Canada <sup>1</sup>		États-Unis <sup>1</sup>		Autres pays <sup>1</sup>		Total		
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2002
Prêts hypothécaires résidentiels	<b>51 374 \$</b>	52 525 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	<b>51 374 \$</b>	52 525 \$	52 784 \$
Prêts à la consommation et autres prêts personnels	<b>46 814</b>	38 623	<b>4 294</b>	4 272	<b>11</b>	13	<b>51 119</b>	42 908	36 332
Total des prêts résidentiels et personnels	<b>98 188</b>	91 148	<b>4 294</b>	4 272	<b>11</b>	13	<b>102 493</b>	95 433	89 116
Prêts pour promotion immobilière									
Commerciaux et industriels	<b>1 343</b>	1 491	–	–	–	–	<b>1 343</b>	1 491	1 846
Résidentiels	<b>1 395</b>	1 247	<b>16</b>	85	–	–	<b>1 411</b>	1 332	1 228
Détail	<b>346</b>	352	–	–	–	19	<b>346</b>	371	418
Services immobiliers	<b>251</b>	300	–	4	–	–	<b>251</b>	304	309
Total des prêts immobiliers	<b>3 335</b>	3 390	<b>16</b>	89	–	19	<b>3 351</b>	3 498	3 801
Agriculture	<b>2 155</b>	2 428	–	–	–	–	<b>2 155</b>	2 428	2 365
Vêtement et textiles	<b>270</b>	323	–	–	–	38	<b>270</b>	361	400
Automobile	<b>1 404</b>	1 644	<b>52</b>	91	–	3	<b>1 456</b>	1 738	1 308
Câblodistribution	<b>543</b>	417	<b>145</b>	363	<b>77</b>	298	<b>765</b>	1 078	1 654
Produits chimiques	<b>435</b>	415	–	24	<b>60</b>	80	<b>495</b>	519	993
Bâtiment	<b>764</b>	694	<b>5</b>	27	<b>1</b>	21	<b>770</b>	742	785
Services financiers	<b>1 983</b>	1 960	<b>772</b>	264	<b>1 728</b>	466	<b>4 483</b>	2 690	3 796
Alimentation, boissons et tabac	<b>1 233</b>	1 319	<b>103</b>	106	<b>102</b>	141	<b>1 438</b>	1 566	1 631
Foresterie	<b>427</b>	563	<b>68</b>	209	<b>18</b>	27	<b>513</b>	799	1 470
Gouvernements	<b>464</b>	589	<b>328</b>	151	–	–	<b>792</b>	740	496
Services de santé et services sociaux	<b>1 130</b>	1 144	–	57	–	–	<b>1 130</b>	1 201	1 176
Médias et divertissements	<b>904</b>	1 111	<b>183</b>	351	<b>252</b>	255	<b>1 339</b>	1 717	2 832
Métaux et mines	<b>464</b>	600	<b>10</b>	42	<b>18</b>	10	<b>492</b>	652	1 083
Pétrole et gaz	<b>863</b>	941	<b>152</b>	451	–	278	<b>1 015</b>	1 670	2 908
Détail	<b>1 071</b>	1 072	–	59	–	–	<b>1 071</b>	1 131	1 201
Fabrication – divers	<b>905</b>	910	<b>74</b>	9	<b>22</b>	2	<b>1 001</b>	921	1 213
Télécommunications	<b>60</b>	92	<b>111</b>	333	<b>140</b>	309	<b>311</b>	734	2 494
Transports	<b>448</b>	600	<b>31</b>	57	<b>47</b>	50	<b>526</b>	707	1 164
Services publics	<b>613</b>	665	<b>476</b>	1 171	<b>182</b>	652	<b>1 271</b>	2 488	5 165
Tous les autres prêts	<b>1 935</b>	1 487	<b>207</b>	247	<b>152</b>	156	<b>2 294</b>	1 890	3 295
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	<b>21 406</b>	22 364	<b>2 733</b>	4 101	<b>2 799</b>	2 805	<b>26 938</b>	29 270	41 230
<b>Total</b>	<b>119 594 \$</b>	113 512 \$	<b>7 027 \$</b>	8 373 \$	<b>2 810 \$</b>	2 818 \$	<b>129 431 \$</b>	124 703 \$	130 346 \$
<b>Variation en pourcentage</b>	<b>5,4 %</b>	1,9 %	<b>(16,1) %</b>	(37,8) %	<b>(0,3) %</b>	(48,4) %	<b>3,8 %</b>	(4,3) %	1,2 %
<b>Par région de risque ultime</b>							<b>% d'apport</b>	<b>% d'apport</b>	<b>% d'apport</b>
							<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>
<b>Canada</b>									
Atlantique	<b>3 463 \$</b>	3 445 \$	3 342 \$		<b>2,7</b>	2,8	2,6		
Québec	<b>7 570</b>	6 822	6 663		<b>5,9</b>	5,5	5,1		
Ontario	<b>72 334</b>	71 914	70 219		<b>55,9</b>	57,6	53,9		
Prairies	<b>18 424</b>	16 667	16 286		<b>14,2</b>	13,4	12,5		
Colombie-Britannique	<b>17 780</b>	15 054	15 310		<b>13,7</b>	12,1	11,7		
Total – Canada	<b>119 571</b>	113 902	111 820		<b>92,4</b>	91,4	85,8		
États-Unis	<b>6 131</b>	7 731	11 714		<b>4,7</b>	6,2	9,0		
<b>Autres pays</b>									
Royaume-Uni	<b>904</b>	434	1 118		<b>0,7</b>	0,3	0,8		
Autres pays européens	<b>962</b>	854	1 838		<b>0,8</b>	0,7	1,4		
Australie et Nouvelle-Zélande	<b>665</b>	746	1 328		<b>0,5</b>	0,6	1,0		
Japon	–	42	138		–	–	0,1		
Autres pays asiatiques	<b>894</b>	488	1 254		<b>0,7</b>	0,4	1,0		
Amérique latine et Caraïbes	<b>303</b>	503	1 123		<b>0,2</b>	0,4	0,9		
Moyen-Orient et Afrique	<b>1</b>	3	13		–	–	–		
Total – autres pays	<b>3 729</b>	3 070	6 812		<b>2,9</b>	2,4	5,2		
<b>Total</b>	<b>129 431 \$</b>	124 703 \$	130 346 \$		<b>100,0</b>	100,0	100,0		
<b>Variation en pourcentage par rapport à l'exercice précédent</b>									
Canada	<b>5,0 %</b>	1,9 %	5,4 %						
États-Unis	<b>(20,7)</b>	(34,0)	(25,7)						
Autres pays	<b>21,5</b>	(54,9)	(2,4)						
<b>Total</b>	<b>3,8 %</b>	(4,3) %	1,2 %						

<sup>1</sup> D'après la localisation géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

TABLEAU 12 Prêts douteux moins provision pour prêts douteux

(en millions de dollars canadiens)									
Par secteur	Canada <sup>1</sup>		États-Unis <sup>1</sup>		Autres pays <sup>1</sup>		Total		
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2002
Prêts hypothécaires résidentiels	15 \$	43 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	15 \$	43 \$	47 \$
Prêts à la consommation et autres prêts personnels	41	52	–	–	–	–	41	52	67
Total des prêts résidentiels et personnels	56	95	–	–	–	–	56	95	114
Prêts pour promotion immobilière									
Commerciaux et industriels	4	9	–	–	–	–	4	9	9
Résidentiels	1	2	–	–	–	–	1	2	4
Détail	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Services immobiliers	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des prêts immobiliers	5	11	–	–	–	–	5	11	13
Agriculture	46	73	–	–	–	–	46	73	63
Vêtement et textiles	(2)	(1)	–	–	–	–	(2)	(1)	(4)
Automobile	13	20	–	1	–	6	13	27	6
Câblodistribution	–	–	–	146	17	22	17	168	286
Produits chimiques	1	6	–	9	–	–	1	15	2
Bâtiment	4	2	–	–	–	–	4	2	8
Services financiers	–	2	15	20	–	–	15	22	29
Alimentation, boissons et tabac	(8)	2	–	–	–	–	(8)	2	(4)
Foresterie	1	11	–	–	–	–	1	11	23
Services de santé et services sociaux	1	2	–	–	–	–	1	2	2
Médias et divertissements	3	9	–	–	–	1	3	10	31
Métaux et mines	2	23	–	(2)	–	–	2	21	39
Pétrole et gaz	3	–	–	–	–	–	3	–	16
Détail	1	2	–	–	–	–	1	2	–
Fabrication – divers	9	1	–	–	–	–	9	1	73
Télécommunications	–	2	–	41	–	20	–	63	222
Transports	1	6	–	8	–	–	1	14	168
Services publics	–	44	88	259	–	35	88	338	349
Tous les autres prêts	3	5	12	3	–	–	15	8	15
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	83	220	115	485	17	84	215	789	1 337
<b>Total des prêts douteux nets avant provisions générales et sectorielles</b>	<b>139 \$</b>	<b>315 \$</b>	<b>115 \$</b>	<b>485 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>84 \$</b>	<b>271 \$</b>	<b>884 \$</b>	<b>1 451 \$</b>
Moins : provisions générales							917	984	1 141
Moins : provisions sectorielles							–	541	1 285
<b>Total des prêts douteux nets</b>							<b>(646) \$</b>	<b>(641) \$</b>	<b>(975) \$</b>
<b>Prêts douteux nets en % de l'avoir en actions ordinaires</b>							<b>(5,1) %</b>	<b>(5,5) %</b>	<b>(8,4) %</b>
<b>Par région<sup>1</sup></b>							<b>% d'apport 2004</b>	<b>% d'apport 2003</b>	<b>% d'apport 2002</b>
<b>Canada</b>									
Atlantique	2 \$	4 \$	5 \$		0,7	0,5	0,4		
Québec	3	9	18		1,1	1,0	1,2		
Ontario	91	223	345		33,6	25,2	23,8		
Prairies	36	62	60		13,3	7,0	4,1		
Colombie-Britannique	7	17	21		2,6	1,9	1,5		
Total – Canada	139	315	449		51,3	35,6	31,0		
États-Unis	115	485	929		42,4	54,9	64,0		
Autres pays	17	84	73		6,3	9,5	5,0		
Total des prêts douteux nets avant provisions générales et sectorielles	271 \$	884 \$	1 451 \$		100,0	100,0	100,0		
<b>Moins : provisions générales</b>	<b>917</b>	<b>984</b>	<b>1 141</b>						
<b>Moins : provisions sectorielles</b>	<b>–</b>	<b>541</b>	<b>1 285</b>						
<b>Total des prêts douteux nets</b>	<b>(646) \$</b>	<b>(641) \$</b>	<b>(975) \$</b>						
<b>Prêts douteux nets en % des prêts nets<sup>2</sup></b>	<b>(0,5) %</b>	<b>(0,5) %</b>	<b>(0,7) %</b>						

<sup>1</sup> D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

<sup>2</sup> Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

TABLEAU 13 Incidence des prêts douteux sur le revenu d'intérêts net

(en millions de dollars canadiens)			
	2004	2003	2002
Réduction du revenu d'intérêts net liée aux prêts douteux	49 \$	111 \$	115 \$
Recouvrements	(8)	(11)	(20)
<b>Réduction nette</b>	<b>41 \$</b>	<b>100 \$</b>	<b>95 \$</b>

**TAB LEAU 14 Provision pour pertes sur créances**

(en millions de dollars canadiens)									
Par secteur	Canada <sup>1</sup>		États-Unis <sup>1</sup>		Autres pays <sup>1</sup>		Total		
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2002
Prêts hypothécaires résidentiels	3 \$	2 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	3 \$	2 \$	6 \$
Prêts à la consommation et autres prêts personnels	311	332	1	1	–	–	312	333	328
Total des prêts résidentiels et personnels	314	334	1	1	–	–	315	335	334
Prêts pour promotion immobilière									
Commerciaux et industriels	–	7	–	–	–	–	–	7	(1)
Résidentiels	–	2	–	–	–	–	–	2	(2)
Détail	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Services immobiliers	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)
Total des prêts immobiliers	–	9	–	–	–	–	–	9	(4)
Agriculture	(5)	27	–	–	–	–	(5)	27	40
Vêtement et textiles	1	1	–	11	–	–	1	12	4
Automobile	7	8	–	–	(4)	8	3	16	3
Câblodistribution	–	–	(30)	(2)	2	97	(28)	95	125
Produits chimiques	(2)	6	7	4	–	–	5	10	1
Bâtiment	3	(2)	–	(6)	–	1	3	(7)	36
Services financiers	–	2	–	–	(11)	–	(11)	2	48
Alimentation, boissons et tabac	2	2	–	–	–	–	2	2	3
Foresterie	–	4	–	–	–	–	–	4	39
Services de santé et services sociaux	1	2	–	(1)	–	–	1	1	1
Médias et divertissements	2	14	–	23	–	9	2	46	59
Métaux et mines	3	19	(2)	4	–	–	1	23	17
Pétrole et gaz	3	1	–	–	–	–	3	1	16
Détail	2	2	–	–	–	–	2	2	(3)
Fabrication – divers	3	11	–	(5)	–	–	3	6	24
Télécommunications	7	–	(20)	26	2	11	(11)	37	608
Transports	(1)	48	–	–	–	–	(1)	48	5
Services publics	–	13	78	221	(25)	94	53	328	295
Tous les autres prêts	(1)	3	5	–	–	–	4	3	9
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	25	170	38	275	(36)	220	27	665	1 326
<b>Total avant provision générale et provision sectorielle</b>	<b>339 \$</b>	<b>504 \$</b>	<b>39 \$</b>	<b>276 \$</b>	<b>(36) \$</b>	<b>220 \$</b>	<b>342 \$</b>	<b>1 000 \$</b>	<b>1 660 \$</b>
Provision générale (annulation)							(67)	(157)	–
Provision sectorielle (annulation) (y compris le transfert aux provisions spécifiques)							(661)	(657)	1 265
<b>Total</b>							<b>(386) \$</b>	<b>186 \$</b>	<b>2 925 \$</b>
<b>Par région<sup>1</sup></b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>% d'apport 2004</b>	<b>% d'apport 2003</b>	<b>% d'apport 2002</b>			
<b>Canada</b>									
Atlantique	11 \$	10 \$	11 \$	(2,8)	5,4	0,4			
Québec	15	16	18	(3,9)	8,6	0,6			
Ontario	238	372	348	(61,6)	200,0	11,9			
Prairies	38	73	57	(9,8)	39,2	2,0			
Colombie-Britannique	37	33	83	(9,7)	17,7	2,8			
Total – Canada	339	504	517	(87,8)	270,9	17,7			
États-Unis	39	276	1 006	(10,1)	148,4	34,4			
<b>Autres pays</b>									
Royaume-Uni	(43)	206	132	11,1	110,8	4,5			
Australie	9	8	2	(2,3)	4,3	0,1			
Asie	(2)	6	3	0,5	3,2	0,1			
Total – autres pays	(36)	220	137	9,3	118,3	4,7			
<b>Provision générale</b>	<b>(67)</b>	<b>(157)</b>	<b>–</b>	<b>17,4</b>	<b>(84,4)</b>	<b>–</b>			
<b>Provision sectorielle (déduction faite du transfert aux provisions spécifiques)</b>	<b>(661)</b>	<b>(657)</b>	<b>1 265</b>	<b>171,2</b>	<b>(353,2)</b>	<b>43,2</b>			
<b>Total</b>	<b>(386) \$</b>	<b>186 \$</b>	<b>2 925 \$</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>			
<b>Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts<sup>2</sup></b>									
Canada									
Prêts hypothécaires résidentiels	0,01 %	– %	0,01 %						
Prêts personnels	0,73	0,94	1,09						
Prêts aux entreprises et autres prêts	0,12	0,74	0,71						
Total – Canada	0,29	0,45	0,48						
États-Unis	0,50	2,43	6,37						
Autres pays	(1,30)	5,16	2,30						
Provision générale	(0,05)	(0,12)	–						
Provision sectorielle	(0,52)	0,52	0,97						
<b>Total</b>	<b>(0,30) %</b>	<b>0,15 %</b>	<b>2,24 %</b>						

<sup>1</sup> D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

<sup>2</sup> Comprend les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

TABLEAU 15 Coût de remplacement actuel des dérivés

(en millions de dollars canadiens)									
Par secteur	Canada <sup>1</sup>		États-Unis <sup>1</sup>		Autres pays <sup>1</sup>				Total
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2002
Services financiers	13 693 \$	11 976 \$	132 \$	295 \$	14 606 \$	13 619 \$	28 431 \$	25 890 \$	23 381 \$
Gouvernements	2 094	1 496	–	–	263	192	2 357	1 688	1 050
Divers	1 585	1 128	183	188	1 302	807	3 070	2 123	2 374
Coût de remplacement actuel	17 372 \$	14 600 \$	315 \$	483 \$	16 171 \$	14 618 \$	33 858 \$	29 701 \$	26 805 \$
Moins incidence des accords généraux de compensation et des garanties							21 849	20 149	18 176
							12 009 \$	9 552 \$	8 629 \$

Par région de risque ultime (après incidence des accords généraux de compensation et des garanties)	2004	2003	% d'apport 2004	% d'apport 2003
Canada	5 015 \$	3 309 \$	41,8	34,6
États-Unis	1 873	1 842	15,6	19,3
<b>Autres pays</b>				
Royaume-Uni	703	798	5,9	8,3
Autres pays européens	2 982	2 016	24,8	21,1
Australie et Nouvelle-Zélande	1 012	925	8,4	9,7
Japon	106	48	0,9	0,5
Autres pays asiatiques	56	74	0,5	0,8
Amérique latine et Caraïbes	76	72	0,6	0,8
Moyen-Orient et Afrique	186	468	1,5	4,9
Total autres pays	5 121	4 401	42,6	46,1
Total du coût de remplacement actuel	12 009 \$	9 552 \$	100,0	100,0

<sup>1</sup> D'après la localisation géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

TABLEAU 16 Actifs administrés et actifs gérés

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
<b>Actifs administrés</b>			
<b>Services bancaires personnels et commerciaux</b>			
Activités de garde de détail et autres	15 625 \$	17 572 \$	15 235 \$
Prêts titrisés	20 213	18 675	15 136
Total – Services bancaires personnels et commerciaux	35 838	36 247	30 371
<b>Gestion de patrimoine</b>			
TD Waterhouse – Activités de courtage de détail – Canada	63 558	55 183	46 509
– États-Unis et autres pays	167 798	159 412	141 400
	231 356	214 595	187 909
Autres – Gestion de patrimoine	47 834	44 587	38 526
Total – Gestion de patrimoine	279 190	259 182	226 435
<b>Total des actifs administrés</b>	<b>315 028 \$</b>	<b>295 429 \$</b>	<b>256 806 \$</b>
<b>Actifs gérés</b>			
Gestion de patrimoine	124 147 \$	113 406 \$	111 920 \$

**TAB LEAU 17 Obligations contractuelles, par période d'échéance**

2004					
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Billets et débiteures subordonnés	5 \$	3 \$	663 \$	4 973 \$	5 644 \$
Engagements en vertu de contrats de location-exploitation	299	468	346	455	1 568
Titres de fiducie de capital	–	–	–	1 250	1 250
Ententes de services de réseau	184	356	323	226	1 089
	488 \$	827 \$	1 332 \$	6 904 \$	9 551 \$

**TAB LEAU 18 Capital social et dividendes par action**

	2004		2003	
	Capital social (en milliers d'actions)	Dividende par action (en dollars canadiens)	Capital social (en milliers d'actions)	Dividende par action (en dollars canadiens)
Actions privilégiées émises par la Banque				
Catégorie A – Série G	–	– \$	–	0,68 \$ US
Catégorie A – Série H	–	0,90	9 000	1,78
Catégorie A – Série I	16	0,04	16	0,04
Catégorie A – Série J	16 384	1,28	16 384	1,28
Catégorie A – Série K	–	–	–	0,47
Catégorie A – Série L	–	–	–	0,41 \$ US
Catégorie A – Série M	14 000	1,18	14 000	0,86
Catégorie A – Série N	8 000	1,15	8 000	0,58
Actions privilégiées émises par Société d'investissement hypothécaire TD, série A	350	64,60	350	64,60
Actions ordinaires en circulation	655 902	1,36	656 261	1,16

**TAB LEAU 19 Résultats trimestriels**
**Résultats trimestriels – comme présentés**

(en millions de dollars canadiens)	2004				2003			
	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier
Revenu d'intérêts net	1 475 \$	1 494 \$	1 485 \$	1 489 \$	1 379 \$	1 402 \$	1 445 \$	1 390 \$
Autres revenus	1 118	1 181	1 284	1 300	1 094	1 193	968	1 169
Total des revenus	2 593	2 675	2 769	2 789	2 473	2 595	2 413	2 559
<b>Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires</b>	<b>595 \$</b>	<b>565 \$</b>	<b>490 \$</b>	<b>582 \$</b>	480 \$	480 \$	(295) \$	324 \$
(en dollars canadiens)								
Bénéfice net (perte nette) de base par action ordinaire	0,91 \$	0,87 \$	0,74 \$	0,89 \$	0,74 \$	0,74 \$	(0,46) \$	0,50 \$
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire	0,90	0,86	0,74	0,88	0,73	0,73	(0,46)	0,50

**Résultats trimestriels – avant amortissement des actifs incorporels**

(en millions de dollars canadiens)	2004				2003			
	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier
Revenu d'intérêts net	1 475 \$	1 494 \$	1 485 \$	1 489 \$	1 379 \$	1 402 \$	1 445 \$	1 390 \$
Autres revenus	1 118	1 181	1 284	1 300	1 094	1 193	968	1 169
Total des revenus	2 593	2 675	2 769	2 789	2 473	2 595	2 413	2 559
<b>Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires</b>	<b>687 \$</b>	<b>664 \$</b>	<b>597 \$</b>	<b>761 \$</b>	592 \$	599 \$	(168) \$	457 \$
(en dollars canadiens)								
Bénéfice net (perte nette) de base par action ordinaire	1,05 \$	1,02 \$	0,91 \$	1,16 \$	0,91 \$	0,92 \$	(0,26) \$	0,71 \$
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire	1,04	1,01	0,90	1,15	0,90	0,91	(0,26)	0,70